

# LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis ou de qui que ce soit d'autre l'autorité qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world docility from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

Lord Tweedsmuir

Directeur : Georges FELLETER

## Le Conseil de Sécurité a rejeté la plainte de l'Ukraine

### Questions d'actualité

#### Le cinéma est-il une industrie ?

Oui, malgré bien des bohèmes qui l'ont parfois mené à l'aventure, il est indéniable que le cinéma est une industrie et dorénavant une des premières du monde, tant par les capitaux qu'elle engage que par le nombre des ouvriers et des artistes qu'elle emploie; les gouvernements eux-mêmes peuvent s'en rendre compte par l'importance des impôts qu'ils en retirent. Mais beaucoup d'erreurs sont venues de l'oubli d'une si élémentaire vérité.

Au début, le cinéma a été avant tout un spectacle forain et pendant longtemps il n'a guère été qu'une attraction, souvent d'une qualité vulgaire. Aussi, lors de l'élaboration des films a-t-on assisté souvent à des aventures fantaisistes, à une anarchie dans l'organisation et dans les méthodes; des cadres incompetents, des autorités contradictoires ont souvent fait du film une occasion d'aventure et de scandale, et on peut dire que la devise du cinéaste était parfois "ignorance et culot".

Aussi, pendant de longues années, le cinéma fut le terrain idéal pour les aventuriers et le film lui-même a pu trouver dans sa propre histoire des vaudevilles étourdissants. Aujourd'hui, si le cinéma n'est pas encore revenu de toutes ces erreurs, il s'est cependant affranchi de la plupart d'entre elles et nombreuses sont les sociétés sérieuses qui, à travers le monde, ont réalisé des oeuvres de valeur et des sociétés prospères, mais les rêveurs et les incapables ne sont pas encore complètement disparus et l'ignorance, la crédulité ou la vanité peuvent encore souvent faire illusion et entraîner des bonnes volontés hors de la sagesse.

C'est pourquoi il faut voir dans le cinéma une véritable industrie et lui imposer la discipline des affaires. Comme toute autre industrie, elle a ses matières premières, ses techniciens, ses machines, ses usines, ses objets professionnels et, peu à peu, le film devient un objet manufacturé comme toute autre production industrielle.

Mais par son côté artistique, par la nécessité qu'il a de se renouveler sans cesse, le cinéma conserve certaines lois très particulières qui l'obligent à s'entourer de protection spéciale.

Il faut donc, si l'on veut créer une production cinématographique sérieuse et prospère, avoir des studios et des laboratoires modernes, équipés et outillés d'une manière parfaite, bien situés pour la commodité du travail. Il faut un personnel qualifié ayant appris son métier à fond, ayant accompli des stages, et ce personnel doit avoir une situation stable à l'abri de toute incertitude.

Le programme des productions doit être établi à l'avance et de telle manière que les studios travaillent normalement et sans arrêt. Enfin, il faut des laboratoires d'études et de recherches, car le cinéma est en perpétuel renouvellement et, comme industrie jeune, il a encore beaucoup à faire pour arriver au stade définitif de son expression.

Un film ne peut pas être déclaré bon simplement parce qu'il est éducatif ou parce qu'il est créé avec d'excellentes intentions. Un bon film est avant tout un film bien fait

dont la technique et le montage ne supportent aucune critique; il doit évidemment exprimer un sujet irréprochable, mais il doit le faire avec les règles propres au cinéma, et ces règles sont le mouvement et la puissance.

Il est facile de comprendre que pour réaliser comme il le faut une maison industrielle pour le film d'inspiration chrétienne, il serait nécessaire de former des techniciens catholiques qui, non seulement auraient la préoccupation de faire de bons films, mais qui verraient dans leur métier un véritable apostolat.

Un jour peut-être l'Eglise verra-t-elle surgir une congrégation qui s'occupera des problèmes du cinéma, de la radio ou de la télévision, mais à coup sûr, il est indispensable de prévoir cette formation des artisans d'un métier aussi important, car ils ne s'improvisent pas, et il est pratiquement difficile — pour ne pas dire impossible — de demander à des hommes dépourvus de spiritualisme d'éveiller dans la foule le goût de la vertu.

Le Canada a peut-être justement un rôle magnifique à jouer sur ce terrain; n'est-il pas un pays où le christianisme est resté particulièrement vivant et où les vertus des anciens temps se sont maintenues vivantes: plus qu'ailleurs, peut-être, il est à même de trouver une formule qui permette de semblables réalisations.

J'ai reçu d'innombrables lettres de tous les points du monde: de jeunes gens ou de jeunes filles qui m'écrivaient pour me demander de devenir artiste de cinéma.

Au risque de dire une chose étrange, je dois déclarer à mes lecteurs que ce métier n'existe pas. Il y a des artistes tout court qui font leur carrière, soit au théâtre, soit au music-hall, et qui sont choisis par les producteurs pour faire du film; l'artiste doit toujours considérer le cinéma comme une chose exceptionnelle, en marge de sa vie normale.

Les succès de certaines vedettes ne doivent pas faire illusion; ils sont les exceptions qui confirment la règle. Quant aux jeunes gens qui souhaitent devenir des artistes d'un aussi beau métier, ils doivent comprendre que le cinéma est une sorte de féderation de métiers; on y trouve des photographes et des ingénieurs-électriciens, des chimistes et des menuisiers, des mécaniciens et des staveurs, des décorateurs et des peintres, des costumiers, des comptables et une foule d'autres métiers qui ont tous leur importance, mais qui ne se compentent pas.

Si donc quelque lecteur séduit par l'attrait du cinéma sentait naître en lui une vocation, qu'il cherche d'abord dans quelle spécialité il est à même de se diriger, et qu'il choisisse parmi les études préparatoires celles qui le mettront le plus à même d'être un ouvrier utile dans cette grande profession.

Avant tout, il faut une culture générale, suffisamment forte, et ensuite une spécialisation qui viendra avec l'expérience.

L'abbé A. VACHET, Directeur des Films Saint-Joseph.

14-11-46

#### Le droit de grève dans l'économie anglaise

"âgés" eux-mêmes ont la leur.

C'est la plus grande consolation de ceux qui ont commencé sérieusement de vieillir.

Edouard BIRON

14-11-46

### Bloc-notes

#### L'heure avancée

Bien que le printemps soit encore éloigné, il est peut-être à propos de parler de "l'heure d'été". Une coutume établie il y a une vingtaine d'années, sous couleur d'économiser l'énergie électrique, veut qu'au 1er mai de chaque année, on avance les aiguilles de l'horloge d'une heure ou deux sur le temps solaire.

L'heure avancée, particulièrement désirable pour ceux qui se hâtent de quitter le bureau pour jouer leur partie de golf, est moins plaisante pour le commun des travailleurs qui doivent se lever à 5 heures du matin pour se rendre au travail, alors que les nuits étouffantes de l'été ne permettent le repos que tard dans la veillee.

(suite à la page deux)

### Le carnet du grincheux

"Le grand de Gaulle s'est modestement effacé. Trouvera-t-il son homme pour lui mener son petit procès à la Montgibaux?" (Sanmales, dans le Progrès du Saguenay).

Il pourrait être accusé de collaboration avec la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. C'est un chef d'accusation courant en Pologne et dans les Balkans. La condamnation étant assurée en vertu des règles de procédures qui ont servi aux procès de Pélain et de Pucheu, espérons qu'il pourra au moins bénéficier d'une commutation de peine.

Dans la réclusion, volontaire ou forcée, il pourra méditer sur la politique dont il aura fait l'expérience éphémère.

Un expert propose d'interdire le stationnement des véhicules dans certaines rues montréalaises pour remédier aux embarras de la circulation. Des notaires avaient déjà créé, depuis longtemps, par actes authentiques, la vache qui ne meurt pas. Notre siècle mécanisé connaît sans doute bientôt l'auto qui n'arrête pas.

Un autre moyen de supprimer les embarras de circulation, ça serait de décréter le stationnement obligatoire et permanent. Moyen qui relèverait de l'allopathie, laquelle guérit un mal par son contraire.

Un ange en béton, à l'entrée du terrain de l'exposition de Toronto, est devenu un menace pour les passants. A-t-on idée aussi de fabriquer un ange en béton?

Trois princes de l'Eglise, LL. EE. l'abbé cardinal Spellman de la circonscription des Etats-Unis, et Tien, de Chine, ont quitté New-York, en avion, à destination de Rome. East is East and West is West And never the twain shall meet. a dit le poète anglais. Ses vers ne sont plus d'à-propos.

Le New York Times exprime l'espoir que l'entente secrète d'Yalta, par laquelle la Russie soviétique se faisait reconnaître d'avance des avantages territoriaux sur le Japon, sera la dernière du genre. L'espoir sans doute platonique, dans le genre de ceux que l'on eut en 1918 et après.

La fin de la diplomatie secrète et le commencement de la vérité politique, quel beau rêve wilsonien!

14-11-46

Le Grincheux

### Choses d'hier et d'aujourd'hui

L'ambition est un cheval frondeur, se voit dans la nécessité de cesser ses études graphologiques. Le graphologue remercie le Devoir de son hospitalité dans ses pages, et ses correspondantes, de la confiance qu'ils lui ont témoignée depuis de nombreuses années.

Les correspondants, dont les caractères n'ont pas été étudiés, seront remboursés. Ceux qui n'ont signé que d'un pseudonyme voudront bien envoyer, le plus tôt possible, le nom correspondant à leur pseudonyme ainsi que leur adresse à Jean Deshayes, le Devoir.

### Notre graphologie

Jean Deshayes, à son grand regret, se voit dans la nécessité de cesser ses études graphologiques. Le graphologue remercie le Devoir de son hospitalité dans ses pages, et ses correspondantes, de la confiance qu'ils lui ont témoignée depuis de nombreuses années.

Les correspondants, dont les caractères n'ont pas été étudiés, seront remboursés. Ceux qui n'ont signé que d'un pseudonyme voudront bien envoyer, le plus tôt possible, le nom correspondant à leur pseudonyme ainsi que leur adresse à Jean Deshayes, le Devoir.

#### L'héritage de la Société des Nations — New-York choisi comme site temporaire de l'O. N. U. — La demande de l'Albanie est ajournée — Le bill du gouvernement Attlee pour abroger la loi de 1927 sur les conflits ouvriers

L'Assemblée générale de l'O.N.U. se hâte vers l'ajournement de sa première réunion, et le Conseil de Sécurité a disposé de tout son agenda sauf la plainte du Levant. Il a hier soir écarté la plainte portée par l'Ukraine contre l'Angleterre à propos de l'Indonésie. L'Ukraine, appuyée par la Russie, demandait l'envoi d'une commission des Cinq pour faire enquête sur la situation à Java et y établir la paix. Seules la Russie et la Pologne ont voté pour cette proposition, l'Ukraine n'étant pas membre du Conseil n'avait pas droit de vote.

Le président, M. Makin, a annoncé que la proposition avait échoué et n'a pas demandé le vote négatif; en effet il faut sept votes affirmatifs, dont ceux de tous les membres permanents, pour une décision du Conseil. On a considéré ensuite une suggestion de l'Egypte selon laquelle le Conseil aurait exigé que les troupes britanniques ne soient utilisées que pour terminer la reddition des troupes japonaises, et qu'il soit tenu au courant des négociations directes entre Hollandais et Indonésiens.

M. Vishinsky a tenté de greffer sur cette proposition un amendement pour y inclure l'envoi d'une commission; l'amendement a été écarté car il n'a obtenu que trois votes: Russie, Pologne et Egypte. La proposition égyptienne elle-même a été rejetée ensuite, car seules la Pologne et l'Egypte ont donné un vote affirmatif. M. Makin a alors déclaré la question close, et le Conseil a passé à l'article suivant de l'agenda.

C'était la demande de l'Albanie d'entrer dans l'O. N. U. S'il était besoin d'une preuve pour montrer que l'Albanie évolue dans l'orbite soviétique, le débat sur cette demande l'établirait. L'Angleterre et les Etats-Unis ont demandé l'ajournement de la demande et la Russie a réclamé son étude immédiate. M. Bevin a dit qu'il faudrait considérer cette requête en relation avec d'autres demandes qui sont attendues de la part de plusieurs pays. M. Stettinius a ajouté que cette demande exige un examen minutieux et que cela sera plus facile à une date ultérieure. Sa demande pour l'ajournement a été approuvée par un vote affirmatif de huit membres: Angleterre, Etats-Unis, Chine, Australie, Brésil, Hollande, Egypte et Mexique. Comme c'était une question de procédure, sept votes suffisaient, même si les Cinq n'en étaient pas tous, car il n'y a pas de droit de veto sur les questions de procédure.

### LE SITE DE L'O.N.U.

L'Assemblée générale doit prendre une décision aujourd'hui sur les recommandations du comité qu'elle avait chargé de choisir pour elle un domicile permanent, et un gîte provisoire. Ce comité a hier par un vote de 29 à 13 approuvé le choix de la ville de New-York pour l'établissement des quartiers généraux temporaires de la société internationale. Il a rejeté par un vote de 21 à 19 une proposition de la Bolivie et de l'Australie en faveur de San-Francisco; le Canada a voté pour New-York.

Des observateurs croient que cette décision sera rapidement ratifiée par l'Assemblée, de même que le choix de la région Westchester-Fairfield pour l'établissement définitif. Le secrétaire du comité a annoncé qu'une partie du gratte-ciel Empire State serait disponible pour les bureaux du secrétaire général, et que le théâtre qui fait partie de Rockefeller Centre pourrait servir aux réunions de l'Assemblée. Cette installation temporaire servira pendant plusieurs années, alors qu'on procédera à la construction des édifices et à l'aménagement du district où l'O.N.U. s'établira de façon permanente.

Il faut souhaiter à la nouvelle organisation internationale d'être plus heureuse dans ses projets que la Société des Nations. Le palais de la S.D.N. à Genève a servi pour la première fois en 1937, et la guerre est venue deux ans plus tard. Aujourd'hui cet imposant édifice, au bord du lac Léman, est aussi vide qu'il est moderne et bien aménagé. Nul ne sait à quoi il servira; peut-être de quartier général à l'organisation régionale d'Europe au sein de l'O.N.U. Le président Roosevelt avait fini par inclure Genève dans la liste des sites possibles pour la nouvelle société internationale, mais la Russie n'a pas voulu; probablement parce qu'un des derniers actes officiels de la S.D.N. fut de condamner l'U.R.S.S. comme agresseur pour son attaque contre la Finlande. La Russie fut même le seul pays que la S. D.N. ait chassé de ses rangs.

### HERITAGE DE LA S.D.N.

L'O.N.U. héritera sans doute de la S.D.N. Le principal actif matériel c'est ce palais de \$30,000,000; elle a aussi en banque environ \$15,000,000 en francs-or suisses. Elle dispose d'une armée de fonctionnaires expérimentés qui espèrent bien passer au service des Nations-Unies. Mais le plus clair dans l'héritage de Genève ce sont probablement les archives et la bibliothèque de la S.D.N.

Le secrétaire général par intérim de la S.D.N., M. Sean Lester, a envoyé à l'Assemblée de l'O.N.U. l'occasion de sa première réunion, un rapport sur les activités de l'ancienne organisation pendant la guerre. Il y insiste sur la valeur des archives réunies au cours de vingt-cinq années de recherches, de classification et d'étude, et y voit une première base pour l'activité du nouveau secrétaire, un point de départ pour l'exécution du programme de coopération internationale esquissé dans la Charte des Nations Unies.

Une partie de ces archives représente l'enregistrement de milliers de traités et la garde des originaux

et des copies conformes. Cela est précieux non seulement pour l'histoire mais parce qu'on y trouvera des jalons pour les tâches pacifiques confiées à l'O.N.U. Sans doute une bonne partie de ces traités ont péri dans la guerre, mais d'autres, notamment ceux qui portent sur les problèmes de santé, de science, la standardisation des médicaments, et diverses ententes de caractère technique. Il y a là une partie importante de la tâche éminemment bienfaisante accomplie par la S.D.N.

La bibliothèque de la Société est considérable. Ses débuts ont été modestes; puis en 1929 elle a reçu de M. John-D. Rockefeller, junior, un don qui a permis de la développer et de la loger dans un édifice moderne. Elle comprend des collections de publications officielles de tous les pays et dans toutes les langues; elle a au total quelque 330,000 volumes.

### UN PROBLEME ANGLAIS

En 1927 le parlement anglais avait adopté une loi des conflits ouvriers où il restreignait le droit de grève. C'est sous plusieurs aspects un problème de grande actualité; divers pays ont recouru à des mesures analogues à l'occasion de la guerre, et les législateurs de Washington hésitent maintenant entre la menace que les grèves posent pour le rétablissement d'après-guerre et l'impopularité d'une limitation de ce droit.

Or à Londres l'avènement du gouvernement Attlee a remis en question la loi de 1927; le rappel de cette législation est l'une des promesses électorales les plus formelles du parti travailliste, et le bill à cet effet passera par une forte majorité. Il a été adopté hier soir en deuxième lecture aux Communes par le vote de 369 contre 194. Ce vote coïncidait avec le 40e anniversaire du parti travailliste, et a provoqué des acclamations frénétiques de la majorité parlementaire.

La loi qu'on va rappeler interdit les grèves générales, limite l'affiliation des employés du gouvernement aux unions ouvrières, et prohibe les contributions forcées aux partis politiques. Elle avait été adoptée à la suite et à cause de la grève générale de 1926. Dans le discours qu'il a prononcé hier pour appuyer le bill ministériel, M. Bevin a exprimé le regret que M. Churchill ne soit pas en Chambre pour l'étude de cette mesure, "car il est le père de toutes ces querelles".

La grève de 1926, ordonnée par le "Trade Union Congress", avait paralysé pendant neuf jours les mines, les transports, l'imprimerie et presque tous les autres services et industries essentiels. L'année suivante le gouvernement Baldwin avait riposté par la loi dont le premier article rendait illégale toute grève de sympathie; ce qui souleva davantage la colère du parti travailliste ce fut la clause qui interdisait aux unions ouvrières de prélever des contributions forcées pour fins politiques. M. Ramsay MacDonald avait dit de cette mesure qu'elle respirait la haine dans toutes ses clauses. Lorsqu'un gouvernement travailliste prit le pouvoir en 1929, il présenta un bill qui visait à beaucoup moins qu'au rappel intégral de la loi, mais ce bill fut écarté par un amendement libéral.

### RANÇON DE L'INSULARITE

Cette querelle de vingt ans explique l'acuité des sentiments à l'égard de cette mesure. Mais cela ne change rien aux faits. Et s'il y a un pays au monde qui a besoin d'une loi limitant les grèves c'est bien l'Angleterre. L'insularité de la Grande-Bretagne est un actif précieux pour la défense du pays; la Manche a arrêté Napoléon et Hitler; l'Angleterre n'a pas été conquise depuis près de neuf siècles. Mais l'exiguïté du territoire où vit cette population de 46,000,000 d'âmes pose depuis longtemps le problème de l'alimentation.

Même avec le développement agricole accompli pendant la guerre, l'Angleterre ne peut assurer elle-même son pain quotidien que deux jours sur sept. Pendant les deux grandes guerres elle a failli être acculée à la famine. Pour avoir voulu se serrer la ceinture afin de ménager ses dollars en vue du rétablissement économique d'après-guerre, elle est contrainte de porter ses rationsnement sur un degré plus accentué qu'aux pires jours du dernier conflit.

Ce danger qui menace la Grande-Bretagne en temps de guerre, influe sur sa politique commerciale en temps de paix. Les Anglais doivent exporter leurs produits industriels sous peine de mourir de faim; c'est pourquoi le commerce extérieur est un sujet sur lequel ils ne plaisantent pas. Cette situation influe sur toute la vie du pays, sur les questions ouvrières comme sur le reste.

Alors que dans les autres grands pays la grève générale ne complique que le ravitaillement des principales villes, en Angleterre, dès qu'une grève éclate dans les ports ou dans le système de transport, le spectre de la famine se dresse devant toute la population au bout de quelques jours. Nous avons montré ces jours derniers que le chômage ne menace guère l'Angleterre aujourd'hui. Mais si le problème du travail s'est modifié depuis le temps de la grève générale de 1926, alors qu'en pleine période de prospérité ce pays avait 1,200,000 chômeurs en permanence, il y a un facteur qui n'a pas changé: c'est qu'en Angleterre la grève générale est une grève de la faim, dont l'ouvrier lui-même est la première victime.

Le gouvernement Attlee peut abroger la loi du gouvernement Baldwin, mais il n'est pas en son pouvoir de redonner à l'ouvrier anglais le pouvoir de faire la grève générale; c'est un jeu dangereux parce que si les conflits de travail devenaient assez aigus pour qu'on en vienne à cette extrémité, ce serait l'équivalent d'une nouvelle bataille de l'Atlantique.—Paul SAURIOL

14-11-46

### A Québec

## La session provinciale s'est ouverte hier après-midi

Le discours du trône ne fait connaître aucune surprise — Création d'un ministère de la jeunesse, augmentation du montant alloué au prêt agricole — Le problème de l'éducation aura une attention spéciale — Québec entend respecter le pacte de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord et le faire respecter — Entrée du député de Beauce, M. G.-O. Poulin — La deuxième séance sera consacrée aux discours du proposeur et du second

(par Louis Robillard)

Québec, 14.—Le feuillet de hier matin à l'Assemblée législative devançait la matière annoncée dans le discours du Trône l'après-midi; il la précisa. Le contraire est modifié habituellement. L'allocution inaugurale du Lieutenant-Gouverneur contient ordinairement un énoncé du programme législatif pour la session commençante. Par la suite, des projets de loi donnent une forme détaillée à ce plan général. Cette année, le discours du Trône ne faisait connaître aucune surprise, puisque les quatorze mesures ministérielles divulguées quelques heures auparavant renfermaient déjà plus que ce que le document énuméré de Sir Eugène Fiesset ne le laissait voir.

Dans la matinée, le Premier-Ministre annonçait une série de mesures: création d'un ministère de la Jeunesse; Loi pour aider les jeunes et former des spécialistes en génie électrique; Loi concernant les appareils de jeu; Loi modifiant la Loi des licences; Loi modifiant la Loi concernant les statuts.

Le montant alloué au prêt agricole est porté de \$50 millions à \$55 millions. Les employés de l'Hydro-Québec et de la Beauharnois Light, Heat and Power sont l'objet de deux bills ministériels, l'un a pour motif de favoriser la diffusion de la petite propriété et des pensions.

a appuyé particulièrement sur la question éducationnelle — "Nous voulons, y est-il dit, apporter notre meilleure attention aux nombreux problèmes éducationnels accumulés depuis bien des années. Dans ce but, le gouvernement a nommé un comité d'étude dont vous serez appelés à analyser le rapport et les recommandations. Au cours de la session actuelle, le gouvernement proposera une législation qui posera au moins une partie des fondements d'un plan général bien mûri, juste et approprié aux besoins et aux droits de tous les intéressés. On ajoute "dans ce domaine de l'éducation, le gouvernement affirme catégoriquement que les droits des parents et ceux du Conseil de l'Instruction publique doivent être intégralement sauvegardés. Le gouvernement est d'opinion que le système actuel de taxation pour fins scolaires est injuste envers la petite propriété, facteur de bien-être, de progrès et de paix sociale; il continuera à s'intéresser aux petits propriétaires, à leur rendre justice et à améliorer leur sort".

### Québec et la Confédération

En ce qui concerne la conférence intergouvernementale, le discours du Trône réitère l'attitude prise par M. Duplessis dès le début: "Le gouvernement estime que la décentralisation administrative et législative est de l'essence même du pacte fédératif, de l'essence même de la démocratie, tandis que la centralisation s'apparente au totalitarisme qui répugne profondément à la province de Québec".

Et on lit dans un paragraphe précédent: "C'est l'opinion raisonnée et définitive de mon gouvernement, que l'Acte de l'Amérique Bri-

### Billet du soir

Sauf le péché, il n'est guère chose plus pénible sur terre que de vieillir!

Viellir, c'est, tout d'abord, sentir ses forces décliner. Ses forces dont on était tellement sûr que l'on croyait, grâce à elles, pouvoir déferler les Goliaths de l'univers. Devenir vieux, on ne fait plus autant le brachette, et pour cause!

Viellir, c'est assister, impuissant, au départ des plus âgés que soi et se dire qu'on prend leur place, en attendant de suivre le même chemin.

Viellir, c'est constater avec amertume que, sur mille projets ébauchés, pas un n'a vu le jour. L'on se disait: "A plus tard!". Et voilà que, sans qu'on ait eu le temps de s'en rendre compte, "plus tard" est devenu "trop tard". Et l'on reste devant les débris d'échafaudages que le cours tourmenté des ans s'est chargé d'abattre.

Viellir, c'est faire le compte des illusions auxquelles l'on survit. Beaucoup de gens, parvenus à un âge que l'on est convenu d'appeler respectable, s'imaginent que la vie n'a plus rien à leur apprendre. Cela même est une illusion. S'ils se donnaient la peine d'ouvrir bien grands les yeux et les oreilles, ils apprendraient chaque jour que tel ou tel à qui ils avaient jusque là accordé leur confiance ne la mérite plus depuis longtemps, si tant est qu'il en fut jamais digne. Faire cette constatation, c'est vieillir deux fois. Mais l'on a du moins la satisfaction de n'être plus gogo.

Viellir, c'est noter, sur la physiologie de gens qui ont atteint l'âge de la demi-compétence et de la complète arrogance, ces petits airs de commutation qui signifient clairement: "Il est trop vieux! Il ne vend plus! C'est brûlé!". et autres réflexions aimables. S'ils savaient, ceux-là, comme l'on peut se passer de leurs sentiments de compassion et comme est grand le nombre des "plus de soixante" encore capables de les faire mourir à la tâche!

Viellir, c'est tout cela et bien d'autres choses encore. Rien de bien agréable, comme vous voyez. C'est même si peu agréable que l'on en vient, parfois, à prendre la vie en grippe et à souhaiter ne jamais connaître la décrépitude. Avouez qu'il y a de quoi!

Mais le mieux est de s'en remettre à la Providence. Dans sa sagesse, qui ne souffre aucune comparaison avec celle des hommes, Elle a assigné à chacun, en ce bas monde, une part de bien à accomplir. Les

### Viellir!

Sauf le péché, il n'est guère chose plus pénible sur terre que de vieillir!

Viellir, c'est, tout d'abord, sentir ses forces décliner. Ses forces dont on était tellement sûr que l'on croyait, grâce à elles, pouvoir déferler les Goliaths de l'univers. Devenir vieux, on ne fait plus autant le brachette, et pour cause!

Viellir, c'est assister, impuissant, au départ des plus âgés que soi et se dire qu'on prend leur place, en attendant de suivre le même chemin.

Viellir, c'est constater avec amertume que, sur mille projets ébauchés, pas un n'a vu le jour. L'on se disait: "A plus tard!". Et voilà que, sans qu'on ait eu le temps de s'en rendre compte, "plus tard" est devenu "trop tard". Et l'on reste devant les débris d'échafaudages que le cours tourmenté des ans s'est chargé d'abattre.

Viellir, c'est faire le compte des illusions auxquelles l'on survit. Beaucoup de gens, parvenus à un âge que l'on est convenu d'appeler respectable, s'imaginent que la vie n'a plus rien à leur apprendre. Cela même est une illusion. S'ils se donnaient la peine d'ouvrir bien grands les yeux et les oreilles, ils apprendraient chaque jour que tel ou tel à qui ils avaient jusque là accordé leur confiance ne la mérite plus depuis longtemps, si tant est qu'il en fut jamais digne. Faire cette constatation, c'est vieillir deux fois. Mais l'on a du moins la satisfaction de n'être plus gogo.

Viellir, c'est noter, sur la physiologie de gens qui ont atteint l'âge de la demi-compétence et de la complète arrogance, ces petits airs de commutation qui signifient clairement: "Il est trop vieux! Il ne vend plus! C'est brûlé!". et autres réflexions aimables. S'ils savaient, ceux-là, comme l'on peut se passer de leurs sentiments de compassion et comme est grand le nombre des "plus de soixante" encore capables de les faire mourir à la tâche!

Viellir, c'est tout cela et bien d'autres choses encore. Rien de bien agréable, comme vous voyez. C'est même si peu agréable que l'on en vient, parfois, à prendre la vie en grippe et à souhaiter ne jamais connaître la décrépitude. Avouez qu'il y a de quoi!

Mais le mieux est de s'en remettre à la Providence. Dans sa sagesse, qui ne souffre aucune comparaison avec celle des hommes, Elle a assigné à chacun, en ce bas monde, une part de bien à accomplir. Les

(suite à la dernière page)

Avis de décès

BOURSIER. — A Verdun, le 13 février 1946, à l'âge de 35 ans, est décédé Eugène Boursier, époux de Berthe Bélanger, demeurant à 3176, rue Rushbrooke, Verdun. Les funérailles auront lieu samedi, le 16 courant. Le convoi funéraire partira des salons mortuaires L. Thériault, Engr., no 1270, rue Laprairie, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Paix, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BUMBAY. — A Montréal, le 13 février 1946, à l'âge de 66 ans, est décédé l'honorable juge John, Edouard, Charles Bumbay, commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand, époux de Marie-Louise Hervieux, demeurant à Châteauguay. Les funérailles auront lieu samedi, le 16 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.S. Vallée, Ltée, No 5310 avenue du Parc, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont, où le service sera célébré à 9 heures; et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER. — A Montréal, le 12 février 1946, à l'âge de 75 ans et 8 mois, est décédée Mme veuve Elzéar Gauthier, née Lamontagne (Eugénie). Les funérailles auront lieu vendredi, 15 courant. Le convoi funéraire partira des salons de la Société coopérative des frais funéraires, no 302, rue Sainte-Catherine est, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église du Très Saint-Rédempteur, où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nécrologie

BONALMOUR. — A Montréal, le 12, à 82 ans, Charles Bonalmour, époux de feu Emilie Leduc, 4880 Ste-Emilie. BUMBAY. — A Montréal, le 13, à 66 ans, juge John-Edouard Bumbay, commandeur de l'Ordre de St-Grégoire le Grand, époux de Marie-Louise Hervieux, de Châteauguay. CLERMONT. — A Montréal, le 11, à 70 ans, Mme veuve Edouard Clermont, née Georgianna Auger, 1481 Nicolet. DESAULTES. — A Montréal, le 12, à 78 ans, Narcisse Desaultes, époux de Mrs noces de feu Rose-Anne Gullbault, en 265, de Marie-Louise Lachapelle.

DESROSIERS. — A Montréal, le 12, à 59 ans, Mme Donat Desrosiers, née Aurora Dubord, 222 boul. Gouin est. DUBORD. — A Montréal, le 12, à 74 ans, Adolphe Dubord, époux de feu Emma Malo. DUBOUCHE. — A Montréal, le 12, à 81 ans, Donat Dubouché, époux d'Elmina L'Escaillère. FAPARD. — A Montréal, le 12, à 82 ans, Joseph-Edouard Fapard, époux de Rose-Alba Lesperance, 3680 St-Jacques. GAUTHIER. — A Montréal, le 12, à 75 ans, Mme veuve Elzéar Gauthier, née Eugénie Lamontagne, 1478 Valois.

GIGNON. — A Montréal, le 12, à 57 ans, Henri Gignon, époux de Marie-Louise Lamontagne. GOHIER. — A Montréal, le 12, Mme veuve Albert Gohier, née Normandine Olier, 10880 St-François-d'Assise. LACHAPPELLE. — A Montréal, le 13, à 70 ans, Mme veuve Félix Lachapelle, née Marie-Louise Sentenne, 2577 Ontario est. LANTHIER. — A Montréal, le 11, à 65 ans, Amédée Lanthier, époux de Cordélia Clément, 2473 Centre. MIRON. — A Montréal, le 12, à 84 ans, Alfred, fils de feu Denis Miron et de feu Julie Higgins. PERRAULT. — A St-Jean, Québec, le 12, à 78 ans, J. Urgel Perrault, époux de feu Ida Laramee.

SAUVÉ. — A Montréal, le 13, à 80 ans, Mme veuve Adélaïde Sauvé, née Denise Bonnet, 417 de Boucherville. VALQUETTE. — A Montréal, le 13, à 66 ans, Donat Valiquette, époux d'Annie Dagenais, 178 Mont-Royal est.

A L'ETRANGER

New-York, 10 février. — A New-York, à 80 ans, est décédé M. Van Evrie Klipschick, généralement considéré comme le père des sciences naturelles. Il fut professeur durant quarante-trois ans. Il reçut la médaille du Jardin botanique de la School Garden Association of America et le diplôme de président de la New York School Garden Association de New York. Hartford, Conn., 9 fév. (A.P.) — A Hartford, à 57 ans, est décédé M. Henry H. Buse, musicien très bien connu. Il fut différentes occasions dirigea l'orchestre de la Paramount, Inc. Né à Chicago, M. Buse commença sa carrière professionnelle peu de temps après avoir été diplômé de l'université d'Illinois. Il fut tout d'abord premier violoniste pour l'orchestre symphonique de Minneapolis. Plus tard, il fut nommé directeur du département musical du collège Knox, à Galesburg, Ill., position qu'il occupa jusqu'à sa mort à la Paramount.

New-York, 10 fév. — A New-York, à 60 ans, est décédé M. Thomas J. Horan, qui a été une réputation comme détective au département de la police lorsqu'il captura plusieurs bandits et voleurs d'importance. Buffalo, 9 fév. (A.P.) — M. J. W. Koch, doyen de la faculté de médecine à l'université de Buffalo.

CALENDRIER

2e mois FEVRIER 28 jours. Demain: VENDREDI 15 FEVRIER 1946. 8h. FAUSTIN et JOVITE, martyrs. Lever du soleil, 7 h. Coucher du soleil, 5 h. 25. Lever de la lune, 11 h. 48. Coucher de la lune, 7 h. 14.

Nouvelle Lune, le 1, à 11 h. 43m. du soir. Premier Quartier, le 8, à 11 h. 28m. du soir. Pleine Lune, le 15, à 11 h. 27m. du soir. Dernier Quartier, le 23, à 9 h. 36m. du soir.

Table of the month of February 1946 with days of the week and dates.

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est. A Montréal, par l'imprimerie populaire (à responsabilité limitée), directrice-proprétaire — Georges Pelletier. Directeur-gérant: Le Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press. L'Association Presse ou à l'agence d'intermédiaire de toutes les informations locales que le Devoir a pu obtenir de reproduction de dépêches attribuées au Devoir sont également interdites.

Faits divers

Garçonnet mortellement blessé par un camion

Mort accidentelle — Trouvé mort dans son lit — Chauffard recherché — Affaires de Cour — Deux autres vols à main armée

Un enfant de 12 ans, Germain Bradley, de Pointe aux Cascades, a perdu la vie tragiquement, hier soir, dans un accident survenu sur la grande-route près du domicile de ses parents.

La jeune victime a été tuée instantanément par un camion, propriété de M. Raoul Besner, de Dorion, conduit par M. Alexandre Vigne. D'après la version de la police provinciale, le jeune Bradley marchait le long de la route, tenant un lourd colis sous le bras, lorsqu'il a été frappé. Il aurait été aveuglé par les phares du camion qui filait en sens inverse. Le cadavre a été transporté à la morgue des Cédres.

Mort accidentelle. Le capitaine J.-A. Quenneville a annoncé, hier soir, que l'affaire de la mort tragique de M. Jean Pelletier, âgé de 36 ans, demeurant à Bromptonville, est définitivement classée. M. Pelletier fut happé par une locomotive et trainé sur une distance de plus de 20 milles jusqu'à Richmond. En rendant un verdict de mort accidentelle, le coroner a toutefois demandé à la Sûreté provinciale de poursuivre ses recherches, car l'on a trouvé près du cadavre un portefeuille vide, contenant les papiers personnels du défunt. Toutefois la région, au sujet de la mort de M. Pelletier, possédait la somme de \$60 dans son portefeuille plusieurs heures avant la tragédie. Il donna \$20 à sa femme, acheta une montre de \$22 pour l'un de ses garçons et dépensa quelques dollars avec des amis dans un restaurant de Bromptonville quelques heures avant l'accident qui lui a coûté la vie. La police croit que les quelques dollars qui restaient dans le portefeuille de M. Pelletier ont dû être emportés par le vent entre Richmond et Bromptonville.

Trouvé mort dans son lit. St-Henri-de-Masouche, 14 — Un verdict de mort naturelle a été rendu par le Dr Mathieu, coroner de la région, au sujet de la mort de M. Raymond Jodoin, 28 ans, fils adoptif de Mme Edouard Lamoureux, de Masouche. D'après les renseignements obtenus à l'enquête, M. Jodoin a été trouvé mort dans son lit vers 8h. du matin. Les détectives Aimé Bertrand et P. Bessette, de la Sûreté provinciale, ont fait enquête sur les lieux.

Heurtés par un tramway. MM. Georges Montmorency, 38 ans, 5734, rue Christophe-Colomb, et Raoul Provencher, 27 ans, 7257, rue Dryden, ont tous deux été légèrement blessés lorsqu'ils ont été heurtés par une voiture de la Montreal Southern Counties Railway Co. vers 6h. hier soir. Conduits à l'hôpital général, ils souffrent tous deux de contusions faciales multiples. Ils ont pu retourner chez eux quelques heures plus tard.

Chauffard recherché. La police recherche présentement un chauffard qui s'est enfui après avoir heurté un enfant, mort depuis, à l'hôpital Victoria. Le bambin, André Bélanger, âgé de 5 ans, a été découvert inanimé sur la chaussée, près du domicile de ses parents, 5922, rue Saint-Urbain. Un chauffeur de taxi a découvert l'enfant et a alerté la police. Le capitaine-détective Georges Allain dirige actuellement les recherches.

Coup de masse sur la tête. M. Léo Grenier, âgé de 33 ans, 166 avenue Goulet, a été blessé hier après-midi, lorsqu'un compagnon de travail l'a frappé avec une masse. M. Grenier, employé de la voirie municipale, effectuait des réparations sur un trottoir, et tenait une pointe de fer sur laquelle son compagnon de travail frappait avec une masse. Par inadvertance, le coup a été mal porté et M. Grenier a reçu la masse sur la tête. Il s'est affaibli. On l'a transporté à Saint-Luc, où l'on considère son état comme assez grave.

Fuite de gaz. Cinq personnes ont été incommodées hier par le gaz qui s'échappait d'une fuite, dans le voisinage du no 290, carré Youville. Le commandé de secours de l'Hydro-Québec a été dépêché sur les lieux, pour pratiquer la respiration artificielle.

Quatre victimes. Quatre employés de la Shore Glove Work Co., 169, rue Villeneuve, ont été conduits à l'hôpital-Dieu hier matin après avoir été victimes de l'oxyde de carbone. Ils souffrent d'intoxication généralisée.

Imprimés de deuil. MEMENTOS — REMERCIEMENTS Imprimés ou gravés. Prix et spécimens sur demande. L'imprimerie Populaire Unifiée, 130 Notre-Dame est, Montréal. Téléphone 836-3881.

Père sans coeur. Rouyn, 14 (C.P.) — Pour avoir négligé de subvenir aux besoins de son jeune fils, âgé de 8 ans, le petit Roger Fournier, Damase Fournier, 35 ans, de Montbrun, a été condamné hier, par le juge Boily, dans cette ville du nord de la province, à 2 ans de pénitencier.

La police a rapporté que l'enfant ne pouvait s'asseoir à table pour manger avec les autres membres de la famille et que l'on donnait comme raison de cette injustice, la ressemblance de l'enfant avec son grand-père, détesté à la maison. De plus, l'enfant devait coucher sur le plancher et se contenter de la nourriture qui restait après que tous avaient mangé.

Le garçon est maintenant à l'hôpital et les médecins ont déclaré qu'il ne pourrait se remettre rapidement des mauvais traitements qu'il a subis pendant un an.

Nouvelle accusation. Toronto, 14 (G.P.) — La police a annoncé hier soir que de nouvelles accusations seraient portées contre Carl-B. French, ancien secrétaire à la mine Eldorado Refining and Smelting Co., et que des accusations avaient été portées contre deux présumés complices, dont l'un est présentement sous arrest.

French a été appréhendé en décembre dernier, sous l'accusation d'avoir omis de faire certaines entrées dans les livres de la compagnie, dans l'intention de frauder la compagnie. La nouvelle accusation est portée contre French, Boris Trejel et Barcel Pochon. On croit que Trejel est présentement à New-York, tandis que Pochon a été appréhendé par les officiers de la gendarmerie royale à Port-Houppé, près d'ici. Il comparaitra aujourd'hui.

La nouvelle accusation est formulée comme suit: "conspiration avec un autre et avec Radium, Luminous Metals Refractories, Inc. et London Radium Uranium Corporation et d'autres personnes inconnues, dans le but de frauder l'Eldorado Gold Mines Ltd, d'une quantité de radium d'une somme d'argent de pas moins de \$400,000".

Il blesse son frère. M. Paul Simard, âgé de 24 ans, 2041, rue Saint-Laurent, était à nettoyer sa carabine de calibre .22 Rem-UMP, lorsque par mégarde sa sœur, Mlle Yvette Simard, en passant près de lui, lui a donné un coup de crosse. Sous le choc, M. Simard a débranché accidentellement la gâchette et une balle est allée se loger sous le bras de son frère, Paul-Emile, âgé de seize ans.

Transporté à l'hôpital général, division centre, la victime a pu retourner chez elle après que les chirurgiens lui eurent extrait la balle. Les agents Edmond Mériaux et Lucien Perrault de l'auto-radio 21-2 ont fait les constatations d'usage.

La grève des bouchers. La grève des bouchers de septembre 1945 a eu son dernier écho, aux Assises, hier, quand treize débauchés, accusés d'attribution illégale, se sont déclarés coupables avant l'assèment du jury. Le juge Wilfrid Lazure, après avoir conseillé aux inculpés de se mêler de leurs affaires à l'avenir, les a condamnés au temps déjà passé en prison. M. Léonard Tremblay représentait la défense. La liste des noms suit: André Lefebvre, Aimé Déziel, Marcel Goupil, Lucien Desjardins, Jacques Tessier, Louis Gérard, Jean-Eudes Picard, Marcel Desjardins, Fernand Elhier, Gérard Clermont, Jean-Louis Boivin, Jean Lafontaine, Pierre Martel, Jean Demers et Amédée Bouchard.

Accusés de vol. Par suite du cambriolage d'une bijouterie de l'avenue du Parc, deux jeunes gens de 17 ans ont été traduits en cour hier après-midi, devant le juge Armand Cloutier. Un premier suspect s'était préalablement reconnu coupable, devant le juge Maurice Tétréau, d'avoir volé des bijoux pour une valeur de \$3,500.

Les deux autres prévenus, déterrés de la Cour juvénile, ont donné comme noms à la Sûreté municipale Jean-Paul Brière et Jean-Marie Masson. Ils sont tous deux accusés d'avoir volé et recélé la voiture du Dr Magnus Sine et d'avoir pris part au cambriolage avec le troisième inculpé, Raymond Galarneau.

Les jeunes gens ont affirmé qu'il n'y avait pas plus de \$500 à \$600 de bijoux dans le sac. Et pour cette raison, la Cour a refusé leur plaidoyer de culpabilité, fixant le procès au 20 février.

Vol à main armée. Un bandit armé a dérobé \$30 hier soir à la pharmacie Saint-Denis, 4200, rue St-Denis, propriété de M. J.-L. Lessard.

M. R. Thibeau, le gérant de l'établissement, se trouvait seul vers dix heures hier soir, lorsqu'un inconnu âgé d'environ 25 ans, armé d'un gros revolver noir, lui a ordonné de lui remettre tout l'argent qu'il y avait dans le tiroir-caisse. Le bandit a pris la fuite avec la somme de \$30.

Chauffeur de taxi dévalisé. Vers six heures trente hier soir, M. Valmore Tremblay, chauffeur de taxi, demeurant à 1435 rue Atwin, a été victime d'un vol à main armée. La victime avait pris trois voyageurs rue Ste-Catherine près Berri pour les conduire au no 3537 rue St-Urbain.

Arrivé à cet endroit, l'un des inconnus a brandi un revolver sur la nuque de M. Tremblay et le sommé de lui remettre son argent. Le chauffeur de taxi a alors cédé la somme de \$12 qu'il avait dans ses goussets. Les trois jeunes bandits ont ensuite disparu dans une ruelle.

Le "Old Homestead" incendié. Québec, 14 (D.N.C.) — Un incendie a éclaté vers 11 h. hier soir, au restaurant Old Homestead, rue Ste-Anne, en face du château Frontenac. Trois alarmes ont été sonnées, appelant sur les lieux les pompiers d'une dizaine de postes. Les pompiers monteront au 1er étage dans un effort pour empêcher la marche du feu entre les murs. La fumée très dense qui sortait de la cave a nuï au travail des hommes de la brigade. Le feu, cependant, n'a pas touché le restaurant lui-même, au coin de la rue du Trésor. Les bureaux du Chronicle Telegraph et le restaurant New World, qui ne sont séparés du restaurant Old Homestead, que par une étroite cour intérieure, n'étaient pas en danger.

Père sans coeur. Rouyn, 14 (C.P.) — Pour avoir négligé de subvenir aux besoins de son jeune fils, âgé de 8 ans, le petit Roger Fournier, Damase Fournier, 35 ans, de Montbrun, a été condamné hier, par le juge Boily, dans cette ville du nord de la province, à 2 ans de pénitencier.

La police a rapporté que l'enfant ne pouvait s'asseoir à table pour manger avec les autres membres de la famille et que l'on donnait comme raison de cette injustice, la ressemblance de l'enfant avec son grand-père, détesté à la maison. De plus, l'enfant devait coucher sur le plancher et se contenter de la nourriture qui restait après que tous avaient mangé.

Le garçon est maintenant à l'hôpital et les médecins ont déclaré qu'il ne pourrait se remettre rapidement des mauvais traitements qu'il a subis pendant un an.

Nouvelle accusation. Toronto, 14 (G.P.) — La police a annoncé hier soir que de nouvelles accusations seraient portées contre Carl-B. French, ancien secrétaire à la mine Eldorado Refining and Smelting Co., et que des accusations avaient été portées contre deux présumés complices, dont l'un est présentement sous arrest.

Bloc-notes

(suite de la première page)

Ce n'est là toutefois qu'une partie des embarras éventuels de ce changement horaire. Tolérable lorsqu'il est uniforme dans l'application, il devient une véritable confusion, lorsque laissé au bon plaisir de chaque municipalité. Chacun trace alors à sa fantaisie des fuseaux horaires qui sont le désespoir des voyageurs.

La période de guerre avait interrompu ce bon régime, en décrétant d'office pour tout le pays un système horaire stable. Mais voilà que nous allons revenir à l'ancien mode, où par exemple, les chemins de fer resteront sous l'heure solaire, tandis que les municipalités pourront se prévaloir, qui de l'heure avancée, qui de la double heure d'été, ou encore de l'heure réelle. Et il faudra y combiner l'heure de l'est, l'heure de Moncton, et celle du Pacifique (sans compter que l'heure solaire elle-même est largement artificielle, puisqu'elle est établie sur des fuseaux horaires approximatifs).

Ce qui importe avant tout c'est que nous ayons un système logique et uniforme au lieu de l'anarchie des horloges. L'autonomie municipale en cette affaire est une mauvaise blague, et le moins que l'on puisse exiger, c'est que seule l'autorité provinciale et non les municipalités ait juridiction en l'occurrence. Le plus simple serait de s'en tenir à l'heure de tout le monde. Mais c'est apparemment trop demander.

Le problème du taxi. Notre conseil municipal est fort agité ces semaines-ci par les difficultés croissantes du problème des taxis dans la ville de Montréal. On se plaint que le nombre des voitures est insuffisant, que certains propriétaires ou chauffeurs profitent de ce rationnement nouveau genre pour exploiter la gent "taxiable", qu'il faut des miracles de stratégie et d'astuce pour obtenir du service à certaines heures de la journée.

En fait, la population montréalaise récolte les fruits d'un régime que ses échelons ont établi pour des fins assez discutables. Au cours de la crise économique de 1930 à 1940, le métier de chauffeur de taxi était devenu peu lucratif. L'appauvrissement général avait largement réduit le nombre des clients, tandis que nombre de gens, dans l'espoir de trouver un gain, étaient venus augmenter le nombre des concurrents.

Il vint tout naturellement à l'esprit d'un certain nombre de propriétaires de taxis, que la solution la plus facile serait de limiter le nombre des concurrents, afin de garder la clientèle à un petit groupe choisi. Sous couleur d'intérêt public, lequel a toujours eu bon dos, le conseil municipal du temps décida de limiter à environ 700 le nombre des permis de taxis.

On ne voit pas bien la raison spéciale qui a justifié un tel règlement municipal pour limiter la concurrence. Car on pourrait invoquer autant d'arguments et aussi solides pour limiter le nombre des épiciers, pharmaciens, magasins, échoppes, le nombre des artisans de tel ou tel métier, des membres de professions. Ce qui d'ailleurs entraînerait le même résultat et les mêmes inconvénients que dans le cas des taxis.

Car l'effet est non seulement de diminuer la concurrence, mais surtout de faire d'un métier une sorte de chasse-gardée pour quelques familles d'anciens politiques ou autres. Si tel n'est pas le but primaire ou initial, en pratique, c'est à quoi il revient. La Philaminte de Molière s'écriait: "N'auront d'esprit que nous et nos amis". De même, la politique, la bureaucratie et le red-tape administratifs combinés s'en mêlent, les permis finissent invariablement par aller à des amis choisis, qu'il s'agisse de taxis, de permis de commerce, etc.

La solution est en somme fort simple. Qu'on laisse le commerce du taxi libre comme les autres occupations commerciales industrielles. Rien n'empêche les autorités municipales d'exiger toutes les garanties sérieuses; qualité de la voiture, examens pratiques, assurances-accidents, respect des règlements, etc., tout comme dans les autres commerces on exige l'observance des règlements appropriés.

Le raisonnement que si on laisse l'entrée libre à ce commerce, il y aura pléthore et encombrement, que les concurrents végèteront, et

TARIF des annonces classifiées du "DEVOIR" Téléphone: BELair 3361. 1 cent le mot. 25c minimum comptant. Annonces facturées 1/4e le mot. 40c minimum. NAISSANCES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MESSAGES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES. 2c par mot, minimum de 50c. FIANÇAILLES, PROCELS, MARIAGES, \$1.00 par insertion.

ACHAT DE CREANCES. Apportez-nous vos créances, billets en souffrance. Payons tout haut prix. F. André Arès, 575, rue St-Jacques, Plateau 9107.

CONVERSATION ANGLAISE. Conversation anglaise. Cercle d'étude et cours particuliers. Méthode pratique et rapide. Institutrice possédant diplôme pédagogique bilingue d'Ontario. MA. 1899.

Vente de livres. Jusqu'au 18 février, 30% de rabais sur tous les livres, sauf de classe. Choix de plus de 10,000 volumes. 3 séries de Larousse en 15, 16 et 17 volumes; oeuvres complètes de Balzac, (45 volumes); séries complètes de la revue "La Nature", Encyclopédie des reliures, etc., etc. TRANQUILLE & BOUCHER, 4663 rue St-Denis, HA. 1770.

Le papillon monarque est assez puissant pour attaquer un oiseau-mouche. ACHETEZ VOS FLEURS ICI La Patrie Fleuriste. 168 est. STE-CATHERINE. Livraison partout directement de notre serre-chauffée et etc. Téléphone: 1788-1787.

LES MEDECINS RECOMMANDENT NOS BANDES HERNIAIRES... Une spécialité de la PHARMACIE MONTREAL. Charles Duquette, propriétaire. La plus grande pharmacie de détail au monde. Portes la bande qui convient à votre malaise. Nous avons un assortiment complet de bandes herniaires, bandes médicales, bas élastiques, supports, vestes en chamail ou en flanelle rouge pour ceux qui souffrent de bronchite. Essayage à domicile ou dans nos salons privés sans frais additionnels. Experts et experts à votre service aussi bien selon l'ordonnance de votre médecin. JOUR ET NUIT HA. 7251

BUDGET. Les Certificats et les Timbres de Guerre assurent la sécurité future. Les Pastilles Smith Bros. contre la Toux — Noires ou au Menthol — assurent la sécurité contre la toux. En vente partout, 10c. PASTILLES SMITH BROS. CONTRE LA TOUX. MONTREAL. ALEXIS GAGNON.

de théologie de l'Université de Montréal la chargé. Les leçons se donneront, de semaine en semaine, le vendredi, à 4h. 30. Entrée libre aux hommes, aux prêtres et aux séminaristes. Le serpent indigo, qui n'est pas venimeux, peut tuer et manger les serpents à sonnettes.

Le protestantisme contemporain. Dix leçons d'apologétique par M. Thomas Greenwood, au Grand Séminaire. M. Thomas Greenwood donnera, demain, vendredi, au Grand Séminaire, 2065 ouest, rue Sherbrooke, la première d'une série de dix leçons d'apologétique sur "le protestantisme contemporain, ses croyances, ses pratiques", dont la faculté

A VENDRE. 10 projecteurs sonores 16 mm. VICTOR - AMPRO - BELL - HOWELL. S'adresser à Chambre 210 Hôtel Pennsylvanie 1254 ST-DENIS — MA. 2255 MONTREAL.

Nouvelles de travail. Les occasions suivantes d'emploi ne sont qu'une liste partielle des situations offertes ici par le bureau local du Service national de Placement et, ailleurs au Canada, par le SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT.

LES POSITIONS CI-DESSOUS MENTIONNEES SONT DISPONIBLES A NOTRE BUREAU, 275 OUEST, RUE NOTRE-DAME.

REMBOURSEURS — Homme de première classe seulement pour rembourrage de meubles — De nationalité anglaise ou française — 48 heures par semaine — Position permanente — Bon salaire.

OPERATEUR DE PANTOGRAPHIE — Expérimenté dans la gravure de dessins sur cuivre — Bilingue — Ancien Combattant préféré — Salaire à déterminer.

MECANICIEN — pour la réparation et l'entretien de taximètres — 54 heures par semaine — Age ou nationalité indifférents — Position permanente — Bons gages à l'homme qualifié.

REPARATION RADIATEURS (Auto) — Au moins 5 ans d'expérience dans la réparation de radiateurs d'automobiles, pour importante Compagnie de transport à Montréal — Age de 25 à 38 ans — Bilingue — 54 heures par semaine — Position permanente — Transport gratuit — Salaire de base.

CONTREMAITRE — Requis par un important manufacturier de peintures à Montréal — Pour prendre charge complète de la fabrication de peintures et émaux — Entièrement expérimenté — 5 jours par semaine — Salaire à déterminer.

OUTILLERS — Pour importante industrie à Lachine — Hommes de grande compétence seulement dans outils et matrices — 48 heures par semaine — \$1.00 de l'heure — Position permanente.

LES POSITIONS CI-DESSOUS MENTIONNEES SONT DISPONIBLES A NOTRE BUREAU, 305 OUEST, RUE STE-CATHERINE.

MODELEUSE — Pour manufacture de robes et vêtements de sport — Opératrice de machine à coudre de première classe — Pour faire nouveaux modèles de robes — Gabardine — Crêpe — Laine — Age ou nationalité indifférents — \$1.25 de l'heure.

POSEUSES D'EMPEIGNES — Expérimentées sur machines à une ou deux aiguilles chez manufacturier de chaussures pour hommes et dames — \$25.00 par semaine.

CONTREMAITRESSE — Pour manufacture de chaussures — Parfaitement qualifiée dans la fabrication de chaussures — Pouvant conduire hommes et femmes — Canadienne-française de préférence — Bon salaire — Position permanente.

Chaque bureau du Service national de Placement offre des occasions d'emploi dans sa propre zone et dans les autres régions au Canada. Si vous êtes aptes à remplir un des emplois ci-dessus, adressez-vous au plus proche bureau local du

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT. Ministère fédéral du Travail. Humphrey Mitchell, A. MacNamara. Sous-secrétaire.

Table with 2 columns: Country/Region and Price. Includes Canada (Daily, Weekly), U.S. and Canada (Daily, Weekly), and U.S. and Canada (Daily, Weekly).

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

Demain: Vent fort, froid avec neige. MAXIMUM et MINIMUM: Aujourd'hui maximum, 43. Minimum, 16. Demain maximum, 43. Minimum, 16.

A New-York

La grève des remorqueurs a pris fin ce matin

Les employés sont retournés au travail — Nomination de trois arbitres — Fin prochaine de la grève dans l'acier

New-York, 14 (A.P.) — La grève des remorqueurs du port de New-York, s'est terminée officiellement à 8 heures ce matin, mais la ville avait commencé bien avant ce temps, à revenir à son état normal.

Les principaux développements de la journée ont été la prédiction citée plus haut et le fait que l'augmentation des prix de l'acier, destinée à mettre fin à la grève, avait été élaborée et il ne restait plus qu'à l'annoncer lorsque toute l'affaire semblait avoir échoué.

Le matin, dès que les magasins new-yorkais furent ouverts, de longues queues attendaient à toutes les portes. Les édifices publics étaient bondés de monde et les lignes téléphoniques étaient surchargées.

Un représentant du gouvernement, qui a refusé qu'on dévoile son nom, a prêté cette nouvelle politique adoucissant les contrôles des prix sans pour cela fixer des salaires minima, ce à quoi l'A.F.L. et le C.I.O. sont opposés.

General Motors a fait une offre d'augmentation de 185 l'heure, mardi, mais l'union l'a rejetée, demandant 195, soit ce que le comité d'enquête du président Truman a recommandé.

Les employés de remorqueurs demandent des augmentations allant de 45 à 69 cents l'heure pour le personnel licencié et de 67 à 72 pour les autres.

Dans l'acier

New-York, 14 (A.P.) — Un chef du C.I.O. a prêté, hier soir, que la grève de General Motors sera réglée dans un avenir pas très éloigné, mais, à Washington, un nouveau différend renverse les projets d'accord sur les prix de l'acier.

Au conseil municipal

Vive opposition au projet de refinancement de notre dette

Le conseil municipal a commencé ce matin l'étude de ce projet — De nombreux points d'ordre — M. Asselin fait un long discours — Question de privilège de M. Guévremont

(Par Pierre LAPORTE)

C'est au milieu des questions de privilège, des points d'ordre, des interruptions de toutes sortes que le conseil municipal a commencé ce matin l'étude d'un projet de refinancement d'une partie de la dette municipale.

M. J.-O. Asselin, le président du Comité exécutif, a dû interrompre son discours au moins une dizaine de fois parce que des conseillers soulevaient des points d'ordre.

Le 9 février 1946, dit le président, le comité exécutif approuvait un projet de règlement prévoyant la conversion d'une partie de la dette de la ville au moyen d'une nouvelle émission au montant de \$156,980,000 et décidait de soumettre ce projet à l'approbation du conseil.

Le comité exécutif désire donc d'obtenir du conseil l'autorisation, selon le règlement 1735 et l'article 352-a de la charte, d'effectuer pour fins de rachat un emprunt de \$85,980,000 d'obligations de la cité en série payable en argent américain, à des taux d'intérêt de 1 1/4 à 3 1/4 % à échéance du 1er novembre 1947 au 1er novembre 1975, remboursables en montants variant de \$2,635,000 pour la première année à \$3,431,000 pour la dernière.

Ces obligations sont rachetables au pair à toute date d'échéance d'intérêts sur trente jours de préavis public; d'émettre des obligations au montant de \$70,500,000 en série payable en argent canadien seulement, à des taux d'intérêt de 1 1/4 à 3 % jusqu'en 1962 et de 3 1/4 à 3 % à 1975. Ces obligations sont rachetables à leur montant en principal et l'intérêt court, plus une prime de 1/2 de 1% pour chaque période complète de douze mois comprise entre la date fixée pour le rachat et la date d'échéance; cette prime ne devant pas toutefois excéder 2% du montant en principal des obligations rachetées.

Les faits suivants, dit M. Asselin, paraissent appuyer l'idée d'une conversion totale:

1o—Le succès sans précédent de l'emprunt fédéral à l'automne de 1945; 2o—La certitude qu'il n'y aurait pas d'emprunt fédéral au printemps de 1946; 3o—L'absence presque totale de nou-

Me Lucien Léger acquitté

Le président du tribunal a fait remarquer que l'inculpé n'avait rien à faire avec le vol des obligations

L'avocat Lucien Léger, membre du Barreau de Montréal, a été acquitté ce matin par le juge Omer Legrand de l'accusation d'avoir, le 28 avril 1945, recélé des obligations de la Victoire pour une valeur de \$10,500, des billets de banque, de la monnaie, des timbres-poste et d'espèces d'une valeur totale de \$9,332,20, obtenus par le vol, sachant ainsi obtenus et étant la propriété de la Caisse populaire St-Stanislas de Montréal. Me Léger était également accusé d'avoir gardé illégalement le tout en sa possession.

Le président du tribunal a fait remarquer que la Couronne avait prouvé qu'un vol par effraction avait été commis dans la nuit du 27 au 28 avril à la Caisse Populaire St-Stanislas et que des sommes considérables y étaient disparues. Elle a aussi prouvé que le 30 avril M. Léger était en possession d'environ \$9,750 de ces obligations volées et les avait échangées pour des billets de banque à la Banque Royale du Canada, succursale Van Horne.

Cependant, d'après la preuve de la défense, représentée par Me Lucien Gendron, c.r., et Me Alexandre Chevalier, c.r., l'accusé avait un client, M. Maurice Berthiaume, qui avait une taverne à vendre au prix de \$53,000. Il avait été question de cette transaction entre l'accusé et l'avocat Robert.

Le 30 avril, M. Robert appelait Me Léger pour lui dire qu'il avait un acheteur pour la taverne, lui demandant de venir le rencontrer à son bureau. Là M. Léger a rencontré un dénommé Dubois qui a été identifié plus tard comme étant Jean Laurin. Ledit Dubois a alors offert \$10,000 comptant, déclarant que le lendemain il apporterait \$20,000 pour compléter le montant que M. Berthiaume exigeait comme comptant pour la vente de la taverne.

Le lendemain, M. Robert a averti l'accusé que la transaction et le marché par lequel Dubois n'avait pas les \$20,000 qu'il fallait. Sur ce, Me Léger a pris l'argent provenant des obligations qu'il avait déposés dans sa voiture et est allé remettre à M. Robert en présence de Dubois. Il a réclamé \$100, pour ses frais. Me Léger n'avait donc rien à faire avec le vol des obligations. En terminant son jugement le juge a ajouté que si l'accusé avait connu ou craint un caractère criminel dans ces transactions, il n'aurait pu raisonnablement croire qu'il fit allé à trois reprises à la même banque, voir le même gérant pour changer ces obligations.

Après que Me Léger eut été acquitté, Me Oscar Gagnon, c.r., avocat-chef de la Couronne, a déclaré que la poursuite n'avait pas de preuve à offrir dans la cause de conspiration qui avait été portée contre l'accusé.

Jean Laurin, le dénommé Dubois impliqué dans cette affaire, devait subir son enquête préliminaire avant le même juge. L'instruction a toutefois été renvoyée au 21 février.

M. MacKinnon arrivé à Tegucigalpa

Tegucigalpa, Honduras, 14 (C.P. câble). — M. James MacKinnon, ministre canadien du Commerce et de l'Industrie, en tournée dans les pays des Caraïbes pour discuter des ententes commerciales, est arrivé hier à Tegucigalpa, capitale du Honduras.

Les réfugiés européens

Londres, 14 (C.P.) — L'Assemblée des Nations Unies a voté à l'unanimité en faveur d'une enquête sur le problème des réfugiés européens, après avoir rejeté trois propositions russes réclamant la restriction des activités politiques dans les camps de réfugiés.

Leduc subira un examen mental

Un examen mental a été ordonné par le juge Omer Legrand dans le cas de Laurent Leduc, 25 ans, 2540 rue St-Jacques, accusé de tentative de meurtre sur la personne de son père, M. Adolphe Leduc, 60 ans. Me Irénée Lagarde, c.r., qui a demandé cet examen mental, occupe pour la Couronne dans cette affaire.

velles émissions des gouvernements provinciaux et municipaux et des grandes compagnies industrielles et commerciales;

Le rachat et le remboursement par plusieurs corporations industrielles ou municipales d'une partie de leurs obligations; 2o—Le succès d'émissions nouvelles, à des termes et conditions très avantageux, pour remplacer celles rachetées;

Le fait que certaines corporations municipales aux Etats-Unis ont converti leur dette il y a six mois et qu'elles se proposent de le faire de nouveau;

L'emploi général sur le continent et les restrictions imposées se traduisent en d'importantes économies d'argent qui grossissent considérablement les dépôts aux banques, ainsi que le démontrent leurs états financiers publiés en novembre, décembre 1945 et janvier et février 1946;

M. Asselin affirme que la ville réalisera une économie de \$8,000,000 en effectuant ce refinancement et il termine en disant: "Il va sans dire que je vous recommande cette mesure de redressement de la structure de notre dette et que je crois qu'aucune entrave n'en devrait retarder l'adoption. En différenciant l'application serait assumer une très lourde responsabilité." La séance continue.

Un avion s'écrase à Terrebonne

(Dernière heure)

On nous rapporte en dernière heure qu'un avion bi-moteurs de l'armée américaine se serait écrasé sur le terrain de M. Fabien Chartrand, de Terrebonne, vers 4 h. ce matin. L'avion, piloté par deux officiers hawaïens et volant en direction des Trois-Rivières, aurait, semble-t-il, été forcé d'atterrir à travers une brume épaisse et aurait donné dans une petite forêt de pins. Les deux moteurs ont été arrachés et les deux pilotes ont eu les bras et les jambes fracturés. Tous deux auraient été transportés à l'hôpital militaire. L'appareil était à la charge du capitaine Almach.

Au Conseil législatif

Installation de M. Edouard Asselin cet après-midi

Québec, 14 — Le Conseil législatif, immédiatement après la lecture du discours du trône par le lieutenant-gouverneur, sir Eugène Fiset, a tenu hier après-midi, une très courte séance, sous la présidence de M. Alphonse Raymond.

La Chambre haute s'est ensuite ajournée à jeudi après-midi, pour la discussion de l'adresse en réponse au discours du trône. Le proposer sera M. Jean-Louis Baribeau et le second, M. Pierre Bertrand.

Au début de la séance de cet après-midi, le nouveau conseiller législatif, M. Edouard Asselin, fera son entrée à la Chambre haute. Il sera présenté au président par sir Thomas Chapias, leader du gouvernement au conseil, et par M. Jean-Louis Baribeau.

Avant de commencer la discussion sur l'adresse, on rendra hommage à feu M. L.-A. Giroux, conseiller, décédé en juin dernier.

S. E. Mgr Maurice Roy, professeur émérite

Québec, 14 (D.N.C.) — Son Exc. Mgr Maurice Roy, nouvel évêque des Trois-Rivières, a été nommé, hier soir, par le conseil universitaire de l'Université Laval, professeur émérite de la faculté de théologie. C'est le troisième professeur émérite de cette faculté. Les deux autres sont LL. EE. NN. SS. Alfred Langlois, évêque de Valleyfield, et Georges-Léon Pelletier, évêque auxiliaire, qui tout comme Mgr Roy, ont été élevés à cette dignité à titre d'anciens professeurs de la faculté.

Mgr Roy était professeur titulaire de la faculté et supérieur du grand Séminaire à son élévation à l'épiscopat.

M. l'abbé C.-O. Garant nommé doyen

Québec, 14 (D.N.C.) — M. l'abbé Charles-Omer Garant a été nommé doyen de la faculté de théologie de l'Université Laval, par le conseil universitaire, qui a également, au cours de sa séance d'hier, procédé à la formation du bureau de direction de l'Institut d'hygiène et de biologie humaine, approuvé un nouveau règlement de l'examen du baccalauréat en pharmacie et ratifié quelques autres nominations.

Inauguration des cours d'hôtellerie

Demain aura lieu l'inauguration des cours d'hôtellerie et d'art culinaire sous les auspices des Ecoles d'arts et métiers et du Service de l'aide à la jeunesse. La date d'ouverture de ces cours est attendue avec impatience par le public intéressé à la suivre. Ils ne devaient être inaugurés que lorsque l'ancien meuble de l'Université de Montréal, rue Saint-Denis, serait prêt à recevoir les différents départements du Secrétariat provincial, mais M. Omer Gôté, cédant aux demandes pressantes des civils et des militaires démobilisés des deux sexes, en a autorisé l'ouverture immédiate.

Ces cours se donneront temporairement à l'École d'arts et métiers, 7345, rue Garnier, et seront mixtes et bilingues. Ils se dérouleront le jour et dureront de six mois à deux ans, selon les matières étudiées et la spécialisation désirée.

Le gouvernement provincial a désigné M. Napoléon Girard comme professeur.

Soutenance de thèse

M. Stephen B. MacLeod, M.A., L.L.B., soutiendra demain, à 10 heures, l'avant-midi, en l'amphithéâtre H-4 de l'Université de Montréal, une thèse pour l'obtention de son doctorat ès arts (Ph.D.) sur le sujet suivant: "The problem of the subnormal child in the 20th century". Le jury comprendra, sous la présidence du doyen de la Faculté des lettres, le chanoine Arthur Sideléau, MM. Atherton et Greenwood. Le public est cordialement invité à cette soutenance.

Militaires attendus à Halifax dimanche

Quelques Canadiens français de la métropole doivent arriver à Halifax, le 17 courant, à bord des navires Lady Nelson et H. M. S. Arbluer. Ce sont: le lieutenant M.-M. J. Béard, le sergent E. Richer, les caporaux A. Gagné, J.-G. Mailloir, G. Poirier; les soldats E. Beaud, A. Bégin, J.-P. Casavant, E. David, J.-R. Dupont, M. Dusault, J.-P.-L. Favron, R. Guénette, R. Lagacé, G. Pêpin, R.-F. Provost, R. Simard et J.-A. Tessier.

M. Louis Robillard élu président

La galerie de la presse a tenu ses élections à Québec

Québec, 14 (D.N.C.) — Les courriéristes parlementaires ont tenu leur assemblée annuelle hier après-midi. Ils ont élu unanimement à la présidence, M. Louis Robillard, du *Devoir*. Le vice-président est M. Maurice Bernier, de l'*Événement-Journal*, et le secrétaire-trésorier, M. Guy Gagnon, de la *Canadian Press*.

Il est choisi comme patrons d'honneur, M. Alphonse Raymond, président du Conseil législatif, et M. Alexandre Taché, président de l'Assemblée législative.

Il s'est adopté une résolution de remerciements à l'adresse de M. Roméo Lorrain, ministre des Travaux publics, en témoignage d'appréciation pour les améliorations considérables apportées à leurs quartiers du Parlement. La *Galerie de la presse* de la Législature se compose de seize membres représentant les quotidiens de la province et les agences de nouvelles.

Le rapport du comité du métro

Avant de songer à un métro il faut améliorer la circulation en surface

Le sous-comité du métro de la commission d'urbanisme soumettra son rapport aux autorités municipales au cours de la semaine prochaine. C'est ce que l'on a annoncé hier soir, à l'issue de la sixième et dernière session du sous-comité, tenu au Cercle Universitaire. Les membres de ce sous-comité ont toutefois refusé d'en dire davantage.

"Nous ne saurions révéler la teneur de notre rapport avant que le comité exécutif en ait été saisi", a déclaré entre autres M. Aimé Cousineau, directeur du service d'urbanisme et membre du sous-comité du métro.

En ce qui concerne le rapport officiel des membres du sous-comité, les journalistes ont appris que ce rapport recommande aux autorités municipales d'accélérer l'étude de l'amélioration du transport en surface avant de songer à un métro.

Le rapport se prononce en faveur du principe d'un métro, bien qu'il n'appuie pas spécifiquement le projet soumis par la Montreal Tramways.

Les membres du sous-comité du métro ont dit qu'ils ont dû entreprendre immédiatement des études techniques et financières avancées au sujet du métro, afin de bien s'assurer que l'on ne dotera pas Montréal d'un éléphant blanc.

Pour en arriver à leurs recommandations, les membres du sous-comité ont eu des entretiens avec M. Jacques Gréber, célèbre architecte français, ainsi qu'avec des représentants de la compagnie des tramways.

Attentat dans la rue

M. Roland Brossard, 554 rue Thérien, a rapporté à la police que vers 3 h. 30 ce matin il a été attaqué dans la rue par deux inconnus qui l'ont frappé avec un bout de boyau pour ensuite le dépouiller de son porte-monnaie contenant \$60.

La victime croit que deux jeunes filles qu'il aurait rencontrées dans un café de la rue Notre-Dame est, seraient les complices des ses agresseurs. La police a dû conduire M. Brossard à l'hôpital Western où il a été pansé pour des contusions à la figure et à la tempe gauche.

Deux ans de pénitencier

Le juge Maurice Tétréau a condamné à deux ans de pénitencier chacun des trois jeunes bandits qui ont commis un cambriolage dans l'établissement de Denise Shoe Co., au début de la semaine.

Les inculpés sont Léo Cortes, 18 ans, 146 avenue Fairmount; Harvey Cross, 21 ans, 5278 rue Clarke; et Edmond Quevillon, 19 ans, 3782 rue Colonial. Tous trois avaient été pincés au lit tout habillés dans la maison de Quevillon, quelques instants après le vol de \$100 de cuir à ladite manufacture.

Guy Leduc, sans adresse connue, a été condamné lui aussi à deux ans de pénitencier, par le même juge, pour avoir attaqué une femme et lui avoir volé son réticule.

Chauffeur de taxi volé

Un autre chauffeur de taxi a été victime d'un acte de banditisme ce matin vers 4 h. 30. Il s'agit de M. Issie Pepper, 3330 rue Van Horne, apt. 7, travaillant pour le compte de la Van Horne Taxi, 100 ouest, rue St-Viateur. M. Pepper avait pris deux jeunes gens, Ste-Catherine près St-Laurent, pour aller les conduire rue Notre-Dame près Nicolet. A l'endroit désigné l'un des bandits a asséné un coup sur la tête du chauffeur avec une arme quelconque et l'a ensuite dépouillé d'une somme de \$19 avant de prendre la fuite avec son complice.

Réception du Club Renaissance

Québec, 14 (D.N.C.) — Hier soir, le Club Renaissance a donné sa réception habituelle à l'occasion de l'ouverture de la Session. Cinq cents personnes avaient répondu à l'invitation. Le Dr Alphonse Dion, président du Club, a reçu les écrivains.

La Voix de Rome

Le Saint-Père lance un appel aux grandes puissances

Il les invite à consacrer leurs forces "au service du droit et non à sa violation plus ou moins ouverte" — Les cardinaux continuent d'arriver dans la Ville-Eternelle — Son Eminence le cardinal Villeneuve a pris l'avion ce matin à Londres, en route pour Rome

Cité du Vatican, 14 A. P.) — Sa Sainteté Pie XII a lancé hier un appel au monde, et aux grandes puissances en particulier, leur demandant de consacrer leurs forces "au service du droit et non à sa violation plus ou moins ouverte".

Le Souverain Pontife, qui, selon deux cardinaux-élus qui l'ont vu hier, s'est remis de sa grippe de la semaine dernière, a lancé cette exhortation alors que l'on fait les préparatifs pour l'élection la semaine prochaine de 32 prélats au cardinalat.

S'adressant au nouvel ambassadeur belge près le Saint-Siège, le prince Réginald de Croÿ, qui a présenté ses vives condoléances au pape à l'occasion de l'anniversaire de la Belgique aux traditions de liberté sous l'oppression des envahisseurs allemands.

Il a dit: "Une nation si gravement blessée par une avidité déchaînée de domination se sent, du fait même de sa triste expérience, tellement plus liée à la noble tâche de promouvoir la paix."

"Nous prions le Très-Haut de permettre que cette ardente aspiration des peuples se traduise en une réalité plus tangible. Pour cela, la première et indispensable condition c'est que tous les Etats mettent leur force au service du droit, et non à sa violation plus ou moins ouverte."

Les cardinaux-élus à qui le pape a accordé une audience hier, étaient les archevêques Norman Gilroy, de l'Australie, et Bernard Griffin, de Westminster, Angleterre.

Les deux premiers cardinaux-élus des Etats-Unis à arriver, les archevêques Samuel A. Stritch, de Chicago, et Edward Mooney, de Détroit, seront reçus en audience par le pape aujourd'hui. Ils se sont reposés hier matin, et ils étaient les invités de M. Alexander C. Kirk, ambassadeur des Etats-Unis en Italie, qui les a reçus à déjeuner.

Déjà 23 des 30 qui recevront le pape lui-même sont arrivés. S. E. Mgr J. C. McGuigan, archevêque de Toronto, qui est à Rome depuis le mois dernier, a été l'un des premiers à arriver.

On s'attend à l'arrivée aujourd'hui de S. Exc. Mgr Francis J. Spellman, archevêque de New-York, et de S. Exc. Mgr John J. Glennon, archevêque de Saint-Louis; l'évêque chinois, S. Exc. Mgr Thomas Tien, descendra en même temps qu'aux de l'avion venant de Paris. S. Exc. Mgr Petit de Julleville, archevêque de Rouen, arrivera de France par train.

Bien que la maladie ait retenu chez eux les archevêques Jon de Long, d'Utrecht, en Hollande, et Jules Saliege, de Toulouse, France, il semble bien que la grande majorité des trente-sept cardinaux présents à l'heure actuelle, à Rome, assisteront au Consistoire. Son Eminence le cardinal Rodrigue Villeneuve, descendu à Southampton lundi, est en route pour Rome.

Le Vatican a annoncé que l'allocution du Saint-Père aux cardinaux,

Un mouvement diocésain des loisirs

Mgr Albert Valois souhaite que les semaines d'apostolat laïc se multiplient dans le diocèse

Hier soir, le comité paroissial de la Nativité d' Hochelaga dont la semaine d'apostolat laïc bat son plein et remporte un succès inespéré, faisait dire à Mgr Albert Valois, V.G. et directeur diocésain de l'action catholique: "les paroissiens de la Nativité, en face des succès que remportait l'an dernier sa première semaine d'apostolat laïc, ont voulu cette année, nous valoir leur profession de foi, ils méritent des félicitations. Que ces semaines se multiplient dans tout le diocèse et nous verront plier par nos paroisses le niveau moral de notre population qui n'est pas méchant, disons-le de suite, mais s'est laissé entraîner par un vide de plaisirs inadéquats à sa formation chrétienne. Un mouvement de loisirs diocésain est en branle et nous laisse entrevoir de magnifiques espoirs quant à son approbation par nos paroissiens de toutes les paroisses du diocèse. Le laisser-aller de nos familles chrétiennes est la conséquence du travail des mères dans les usines de guerre; la vie facile dénuée de sacrifices, de charité chrétienne, n'est plus le fait que nos jeunes gens, nos jeunes filles, toute la famille jeune, nous, parents et mères de famille, nous, jeunes gens, n'ayons pas peur d'affirmer votre foi. Proclamons-la partout et toujours, car le Christ veut des chrétiens agissants et la Nativité me semble une formidable force de travail et de vieillesse, capable de mater l'immoralité qui mène au crime, à respecter ses parents, à la faire respecter, à s'affirmer comme le font certains membres de sectes religieuses, et à s'affirmer encore et toujours de paroles et convaincements chrétiens."

Me Raymond Eudes, M.P., s'est fait l'interprète des paroissiens de la Nativité et

le 20 février, et la cérémonie de la remise des barrettes de cardinaux, sera radiodiffusée par le poste du Vatican.

Le cardinal Villeneuve à Londres

Londres, 14 (C.P. câble). — Son Eminence le cardinal Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, a pris l'avion aujourd'hui pour Rome, où il assistera au Consistoire la semaine prochaine.

Le cardinal est arrivé ici hier, venant de Southampton, après avoir fait la traversée de l'Atlantique à bord du paquebot *Queen Elizabeth*. A Rome, il rencontrera S. Exc. Mgr J.-C. McGuigan, archevêque de Toronto, qui deviendra le premier cardinal canadien de langue anglaise. S. Exc. Mgr McGuigan est arrivé à Rome, le mois dernier.

Trois cardinaux à Paris

Paris, 14 (A.P.) — L'avion *Etoile de Rome*, a quitté l'aéroport d'Orly, aujourd'hui, ayant à son bord LL. EE. NN. SS. Francis J. Spellman, de New-York, John Glennon, de Saint-Louis, et Thomas Tien, de Chine, qui se rendent à Rome pour assister au Consistoire. Le départ s'est effectué à 2 h. de l'après-midi (8 h. a.m., heure de l'est).

S. E. Mgr Spellman a célébré une basse messe en l'église Notre-Dame, avant de partir pour Rome, où les trois prélats recevront le chapeau cardinalice.

S. E. Mgr Tien a célébré sa messe à Ste-Madeleine, tandis que S. E. Mgr Glennon, âgé de 83 ans, qui a bien supporté les fatigues du long voyage, s'est reposé au Grand Hôtel.

S. E. Mgr Spellman et sa suite sont arrivés de bonne heure à Notre-Dame. Des gardes suisses ont escorté le groupe qui a défilé entre les colonnes de la magnifique cathédrale.

S. E. Mgr Spellman n'a pu rencontrer Son Eminence le cardinal Suhard, archevêque de Paris. Le cardinal était parti plus tôt pour Rome où il assistera, avec les autres membres du Sacré-Collège, au consistoire du 18 février.

L'archevêque de New-York, assisté du colonel Edward J. Killion, amonieur de l'*Air Transport Command*, de Mgr William T. McCarty, amonieur senior militaire de New-York, et d'un monseigneur français et de deux acolytes vêtus de blanc, a célébré la messe dans la chapelle des Sept-Douleurs. Toute la suite du nouveau cardinal a assisté à la cérémonie, ainsi que des représentants de la presse française et américaine et d'une demi-douzaine d'autres personnes.

Dans un bref sermon qu'il a prononcé, S. E. Mgr Spellman a rendu hommage aux Français et aux Américains "qui ont versé leur sang pour la paix". "Ils sont morts — et nous prions dans le même but — pour que la paix et la justice reviennent dans le monde, par leurs souffrances et nos prières", a dit l'archevêque.

Les trois cardinaux-élus sont attendus à Rome, tard cet après-midi.

a présenté les hommages au clergé du diocèse de Montréal, au curé et aux vicaires de la paroisse.

M. Jean-Marie Brassard a dirigé le forum qui avait pour thème "Les moyens à prendre pour vivre sa vie chrétiennement au foyer, à l'école, au bureau, et l'étude des loisirs sous toutes ses formes, ses genres, afin d'intéresser parents, jeunesse, toute la famille."

Rapport de l'archiviste provincial

Québec, 14 (D.N.C.) — Le secrétaire de la province, M. Omer Gôté, a déposé hier après-midi, à l'Assemblée législative, le rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1944-45.

Blessée par un chauffeur

Mme N. Ahern, 81 Bois-Francis, a été frappée ce matin, à Ville St-Laurent, par un chauffeur qui a pris la fuite après l'accident. Trois personnes ont porté secours à la victime mais aucune d'elles n'a pu voir l'auto. Mme Ahern a été transportée à l'hôpital Général juif. L'agent Augier, de la circulation provinciale, a été dépêché sur les lieux pour faire enquête.

Aperçu historique sur les petits séminaires de la Province de Québec

par René BOUNADERE, prêtre du diocèse de Joliette. "Tranche de l'histoire de l'Eglise au Canada. Pages qui racontent le problème du recrutement du clergé, et le rôle des maisons d'enseignement, au milieu des vicissitudes politiques du pays." Au comptoir et par la poste: 0.75. SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR".

La vie liturgique

Le dimanche de la Septuagésime

Le temps de la Septuagésime comprend les trois semaines qui précèdent le Carême. Il forme une des divisions de l'Année liturgique et se partage en trois sections qui sont la Septuagésime, la Sexagésime et la Quinquagésime.

Nos jours s'élèvent à soixante-dix ans, Et dans leur pleine mesure à quatre-vingts ans (Ps. 89,10).

Il signifie la captivité d'Israël à Babylone. "Tout ce pays sera une solitude, un désert, et ces nations seront asservies au roi de Babylone pendant soixante-dix ans (Jr. 25, 10). Ce que ces soixante-dix ans furent pour Israël, les soixante-dix jours doivent l'être pour les chrétiens: un temps d'expiation volontaire, c'est pour marquer le caractère pénitentiel de ce Temps que la liturgie supprime le chant de l'Alleluia aux messes du Temps.

Introït Les gémissements de la mort m'ont environné, les douleurs de l'enfer m'ont assiégré; j'ai invoqué le Seigneur dans ma tribulation, et de son saint temple, il a écouté ma voix". L'hébreu porte:

Les liens du school m'entouraient, Les filets de la mort étaient tombés sur moi.

Dans ma détresse, j'ai invoqué Jéhovah, J'ai crié vers mon Dieu.

"David adressa à Jéhovah les paroles de ce cantique, après que Jéhovah l'eut délivré de la main de tous ses ennemis et de la main de Saül" (2 Sam. 22,1). Les angoisses de David préfiguraient celles de Notre-Seigneur, de l'Eglise et des âmes. Les filets du school ce sont toutes les maladies spirituelles qui, comme des filets aux mailles serrées, ne lâchent pas facilement leur proie.

Notre âme, comme le passereau, s'est échappée du filet de l'oiseleur; le filet s'est rompu, et nous avons été délivrés (Ps. 123,7).

"Dans ma détresse, j'ai invoqué Jéhovah". Dans les moments de détresse, on s'adresse d'instinct aux vrais amis. Dieu est le plus vrai de tous. Il est tout naturel qu'on se tourne alors vers lui.

Collecte "Nous qui sommes justement affligés pour nos péchés". Nos péchés, c'est d'abord le péché originel.

— Parfaitement. On n'a pas accoutumé de le considérer avec beaucoup d'attention. Pourtant, dans l'ordre du mal, son rôle est capital. Par lui, c'est toute la nature humaine qui est viciée. Cette solidarité dans le mal avec Adam — dans le bien, passe encore — nous choque. D'abord, c'est si loin Adam et sa chute et puis, comme on dit, chacun pour soi. Notre époque est individualiste. Les causes sont d'ordre philosophique. Nous ne faisons que le noter pour aujourd'hui. Pensez socialement, manière naturelle de penser d'un être social, nous n'en avons guère l'habitude. Heureusement, les choses sont ce qu'elles sont. Les déformations de la

Nouvelles des Trois-Rivières

La ville des Trois-Rivières présentera un bill à la présente session de la Législature

Les Trois-Rivières, 14 (D. N. C.). — La ville des Trois-Rivières présentera un bill à la prochaine session de la Législature, pour amender sa charte. Un premier projet accepté comporte deux choses: la clarification des limites sud de la ville et la ratification et la validation des rôles d'évaluation et de perception pour les années 1945 et 1946.

Ce projet de bill sera complètement plus tard. Il comprendrait entre autres l'item la ratification d'ententes possibles avec certains contribuables au sujet de l'évaluation. On prévoit que des ententes pourront être conclues avec la City Gas & Electric, la Three Rivers Grain Elevator et aussi avec nos autres grandes industries: la Canadian International Paper, la St. Lawrence Paper Mills, la Wabasso Colton, la Consolidated Paper et la Canada Iron.

Tout indique que les jugements dans les causes des compagnies Canadian International et St. Lawrence Paper Mills seront rendus publics dans quelques jours. Ces jugements comporteront certaines directives réglant l'évaluation de ces deux compagnies pour l'année 1945 seulement. Mais ces directives pourront aussi servir à l'établissement d'une politique d'évaluation industrielle pour l'avenir. Ces jugements fourniront peut-être aussi la base de certaines ententes entre la ville et nos grandes industries et ces arrangements devront être ratifiés par la Législature.

Le chef du contentieux municipal a aussi reçu mission de chercher le moyen de faire soustraire à l'impôt sur le revenu l'indemnité de \$3,000 au maire et celle de \$1,000 aux échevins. On estime qu'elle ne constitue pas un salaire mais une indemnisation des dépenses imposées par des fonctions officielles.

La question des limites de la ville n'a jamais été discutée en séance de la Législature. Au cours de ces conflits d'évaluation municipale certains de nos grands industriels ont prétendu qu'une partie au moins de leurs propriétés se trouvaient hors des limites de la ville, c'est-à-dire au sud d'une limite constituée par la ligne des hautes eaux du fleuve.

M. l'échevin Charles-P. Rocheleau a été choisi comme président de la Commission de l'exposition. M. Jules Montour, maire de la banlieue, a été nommé vice-président; M. Robert Corbeil, secrétaire du gérant municipal et greffier-adjoint de la cité agit comme secrétaire intérimaire de la Commission, en attendant la nomination d'un secrétaire administrateur permanent. Il y a une dizaine de candidats à ce dernier poste.

La compagnie International Water Supply, de London, Ontario, a commencé les travaux préparatoires à la construction d'un puits Layne, sur l'emplacement de l'ancienne rue Bolvin, entre les rues des Forges et Saint-Georges.

La construction de ce premier puits Layne se fera en vertu d'un contrat passé entre la ville et la compagnie, il y a déjà quelques mois. Les travaux dureront plusieurs mois. Ce sera une première expérience pour la ville des Trois-Rivières et si les résultats sont satisfaisants, il est plus que probable que la ville fera construire quelques autres puits d'ici quelques années.

Le puits de la rue Bolvin aura une capacité minimum garantie de 500,000 gallons par jour et cette capacité sera tout probablement portée à un million de gallons par jour.

Commissaire d'urbanisme La majorité du conseil s'est prononcée pour le principe d'une commission de l'urbanisme. Les échevins Guimont et Durand furent les seuls à s'y opposer. La commission n'aura qu'un pouvoir consultatif. Sa création a été réclamée par la Ligue des Propriétaires. L'argument invoqué par ces deux dissidents a été que la commission empiéterait sur les pouvoirs du conseil. L'échevin Arthur Guimont a réclamé le rétablissement des Présidences de comité. Le maire Rouseau déclara que ce serait incompatible avec les pouvoirs du gérant. L'échevin Poliquin a déclaré que l'expérience des présidences dans le passé avait été désastreuse et qu'il vaut mieux n'y pas retourner.

M. le notaire J.-A. Trudel, de notre ville, a été élu président de la Corporation de l'hôpital-sanatorium Cooke lors de l'assemblée générale des membres de cet organisme. Il remplace à ce poste M. le Dr Jean-Paul Beaudet, qui a remis sa démission à cause de ses nombreuses autres occupations.

Le brise-glace McLean Le brise-glace N.-B. McLean poursuit sans difficulté son travail en amont des Trois-Rivières. Il est actuellement à quatorze milles à l'ouest des Trois-Rivières, à la courbe de Yamachiche. On croit que le brise-glace pourra atteindre Sorel d'ici la fin de la semaine.

La Chambre de commerce La Chambre de commerce a élu les directeurs suivants pour 1946: MM. Donat-A. Bisson, Emile Jean, P.-B. Kimball, Laurent Paradis, R. Poulette et J.-H. René de Cotret. Les membres demeurant en fonction du conseil précédent sont MM. J.-C. Boudreau, J.-A.-D. Chagnon, R.-J. Clark, Roméo Delisle, André Julien et Aimé Montcalm.

Religieuse décédée Un nouveau deuil vient de frapper les Ursulines de notre ville par la mort presque subite de Mère Saint-Joseph, religieuse de chœur, décédée au monastère à l'âge de trente ans, dans la huitième année de sa profession religieuse. Née Boudreaux (Yonne), elle était la fille de M. J.-C. Boudreaux, citoyen très connu de notre ville. Elle laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, M. et Mme J.-C. Boudreaux, cinq sœurs: Mlles Anna-Rose, Patricia, Marie, Thérèse et Pauline; trois frères, MM. Gilbert, Charles et Léon; deux belles-sœurs: Mmes Gilbert et Charles Boudreaux. Les funérailles auront lieu en la chapelle du monastère des Ursulines.

Assemblée du conseil central Tous les délégués du conseil central sont priés d'assister à l'assemblée régulière du conseil central qui aura lieu ce soir à 1231, est, rue Demigny, à 8 h. 15 précises.

L'assainissement financier en France

Programme du ministre des finances André Philip

Paris, 14 (S.I.F.). — M. André Philip, ministre des Finances et de l'économie nationale, a établi son programme en vue de l'assainissement financier. Ce programme comporte cent trente et un milliards de compressions de dépenses et trente neuf milliards d'augmentation des recettes. Voici le détail des mesures proposées pour la partie recette:

Relèvement des forfaits en matière de bénéfices industriels et commerciaux: deux milliards.

Relèvement du droit d'enregistrement sur les ventes des fonds de commerce: un milliard.

Sur taxe exceptionnelle de 5 à 10% de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières et des valeurs variables: huit cent millions.

Relèvement de 2 à 3 pour mille de l'impôt sur les opérations boursières: deux cent millions.

Impôt de solidarité nationale: les délais de paiement seront réduits de quatre à deux ans en ce qui concerne l'impôt sur le capital, de deux à un an en ce qui concerne l'impôt sur l'enrichissement, ce qui apportera dans les caisses de l'Etat un surplus de dix-sept milliards.

Relèvement des droits sur l'alcool: neuf cents millions; sur les vins d'appellation contrôlée: un milliard (les prix des vins ordinaires restent inchangés).

Taxe à la production portée de 9 à 10%: six milliards.

Augmentation de la taxe sur l'essence, le prix de vente étant porté à 11 francs le litre: un milliard huit cent millions.

Augmentation du prix des tabacs: huit milliards.

Les compressions de dépenses sont les suivantes: Les subventions accordées par l'Etat pour réduire le prix de vente des produits importés fournis aux grandes entreprises économiques — chemins de fer, sidérurgie, métallurgie, etc. — seront supprimés ce qui permettra de récupérer les sommes suivantes: charbon, trente-trois milliards; métaux spéciaux (zinc, étain, etc.), six milliards.

L'augmentation des tarifs des chemins de fer, dont le déficit d'exploitation est couvert par l'Etat rapportera sept milliards. Le total des sommes récupérées par cette série de mesures atteint quarante-six milliards.

La Chambre de commerce a été choisie comme président de la Commission de l'exposition. M. Jules Montour, maire de la banlieue, a été nommé vice-président; M. Robert Corbeil, secrétaire du gérant municipal et greffier-adjoint de la cité agit comme secrétaire intérimaire de la Commission, en attendant la nomination d'un secrétaire administrateur permanent. Il y a une dizaine de candidats à ce dernier poste.

Construction d'un puits La compagnie International Water Supply, de London, Ontario, a commencé les travaux préparatoires à la construction d'un puits Layne, sur l'emplacement de l'ancienne rue Bolvin, entre les rues des Forges et Saint-Georges.

La construction de ce premier puits Layne se fera en vertu d'un contrat passé entre la ville et la compagnie, il y a déjà quelques mois. Les travaux dureront plusieurs mois. Ce sera une première expérience pour la ville des Trois-Rivières et si les résultats sont satisfaisants, il est plus que probable que la ville fera construire quelques autres puits d'ici quelques années.

Le puits de la rue Bolvin aura une capacité minimum garantie de 500,000 gallons par jour et cette capacité sera tout probablement portée à un million de gallons par jour.

Commissaire d'urbanisme La majorité du conseil s'est prononcée pour le principe d'une commission de l'urbanisme. Les échevins Guimont et Durand furent les seuls à s'y opposer. La commission n'aura qu'un pouvoir consultatif. Sa création a été réclamée par la Ligue des Propriétaires. L'argument invoqué par ces deux dissidents a été que la commission empiéterait sur les pouvoirs du conseil. L'échevin Arthur Guimont a réclamé le rétablissement des Présidences de comité. Le maire Rouseau déclara que ce serait incompatible avec les pouvoirs du gérant. L'échevin Poliquin a déclaré que l'expérience des présidences dans le passé avait été désastreuse et qu'il vaut mieux n'y pas retourner.

M. le notaire J.-A. Trudel, de notre ville, a été élu président de la Corporation de l'hôpital-sanatorium Cooke lors de l'assemblée générale des membres de cet organisme. Il remplace à ce poste M. le Dr Jean-Paul Beaudet, qui a remis sa démission à cause de ses nombreuses autres occupations.

Le brise-glace McLean Le brise-glace N.-B. McLean poursuit sans difficulté son travail en amont des Trois-Rivières. Il est actuellement à quatorze milles à l'ouest des Trois-Rivières, à la courbe de Yamachiche. On croit que le brise-glace pourra atteindre Sorel d'ici la fin de la semaine.

La Chambre de commerce La Chambre de commerce a élu les directeurs suivants pour 1946: MM. Donat-A. Bisson, Emile Jean, P.-B. Kimball, Laurent Paradis, R. Poulette et J.-H. René de Cotret. Les membres demeurant en fonction du conseil précédent sont MM. J.-C. Boudreau, J.-A.-D. Chagnon, R.-J. Clark, Roméo Delisle, André Julien et Aimé Montcalm.

Religieuse décédée Un nouveau deuil vient de frapper les Ursulines de notre ville par la mort presque subite de Mère Saint-Joseph, religieuse de chœur, décédée au monastère à l'âge de trente ans, dans la huitième année de sa profession religieuse. Née Boudreaux (Yonne), elle était la fille de M. J.-C. Boudreaux, citoyen très connu de notre ville. Elle laisse dans le deuil, outre son père et sa mère, M. et Mme J.-C. Boudreaux, cinq sœurs: Mlles Anna-Rose, Patricia, Marie, Thérèse et Pauline; trois frères, MM. Gilbert, Charles et Léon; deux belles-sœurs: Mmes Gilbert et Charles Boudreaux. Les funérailles auront lieu en la chapelle du monastère des Ursulines.

Assemblée du conseil central Tous les délégués du conseil central sont priés d'assister à l'assemblée régulière du conseil central qui aura lieu ce soir à 1231, est, rue Demigny, à 8 h. 15 précises.

Dès mars 1946, le Mexique ne permettra plus que des citoyens soient illettrés.

tionnaires dans le cadre du plan de réforme de la fonction publique sera mis au point avec les organisations syndicales des fonctionnaires. Le recrutement sera suspendu à l'exception des promotions, des grandes écoles. L'âge de la retraite sera reculé de 3 ou 4 ans. Un service d'orientation et de reclassement sera créé au ministère du travail. Toutefois, les avancements ne seront pas suspendus à moins que les compressions prévues n'apparaissent insuffisantes.

Pour les dépenses militaires, M. Philip a nettement affirmé qu'il n'entendait pas accorder plus de huit milliards par mois, d'avril à décembre, ce qui compte tenu des réductions sur les crédits militaires déjà votés sur le premier trimestre 1946 et des compressions civiles, réaliserait un total de 85 milliards d'économies sur le budget ordinaire.

Succès du concours de zoologie

Québec, 14 — La Société Zoologique de Québec nous prie de remercier le public pour l'intérêt porté au concours qui se poursuit présentement. En effet, près de 800 concurrents ont adressé leurs réponses à la deuxième série de questions sur "Le Pinçon chanteur". Les prix fort intéressants distribués à cette occasion, grâce à la générosité de nombreux mécènes contribuent sans doute à stimuler le travail de jeunes. Les copies, nous signalait le directeur de concours, M. Louis-Philippe Audet, sont, en général très soignées, et dénotent chez les concurrents une étude consciencieuse du sujet proposé. Le but de cette initiative est évidemment d'éveiller l'esprit d'observation et de fournir aux maîtres et aux maitresses l'occasion de donner une profitable leçon de choses. Le grand nombre des concurrents est déjà à lui seul tout un témoignage!

Voici la liste des gagnants, par l'ordre du "Pinçon chanteur": 1. Ginette Dicairé, Pensionnat Ste-Anne, Lachine; 2. Yvonne Casault, Pensionnat C.N.D., Montmagny; 3. Marcel Roberge, Juvénat Sainte-Foy est, Sainte-Foy; 4. Marie-Jeanne René, Ecole ménagère moyenne, Drummondville; 5. Simonne Laliberté, Ecole de l'Immaculée-Conception, à Sherbrooke;

6. Jeannine Gauthier, Ecole Boucher de la Bruère, 7765, rue de Lavaltrie, Montréal; 7. André Landry, 373, rue Clarence, Ottawa, Ont.; 8. Pauline Lamothe, Acad. Prince, Saint-Hyacinthe; 9. Denise Martin, Convent du St-Rosaire, St-Octave de Métis, Matane.

L'Office national du film, dans les trois prochains mois, distribuera environ 35 films de par le monde. Au cours de l'année, plus de deux cents films traduits en espagnol, russe, portugais, allemand, chinois, feront partie du programme de distribution étrangère de cet organisme.

10. Placide Noël, Aguanish, Côte Nord. Ces concurrents recevront leurs prix d'ici quelques jours. Le concours se poursuit. Voici d'ailleurs la 5ème série de questions sur "L'hirondelle des granges":

- 1. Quelle est la légende canadienne relative à l'origine des hirondelles?
2. En quels pays les hirondelles passent-elles l'hiver?
3. En quels mois nous reviennent généralement les hirondelles?
4. Quel titre les poètes ont-ils donné à l'hirondelle?
5. L'hirondelle émigre de nuit. Vrai ou faux?
6. Décrivez brièvement l'hirondelle.
7. Décrivez le nid de l'hirondelle des granges.
8. Combien d'oeufs contient un nid d'hirondelle des granges?
9. Quel est le pire ennemi des nids d'hirondelles?
10. Prouvez que l'hirondelle est utile à l'agriculteur.

N.B.—Répétez la question. Ecrivez lisiblement. N'oubliez pas votre adresse. Affranchissez suffisamment vos lettres. Toutes les réponses devront être adressées avant le 24 février à Louis-Philippe Audet, Concours de la Société Zoologique, 25a, rue Lachepetière, Québec.

Ringuet à la Municipale

Le comité de "Votre auteur préféré" invite le public à venir entendre le Dr Philippe Panetton (Ringuet), ce soir, à la Municipale. La causerie commencera à 8 h. 30. L'entrée est libre.

Le rééquipement industriel en France

Paris. (S.I.F.). — M. Marcel Paul, ministre de la Production industrielle, a inspecté les travaux du barrage de Génissiat, en construction sur le Rhône, qui fournira un milliard deux cent millions de kWh à l'industrie française. La construction du barrage a nécessité l'emploi de sept cent mille mètres cubes de béton. Le premier des six groupes de cinquante mille kWh fonctionnera en décembre 1947.

L'Office national du film, dans les trois prochains mois, distribuera environ 35 films de par le monde. Au cours de l'année, plus de deux cents films traduits en espagnol, russe, portugais, allemand, chinois, feront partie du programme de distribution étrangère de cet organisme.

Feuilleton du "Devoir"

SUR LE RENCHAUSSAGE

Frère Marie-Victorin, E.C.

3. (Suite) Sur le renchaussage, les chaumes du blé et de l'orge montaient tout droit, et au coeur des gaines gonflées de sève, se devinait la promesse des épis. Mes clôtures étaient maintenant infimes, aboies, et le sarrasin ombragé la remise où s'empilaient pèle-mêle charrettes et traîneaux avec quelques chevaux déclassés. Et même un pied de moutarde, au beau milieu du champ des vaches, fournissait une ombre chiche aux bonnes bêtes immobiles sous le grand soleil, et mettait un peu d'or sur la verdure du renchaussage.

Alors, la perfide beauté des mar-

guerites parut sur le pré. Les asters blancs et les verges d'or égayèrent la grisaille des clôtures de perches, et, avec l'aurore, on commença d'entendre la chanson métallique des faucheuses. Un beau matin, nous partimes en grande charrette pour la rivière Nicolet, où grand-père avait des pointes et une petite grange. Grâce à ma diplomatie, Fred et Willie en étaient. "La Rivière", le voyage de nos rêves, à tous trois! Songez-y! On allait à cinq milles, sur le bord d'une vraie rivière, dix fois large comme le grand ru'sseau, et avec de beaux remous, des ponts rouges, des bacs et des poissons longs comme ça! A ces perspectives paradisiaques, ajoutez le plaisir de la longue traversée du bois, l'imprévu des cerisiers, des talles de quatre-temps et de groseilles piquantes! Quand on coupait les foins à la

Rivière, tante Phonsine organisait royalement les choses. Les crêpes s'empilaient indéfiniment, séparées par des hachures dorées de sucre du pays, et comme l'homme ne vit pas seulement de crêpes, une serviette blanche enveloppait une brique de lard froid. A la Rivière, on dinait sur le pontage de la petite grange. Lorsque les hommes, ayant bien mangé, commençaient à rouler leur bougrine sous leur tête pour claquer un somme, c'était le moment pour nous, les jeunes — on n'a guère le temps de dormir à cet âge — de sortir nos lignes et de nous couper un bon manche dans les cerisiers. A cette heure chaude du jour, les grosses carpes dormaient au soleil, immobiles, remuant imperceptiblement leurs nageoires et leurs branchies. Il n'y a rien de stupide comme une carpe, surtout une carpe qui dort. Nous avions beau présenter nos hameçons sous leur bouche idiote, nenni elles ne bougeaient pas. Quand il devenait bien avéré que rien n'y ferait, nous nous vengions en les lardant de nos manches. Vraiment, les petites truites du grand ru'sseau étaient beaucoup

plus intéressantes! Parfois un poisson blanc, d'un brusque coup de queue se renversait un instant, présentant au soleil son flanc d'argent. Un éclair courait alors sur les ardoises grises et le sable blond, allumant à nouveau nos convoitises. Nous chassions le fugitif de pointe en pointe jusqu'au moment où nous voyions la charrette s'avancer en cahotant entre les vaillances. Quand on emmena les enfants à la Rivière, c'est pour qu'ils soient de service, n'est-ce pas? Aussi mentionnons-nous sans récrimination dans les échelettes pour fouler le mil et le trèfle selon tous les principes.

A la Rivière, on fait toujours les journées longues et l'on ramène un pouage à la maison.

Je vois encore grand-père mettant le cadenas à la grange, l'oncle Jean perchait le pouage pendant que nous hissions la cruche et le panier vide. On plantait les fourches, les pipes s'allumaient; arandé prenait sa place entre les pointes des échelettes, et au cri de "Tenez-vous bien!" la jument pretrait le raidillon qui conduisait à la route. Ces retours sur la charge bran-

Samedi, le 23 février:

le "Devoir" commencera la publication de l'entraînant ouvrage de Jules Verne:

"DE LA TERRE A LA LUNE",

quel les événements récents donnent un intérêt particulier. Qu'on se le dise!

Je vois encore grand-père mettant le cadenas à la grange, l'oncle Jean perchait le pouage pendant que nous hissions la cruche et le panier vide. On plantait les fourches, les pipes s'allumaient; arandé prenait sa place entre les pointes des échelettes, et au cri de "Tenez-vous bien!" la jument pretrait le raidillon qui conduisait à la route. Ces retours sur la charge bran-

CIGARETTES BUCKINGHAM - WINGS. Le 28 février 1946. LE SERVICE D'ENVOIS DE CIGARETTES OUTRE-MER SERA DISCONTINUÉ. TUCKETT LIMITED, HAMILTON, ONTARIO.

Notices biographiques et notes historiques sur le diocèse de Chicoutimi par M. le chanoine F.-X. Eugène FRENETTE. Volume de 245 pages. Au comptoir: \$1.50. Par la poste: \$1.65. SERVICE DE LIBRAIRIE du "DEVOIR".



C'est par la femme, réserve morale et religieuse du genre humain que la famille sera toujours régénérée et ravivée en idéal.

C'est par l'influence, fruit de sa personnalité morale et intellectuelle, beaucoup plus encore que par l'exercice de pouvoirs définis, que la femme mène le monde.

Rédactrice : Germaine BERNIER

Pour servir votre santé

Une grande vérité

(Collaboration spéciale au Devoir par le Dr Adrien PLOUFFE)

"Le mal vénérien n'est plus ce mal honteux qu'il faut subir, mais une maladie qu'il faut combattre". Nous pouvions lire ces mots qui expriment une grande vérité dans un article que le Dr Roméo Boucher donnait au Devoir, à la fin de l'an dernier.

Voilà la vérité qu'il faut mettre en lumière. La syphilis, en effet, ne doit plus être considérée comme une maladie honteuse que l'on cache soigneusement... et que l'on ne soigne pas, c'est un malheur qui nous est arrivé, qu'on doit endurer avec courage et dont il faut guérir en se soumettant au traitement précoce, intensif et suivi jusqu'au jour où le médecin nous en annoncera la guérison. Voilà la seule façon inconnue intelligente d'envisager le problème.

Le jeune homme qui s'imagine avoir contracté une maladie honteuse n'ose pas en parler et, partant, il a honte de se faire traiter. Il garde ainsi dans son sang les trépanements pâles qui vont ouvrir la route à toutes les complications de la seconde et de la troisième périodes.

Le jeune homme qui regarde froidement les faits se trouve devant une maladie grave, redoutable dans ses conséquences, une maladie qui, comme toutes les autres, doit être traitée. Il n'a pas honte d'aller consulter le médecin et il se soumet au traitement. Il sait que, dès les premières injections, il ne risque plus de contaminer son entourage; il sait qu'il met de son côté toutes les chances qu'il a de guérir.

Tout le monde scientifique s'insurge contre l'idée de honte attachée à la syphilis, parce que cette idée de honte éloigne le malade de la seule et unique planche de salut qui lui reste: le traitement.

C'est un devoir de charité que de cesser de considérer la syphilis comme une maladie honteuse. Un devoir de charité parce que la honte est une pierre d'achoppement dans la lutte antivénérienne, puisque la grande affaire dans la guerre contre la syphilis acquise, c'est le traitement — je dis le traitement.

Tant que tous les nôtres ne comprendront pas la nécessité de combattre l'odieux préjugé de la honte qui barre la route au traitement, tous les efforts des hygiénistes et des médecins seront autant de moulins dans le vide! Or, des savants comme le Dr Roméo Boucher ne veulent pas esquiver des gestes lâches, ils veulent venir à bout des maladies vénériennes, c'est la raison pour laquelle ils en prennent à l'énigmatisme honteuse qu'on applique trop généreusement à la syphilis.

Les praticiens et les disciples de Pasteur se gendarmant contre ceux qui rendent un mauvais service à la jeunesse en considérant la syphilis comme une maladie honteuse, quand c'est une maladie tout court et qui doit être traitée.

C'est alors que la syphilis dit à sa victime: "Tu as la honte attachée à toi comme un boulet. Cette honte, tu dois la cacher. N'en parle pas à tes parents qui le maudiraient peut-être! Ne va pas te faire soigner. Une honte est une ignominie dont on doit éviter de parler. Tais-toi. Tu es syphilitique jusqu'à la fin de tes jours. Endure ton mal. Tu portes une tare indélébile! La honte est une tache qu'on dissimule de son mieux, qu'on enfouit dans le silence!" Voilà ce que dit la syphilis, maladie honteuse, au pauvre diable à qui on a inculqué l'idée de la maladie honteuse.

En face, il y a la syphilis, maladie d'une gravité exceptionnelle qui peut contaminer l'entourage, un frère, une sœur, une femme et, par l'entremise de la future mère, l'enfant. Cette syphilis dit à sa victime: "C'est vrai, j'ai souillé ton sang, mais la science peut me déloger de ton organisme. Cours chez le médecin. Soumets-toi au traitement tout de suite et suis ce traitement jusqu'au jour où tu seras délivré. Tu guériras, tu m'entends, tu guériras avec le temps!"

Que tous les gens de chez nous réfléchissent. Qu'ils cessent une fois pour toutes de barrer la route de la délivrance par le traitement aux malheureuses victimes de la syphilis, qu'ils ne parlent plus jamais de maladies honteuses! Qu'ils relisent les deux phrases du Dr Roméo Boucher: "Ce mal vénérien n'est plus ce mal honteux qu'il faut subir, mais une maladie qu'il faut combattre!"

Que cette grande vérité éclaire l'esprit de M. et Mme Toulmonde et il y aura moins de ces victimes honteuses, trop aveuglées pour aller voir le médecin, trop aveuglées pour se soumettre au traitement qui les sauverait!

Adrien PLOUFFE

Les principes de vie saine doivent être enseignés aux enfants

Soucieux d'assurer aux générations nouvelles les avantages d'une santé durable, les Unites sanitaires du ministère de la Santé et du bien-être social consacrent à la puériculture une grande partie de leur travail. Inculquer à l'enfance les principes de la vie saine et de l'hygiène la plus efficace, tel est l'objet de cette propagande si utile à la nation. Dans ce but, chaque semaine, de nombreuses cliniques de puériculture sont tenues dans les différents comités de la province dotés d'unites sanitaires. Au cours de décembre, par exemple, 6,037 nourrissons ont été examinés durant des cliniques régulières, tandis que les visites à domicile permettaient aux hygiénistes de faire l'examen de 6,161 bébés.

L'enseignement de l'hygiène se fait ainsi directement; le travail des officiers médicaux tient les mères de famille, non seulement au courant des dernières découvertes de la science et des meilleures méthodes de prévention, mais les renseigne sur la santé générale de leurs petits. La prévention, on le sait, facilite l'élimination des maladies évitables et des troubles qui peuvent affecter l'organisme et nuire directement ou indirectement à la santé. Les hygiénistes du ministère de la Santé ne se bornent pas à cette partie de la puériculture. Pour faire suite aux cliniques et à la protection des bébés, ils surveillent également les enfants d'âge scolaire et préscolaire. Au cours de décembre, 12,301 enfants d'âge préscolaire ont bénéficié de cet avantage. Tandis que les plus âgés, un nombre de 16,846, assistaient à 552 conférences d'hygiène préventive. L'hygiène doit entrer dans toutes les demeures, concourir au bien-être social des collectivités et, selon le beau mot d'un hygiéniste, "en nous instruisant des soins à prendre pour tenir notre organisme en santé, se faire l'auxiliaire du travail intellectuel et de la santé de l'âme".

On a commencé à forer des puits de pétrole en Gaspésie récemment, bien qu'un puits pétrolier l'ait été dans cette région dès 1861.

Peau gercée

Mentholatum adouci et aide à la guérison, soulage rapidement et sûrement vos souffrances. Il est aussi excellent pour les crevasses, les coupures et les contusions. Pours et tubes S.O.C. v-t-10

MENTHOLATUM soulage vite et sûrement tous les jours

Des taches solaires aux taches cérébrales

Est-ce que le spectacle que présente la planète Terre à la galerie des astres qui nous regardent serait si affligeant que le Soleil s'en voilerait la face?

Toujours est-il que les taches solaires font encore des leurs. D'après les rapports des compagnies de téléphone et de télégraphie, ces taches solaires, en émettant des rayons magnétiques, haussent le courant sur les fils, entravent les communications à travers le Canada et les Etats-Unis et embarrassent la réception radiophonique d'Extrême-Orient. Les autorités d'un planétarium américain disent d'ailleurs que les taches sur le soleil sont les plus grandes qu'on ait jamais vues depuis plusieurs années.

Bien des savants déjà, en étudiant ce problème des taches solaires, ont constaté que ces taches pouvaient être considérées comme un mauvais signe, sinon un signe de malheur, et qu'elles semblaient avoir une certaine influence sur l'humeur des Terriens tout comme sur les fils chargés d'électricité. Ce qui expliquerait encore et en partie que les taches solaires sont toujours, ou presque, assez importantes à l'époque des conflits sociaux, des guerres, des révolutions, des vagues de crimes, etc.

Jusqu'ou les savants peuvent-ils prouver ces faits? Leur dernier mot n'est certainement pas dit.

A présent que, en théorie, du moins, la guerre est finie, on aurait pu croire qu'on n'entendrait plus parler des taches solaires.

Il n'en est rien et, de plus, les observateurs nous affirment qu'elles sont plus grandes que jamais.

S'il faut que ce soit sous leurs auspices que s'entreprennent les travaux des traités de paix, rien de surprenant, alors que la mise en train de ces travaux soit si laborieuse et que tant de règlements soient jusqu'à présent si décevants pour plusieurs pays et leurs amis. Tant d'esprits d'ailleurs semblent si complètement à l'envers qu'on dirait qu'une cécité spirituelle est fatalement imposée aux humains, peut-être à cause de leur volontaire refus de la Lumière éternelle.

Une chose certaine, c'est que la confusion ne travaille pas que les fils téléphoniques, elle travaille également les esprits qui mélangent alors jusqu'au vocabulaire en changeant l'essence même des mots et des désignations.

Voici à ce sujet un extrait de Relations de février:

Dans un article récent intitulé "La Babel des mots" et que l'Ottawa Journal appelle "l'une des pièces de journalisme les plus saines de notre temps", Dorothy Thompson écrit:

"La discussion publique devient une tour de Babel, dans laquelle les mots ne contiennent plus leur sens ordinaire. Les socialistes se présentent comme libéraux; les communistes s'appellent progressistes; on appelle fascistes les tenants du libéralisme économique et les ex-fascistes dénoncent les non-libéraux..."

"On en juge par les arguments au mérite. Est-il progressiste? Est-il conservateur? Est-il "rouge"? Est-ce que Tom, Dick ou Harry admettent cela? Celui-ci qui emploie ce mot est-il "riche"? Est-il pauvre? Est-il catholique? Est-il Juif? Qui le fait "parler"? Où sont ses intérêts?"

"Jamais se demande-t-on: "Ce qu'il dit a-t-il du sens? Est-ce "vrai"?"

Et le Journal de continuer: "Ici aussi, dans notre pays, nous devons nous mettre en garde contre ce mal. Car nous aussi nous voyons naître un genre de controversistes qui préfèrent dire des injures plutôt que de discuter la valeur d'arguments, qui condamnent la position d'un opposant avant même de l'étudier. Les mots sont vidés de leur sens! Ne pas admettre le communisme, c'est être fasciste."

"Saint Thomas d'Aquin, continue-t-il, commençait sa grande étude de la religion en se demandant: "Dieu existe-t-il? et en répondant: "Il semblerait que non, pour les raisons suivantes"; et alors, avant de les condamner, il citait les arguments de ses adversaires. Notre controversiste moderne ne se soucie aucunement de la position de son adversaire; il condamne à première vue. On nous demande d'accepter des étiquettes pour des principes. Salazar, totalitaire au Portugal, est un "fasciste". Tito, totalitaire en Yougoslavie, est un "démocrate". Et tout est à l'avant."

Et ce vidage des mots dans le brassement des idées ne se fait pas sentir qu'en politique mais sur tous les terrains: social, familial, individuel et religieux. La liberté a plus de droits que la conscience, le plaisir a plus d'importance que le travail, le confort bien plus que l'éducation, la mode bien plus que la culture, en somme, la bêtise empiète de plus en plus sur le bon sens.

Taches sur le soleil, taches sur les cerveaux, ces dernières sont encore plus néfastes et le secours du ciel est certainement nécessaire pour en faire le nettoyage. Les humains sauront-ils obtenir cette collaboration?

14-11-46

Germaine BERNIER

Comité de secours aux enfants

Le secours aux enfants d'Europe et de Chine qui souffrent de la faim, du froid et de maladies, a les patrons d'honneur suivants:

- Son Eminence le Cardinal Rodrigue Villeneuve, Archevêque de Québec; Son Em. le Card. J. C. McGuigan, Archevêque de Toronto; Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau, Archevêque de Montréal; Le Très Révérend J. H. Arnup, Modérateur, Eglise Unie du Canada; Le Révérend Harry J. Stern, de Montréal; Sa Grandeur l'Archevêque D. T. Owen, Primat du Canada; Le Révérend A. C. Stewart, Modérateur de l'Assemblée Générale Eglise Presbytérienne du Canada; Le Révérend H. N. Bingham, Secrétaire général de l'Assemblée baptiste d'Ontario et de Québec; Société des Amis (Quakers).

Comité provincial, exécutif: Coprésidents: Mme Joseph-Edouard Perrault, W. L. G. Williams, Ph.D., Cotrôseurs: M. L.-S. Morin, M. T. Taggart Smyth, — M. F. Philippe Brais, C.R., C.B.E.; Mme Samuel Bronfman, O.B.E.; M. William Giltes, M. E. A. Macnutt, C.B.E., Lady Marler, M. Noah Timmins. La campagne de souscriptions en faveur des enfants d'Europe, bat son plein et les dons doivent être adressés comme suit: Comité de Secours aux Enfants, 266 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone BEclair 1170.

En Chine, les oeuvres classiques étaient gravées à la main sur des tablettes en l'an 175 de l'ère chrétienne.

Thé-causerie de La Familiale

Mlle Estelle Leblanc

"Autour de la maison" était en réalité de la bonne tenue de maison de la cave au grenier. Propre, efficace, économique tout y passa. Mlle Estelle Leblanc fit d'un sujet très aride, une causerie intéressante et spirituelle, elle tint l'assistante intéressée et charma son auditoire par ses connaissances pratiques présentées de façon originale et nouvelle. Mlle Estelle Leblanc connaît son sujet à fond. Première diplômée des écoles ménagères, après avoir fait remarquer que le nom de ces écoles a été très mal choisi, qu'elles sont en réalité des écoles féminines où l'on enseigne l'art d'être femme et femme pratique. La conférencière en démontra la nécessité et l'efficacité.

Toute femme doit savoir faire la cuisine, connaître les dangers d'accident à éviter à la maison, utiliser le tout en économisant les accumulations de choses qui peuvent être utilisées par d'autres. Elle souligna l'obligation de la maîtresse de maison d'être renseignée à fond; cette dernière doit, en réalité, être ni plus ni moins, qu'un professeur si elle veut que sa maison soit tenue à son goût, surtout si elle doit en confier le soin à d'autres personnes, il faut qu'elle puisse expliquer exactement ce qu'elle veut et comment elle le veut. Mlle Leblanc garda son auditoire attentif et sûrement toutes les bonnes idées qu'elle a émises seront mises en pratique. On demanda à la conférencière de revenir le plus tôt possible car les choses utiles et agréables sont toujours nécessaires à connaître. M. Victor Barbeau remercia la conférencière.

Activités Féminines, Conférences, Réunions, etc.

Ecole des loisirs COURS DE TISSAGE

Les cours de tissage ont été tellement appréciés, et si nombreuses les personnes, qu'on a dû refuser, qu'il faut être répétée. On est prêt de communiquer au plus tôt avec CA 1119. L'ouverture se fera lundi, le 18 au soir, à 8 h., à 803 rue Boucher, coin Saint-Hubert, salle de "La Familliale".

1o Tissage au métier; 2o Tissage égyptien; 3o Tapis crochétés. Ces cours sont gratuits et durent quatre semaines; les travaux exécutés pendant les deux cours seront exposés le dimanche, 17 mars. Mlle Eveline Leblanc, chef du département des arts ménagers à Québec, fera une causerie.

Chez les gardes-malades diplômées de Notre-Dame

L'assemblée de l'Association des gardes-malades diplômées de l'Hôpital Notre-Dame a eu lieu à la résidence des gardes-malades, vendredi, 9 février 1946. Les élections annuelles ont donné les résultats suivants: présidente, Odette Noël; vice-présidente, Raymonde Leduc; 2e vice-présidente, Yolande Lorrain; trésorière, Elisabeth Barrier; secrétaire-archiviste, Jacqueline Ferland; secrétaire-correspondante, Marthe Leroux; secrétaire-adjointe, Emilienne Tremblay; conseillères: Louise Steben, Isabelle Spooner et Béatrice Perreault.

Assemblée à la S.O.C.

Dimanche, 17 février, à la Fédération Nationale St-Jean-Baptiste, rue Sherbrooke est, aura lieu la réunion mensuelle des ouvrières. Une causerie intitulée: "Nos amis, les journaux", sera donnée par Mme Rose Letourneau-Lasalle. Il y aura aussi tirage d'un joli prix de présence et Salut du St-Sacrement. Les membres anciens et nouveaux sont cordialement invités.

L'importance du nylon

Une démonstration sur le nylon a été faite hier à l'hôtel Ritz-Carlton par les Canadian Industries Limited.

Les réalisations actuelles et les produits qui seront sur le marché d'ici un an étaient en exposition. Au cours de la séance il y eut aussi une causerie et projection d'un film technicolor.

Bourse d'étude à une Acadienne

En décembre dernier, l'Association des étudiants acadiens de Montréal lançait un appel aux jeunes filles acadiennes désireuses de suivre un cours de garde-malade.

Les religieuses de l'Hôpital Notre-Dame en effet, offraient à l'Association une bourse dont elle pourrait disposer en faveur de l'une ou l'autre jeune Acadienne de son choix.

L'appel fut fait, et nombreuses sont les jeunes filles qui y ont répondu. Et tel qu'annoncé dans notre communiqué de décembre dernier, notre conseil s'est réuni, et, après lecture des lettres, le choix est tombé sur Mlle Dorina Clavet, fille de M. Joseph-P. Clavet, de Saint-Basile, comté du Madawaska, au Nouveau-Brunswick.

Graduée de l'Académie de Saint-Basile, institutrice à l'Académie d'Edmundston, fervente de tous les mouvements d'action catholique, cette jeune fille désire à présent s'adonner aux soins des malades. Et voilà pourquoi elle abandonne tout pour se dévouer au soulagement des misères humaines.

L'Association est heureuse de vous la présenter et de lui offrir ses meilleurs vœux pour la réussite dans ses études et un apostolat fructueux près des malades qui seront confiés à ses soins.

Nous tenons à remercier nos remerciements les plus sincères aux religieuses de l'Hôpital Notre-Dame pour leur beau geste. Nous voulons manifester aussi notre reconnaissance aux religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu qui ont eu l'obligeance de mettre à no-



Sauvé par un fidèle compagnon Paul-André Pageau, âgé de cinq ans, a été sauvé par son chien Prince, dont les aboiements ont attiré des passants qui retirèrent l'enfant du fleuve où il était tombé près de Montréal.

tre disposition pour l'année l'un de leurs plus beaux salons pour nos réunions de comité. Nous espérons pouvoir dans un avenir assez rapproché offrir à nos bienfaitrices un gage de notre reconnaissance. Georges LEPAGE, secrétaire de l'A.E.A.

donne aux restes un goût que vous aimerez SAUCE WORCESTERSHIRE Heinz

RHUMES Combatez la souffrance... VICKS VAPORUB

LES ENNUIS DES TROUBLES PÉRIODIQUES FÉMININS vous rendent-ils misérable?

LES ENNUIS DES TROUBLES PÉRIODIQUES FÉMININS vous rendent-ils misérable? Souffrez-vous de crampes, de migraine, de mal de dos, et vous sentez-vous nerveuse, agitée, irritable, rendue à bout de nerfs, lors de vos époques?

Si bon que vous en voulez une seconde tasse! LONDON HOUSE COFFEE

Jeudi, 14 février 1946

Programmes spéciaux

CBF, 1 h 45 p.m. - Le quart d'heure des virtuoses - William Primrose, altiste.

CBF, 3 h 30 p.m. - Les chefs-d'œuvre de la musique - Quatuor no 12, en mi bémol, opus 127, de Beethoven. Le Quatuor à cordes de Budapest.

CBF, 9 h p.m. - Théâtre de Radio-Canada: Le rapatrié. - Le mobile de nos actes est souvent supérieur à nos actes eux-mêmes. Mais il arrive que ce soit le contraire. Ce fut justement le cas de Bernard Jean en enrôlement dans l'armée au printemps de l'an 1940. Ce mobile sans grandeur lui fit accomplir sur les champs de bataille des actes héroïques qui lui valurent ses galons de capitaine.

démontrer que certain malheur dure toute une vie. Quel est donc ce malheur si grand? Et quelle sera maintenant l'attitude des hommes envers le héros? Radio-Canada nous invite à écouter cette œuvre: Le rapatrié.

CBF, 10 h 45 p.m. - Voici le programme qu'a prévu Mlle Simone Paré, pour son récital: Pastorale, Haydn; When I Bring Colour'd Toys, Carpentier; Les oisillons, Massenet; Airs de Paul Vidal; Villanelle des petits canards, Chabrier.

CBF et CBF, 11 h 30 p.m. - Pourrions-nous son cours d'histoire de la musique; M. Léopold Spitalny a consacré ce concert à la marche. C'est ainsi qu'il fera entendre: La marche de Lully; La marche des prêtres, de la Flûte enchantée, Mozart; La marche turque, des Ruines d'Athènes, Beethoven; Les oisillons, Berlioz; La marche de Jeux d'enfants, Bizet; Corège du Coq d'Or, Rimsky-Korsakov; Entrée des Petits Faunes de Cydalise, Pierné; Et Capitaine, Sousa.

Sommaire des postes locaux

Table with 3 columns: CBF-690 kilocycles, CBF-940 kilocycles, CBF-600 kilocycles. Lists radio programs and times for various stations.

Vendredi, 15 février 1946

Sommaire des postes locaux

Table with 3 columns: CBF-690 kilocycles, CBF-940 kilocycles, CBF-600 kilocycles. Lists radio programs and times for various stations on Friday.

AU SAINT-DENIS



Gaby Morlay dans un moment du nouveau film français "Les Ailes Blanches". Ce film inédit prendra l'affiche samedi au Saint-Denis.

Boscoville répond à un besoin de l'heure

L'enfance que l'on dit délinquante est surtout physiquement et moralement "abandonnée", dit le R. P. Roger, C.S.C., au Saint-Laurent-Kiwamis

Il existe actuellement une crise dans notre jeunesse, il se passe quelque chose d'anormal qui a fait couler beaucoup d'encre et soulevé plusieurs critiques. Boscoville travaille à corriger ce déplorable état de choses. C'est une œuvre que nous ne devons pas connaître et d'encourager.

Voilà le message qu'adressait hier midi, en l'hôtel Ritz-Carlton, aux membres du Saint-Laurent-Kiwamis, le R. P. Roger, C.S.C., l'animateur du "Boys Town" canadien, la cité d'enfants de Boscoville.

"Des clubs comme le Saint-Laurent-Kiwamis, a-t-il dit, qui ont contribué aux cliniques, aux campagnes de charité, aux aides à la jeunesse, se doivent de contribuer à Boscoville. A-t-on fait jusqu'à ce jour quelque chose de vraiment constructif pour enrayer le mal qui effleure les enfants de nos faubourgs."

"Le problème de la jeunesse est aujourd'hui véritablement angoissant, car notre jeunesse souffre. Pourquoi souffre-t-elle? Parce que la société est déséquilibrée, parce que la famille est désorganisée. Il

Un théâtre national à Londres

Londres, 14 (C.P.) - On lancera bientôt dans la capitale britannique une souscription au montant de 50,000 livres sterling pour la construction d'un théâtre national. Ce sera la réalisation d'un projet vieux de 37 ans.

La souscription est dirigée par le comité du Shakespeare Memorial National Theatre, qui a d'abord conçu ce projet, et par la troupe de l'Old Vic, qui a joué durant toute la guerre, quoique son théâtre ait été détruit par les bombardements.

Le conseil de ville a prévu un site pour ce théâtre national sur la rive sud de la Tamise. L'on espère terminer la construction de ce théâtre d'ici 5 ans. L'on a précisé que le répertoire de ce théâtre national ne se confinerait pas seulement à l'œuvre shakespearienne. Lord Esther, représentant du S.M.N.T.C., au comité conjoint chargé de réaliser ce projet, a dit: "J'espère qu'il (le théâtre) aidera à préserver la pureté et la continuité de la langue anglaise qui a souffert durant les derniers cinq ans."

Une autre Canadienne au Metropolitan

The Metropolitan Opera de New-York vient d'engager une autre artiste de la région de Montréal, dans la personne de Mlle Mary Henderson, soprano, née à Longueuil. L'autre cantatrice de la région de Montréal est Mlle Pierrette Alerie. Mlle Henderson a fait ses études de chant et de violon au conservatoire de musique de l'Université McGill, où elle fut élève de notre sympathique compatriote, Plamondon. Elle a aussi étudié à New-York, et dans divers endroits du Dominion. Elle a fait partie, en 1943, de la troupe d'opéra San Carlo. C'est Mlle Henderson qui créa le rôle de Fiordilide dans *Così fan tutte*, de Mozart. Il y a quelques mois à peine, Mlle Henderson quittait la troupe San Carlo, et c'est cette semaine même qu'elle a signé son contrat avec Edward Johnson, directeur du Metropolitan.

Shakespeare ne plait pas aux Juifs

Rome, 14 (Reuter) - La police de Naples a de nouveau défendu hier, d'interpréter à la scène *Marchand de Venise*, de William Shakespeare. Les associations juives de la ville ont protesté contre le caractère antisémite de l'œuvre. On sait que le personnage principal est Shylock, un marchand juif assez cruel qui obtient comme gage d'un emprunt de prélever une livre de chair dans la région du cœur de son débiteur.

Programmes spéciaux

CBF, 1 h 45 p.m. - Le Quart d'heure des virtuoses: Ralph Kirkpatrick, claveciniste. CBF, 3 h 30 p.m. - Les chefs-d'œuvre de la musique: Symphonie concertante en mi bémol majeur pour instruments à vent et orchestre, de Mozart. L'Orchestre de Philadelphie sous la direction de Stokowski. CBF, 8 h p.m. - Le pianiste Georges Hadad prendra part au concert de l'Orchestre Symphonique de Toronto, Étienne Mazoulin diriger.

A la scène, au concert et à l'écran

AU HIS MAJESTY'S



Joseph SZIGETI, célèbre violoniste, qui donnera un récital ce soir, au His Majesty's.

Jarmila Novotna au concert de gala

Jarmila Novotna, prima donna du Metropolitan, fait partie du Metropolitan Opera Ensemble, qui donnera un concert de gala, sous les auspices des Concerts symphoniques de Montréal. Ce concert a pour but de combler le déficit dans les opérations financières de la Société.

La soprano tchèque était la protégée de deux des hommes les plus en vue en Europe, dans le monde artistique: Arturo Toscanini et Max Reinhardt, qui a mis son génie au service de la musique, aussi bien que du théâtre. Peu de chanteurs ont eu une expérience de la scène aussi étendue et variée que Mme Novotna. C'est grâce à Reinhardt qu'elle est devenue une des artistes les plus aimées des metteurs en scène d'opéra, ce qui est en soit un titre de gloire. Elle est la première à dire qu'elle est redevable à Reinhardt de ses succès à la scène.

Aujourd'hui encore, Mme Novotna parle avec émotion de son travail avec Reinhardt, alors qu'elle chantait sous sa direction dans la "Belle Hélène" et les "Contes d'Hoffmann", d'Offenbach. "Nous avions alors des répétitions à toutes les heures du jour ou de la nuit; souvent, à la dernière minute, il opérerait des changements radicaux dans sa mise en scène; un jour, deux heures avant le lever du rideau, il changea mon costume habituel pour un nouveau, qu'on dut improviser sur place. Il était perfectionniste et ce qu'il ne savait pas du théâtre ne valait pas la peine d'être su."

C'est encore à Reinhardt qu'elle attribue l'honneur d'avoir obtenu le rôle de Pamina dans "La flûte enchantée" de Mozart, qu'elle a chanté à Salzbourg, en 1938, sous la direction de Toscanini. C'est à la suite de ce concert, que Toscanini la recommanda à la direction du Metropolitan.

Mme Novotna est maintenant dans sa sixième saison consécutive au Metropolitan, où elle est considérée comme une des artistes les plus aimées du public. Son répertoire comprend Euridice, Pamina, Gilda, Violetta, Manon, Mimi et Octavian, du "Rosenkavalier" de Richard Strauss, et plusieurs autres.

Les autres artistes que nous entendrons avec Mme Novotna au concert du Metropolitan Opera Ensemble sont Hertha Glaz, Raoul Jobin et Martial Singher. L'Orchestre des Concerts symphoniques sera sous la direction de Peter Paul Fuchs, et Lothar Wallerstein sera le metteur en scène.

Les "Amis de l'Art"

A l'Ermitage, 15 février, 8 h. 30 p.m., concert de musique de chambre avec le Quatuor à cordes McGill et Douglas Clarke, pianiste. Au Monument National, 15 et 16 février, 8 h. 30 p.m., "La revue bleu et or", par les étudiants de l'Université de Montréal. Au Forum, 16 février, en matinée, Ice Follies.

Au salon Prince de Galles de l'hôtel Windsor, samedi, 16 février, de 4 à 5 h. p.m., Victor Braut présente la deuxième d'une série d'auditions intitulées: "L'heure musicale".

Il est reconfortant de songer, conclut-il, à la richesse immense que représente la stabilité sociale française.

Szigeti en récital ce soir

A son récital de ce soir, au His Majesty's, sous les auspices de la Société classique, Szigeti jouera en premier à Montréal, la Sonate en ré majeur Opus 94 de Prokofiev, en plus de la sonate en ré majeur Opus 120 n° 1 de Beethoven, de son Opus 64 de Mendelssohn, la suite italienne de Stravinsky, "Neige" de Lie-Szigeti, Danse fantastique de Shostakovich, Moto Perpetuo de Ravel.

Soirée éducative à l'École technique

Ce soir, à l'École technique de Montréal, aura lieu une autre soirée éducative organisée par l'American Foundrymen's Association, en coopération avec les autorités de l'École.

La soirée débutera à 8 h. Il y aura projection de films, forum, causerie et discussion libre sur des sujets concernant la fonderie. La soirée a lieu dans l'atelier de fonderie de l'École technique, entrée rue Kimberley. Les techniciens et les ouvriers en fonderie sont spécialement invités à cette soirée.

Advertisement for Ste-Marguerite de Cortone, featuring François MAURIAC and a list of programs.

L'horaire des spectacles

Table listing showtimes for various theaters: ST-DENIS, PALACE, CAPITOL, PRINCESS, LOEWS, IMPERIAL, ORPHEUM.

La gazette artistique

Cinéma: SAINT-DENIS: Patricia, avec Mme Dorziat et Jean Servais. PRINCESS: My Name is Julia Ross. LOEWS: Wonder Man. IMPERIAL: Call of the Wild. ORPHEUM: Les aventures de Tarzan à N.-Y.

Musique

HIS MAJESTY'S: Récital de Szigeti, violoniste. (Ce soir) AUDITORIUM DE ST-LAURENT, 20 février en soirée, concert symphonique de l'Orchestra (direction A. Salvetti).

HOTEL WINDSOR: Récital de Mme Adeline Czapska, soprano, le 22 février. ST. ANDREW & ST. PAUL: La Société Casavant présente Georges Lindsay, organiste. (25 février).

PLATEAU: Récital de Mlle Pierrette Alerie, soprano du Metropolitan, le 14 mars.

MONUMENT NATIONAL: Les Variétés Lyriques présentent La Comtesse Maritza de Emmerich Kalman le 28 février, et les 1, 2, 3, 5, 7, 9, 10 et 12 mars.

HIS MAJESTY'S: L'Orchestre des Concerts Symphoniques présente un gala d'opéra avec Jarmila Novotna, Raoul Jobin, Hertha Glaz et Martial Singher, le 4 mars.

Spectacles

FORUM: Ice Follies of 1946. Spectacle sur glace. (Du 10 au 17 février inclusivement). MONUMENT NATIONAL: Revue Bleu et Or. Les 14 et 15 février.

Théâtre

UNIVERSITE DE MONTREAL: Phèdre, de Jean Racine, avec Ludmilla Pitoëff. Le 2 mars. GESU: Les Compagnons dans Le bal des voleurs de Jean Anouilh, (Les 7-8-9-14-15-16 mars).

L'Heure musicale

Le programme suivant sera donné par M. David Rochette, basse chantante, à l'heure musicale, samedi, le 16 février, de 4 à 5 heures, au Salon Prince de Galles de l'hôtel Windsor. M. David Rochette sera accompagné au piano par M. Victor Braut.

1-La Flûte enchantée... Mozart La vie est un voyage... Chanson de l'Oiseleur. Les Noces de Figo... Mozart Bel enfant, amoureux et volage... En questa tomba oscura, Beethoven

Chanson à boire... Saint-Saëns Air de "Simon Boccanegra", Verdi Les deux Grenadiers, Schumann 3-Lamento... Duparc Le Manoir de Rosemonde, Duparc

Chant Hassidique... Milhaud Le Chant du Veilleur... Milhaud "Thunderin", Woderin, Robert MacGimsey

Jan-Jan... Lionel Dunaïns La vie est amère... L. Malakian Sérénade de "Don Juan", Tchaïkovsky

Advertisement for ICE FOLLIES OF 1946 at AU FORUM, featuring The Shipsteads and Johnson.

Advertisement for CE SOIR - 8 h. 30 at AU FORUM, featuring Szigeti and other musical acts.

Advertisement for Les Aventures de TARZAN à NEW YORK at AU FORUM.

Advertisement for Ray Milland "The Lost Weekend" at CAPITOL.

Advertisement for PRINCESS "My Name is Julia Ross" at PRINCESS.

Advertisement for LOEWS "Meet Me on Broadway" at LOEWS.

Advertisement for DANNY KAYE "THE WONDER MAN" at PALACE.

Advertisement for PALACE "Confidential Agent" at PALACE.

Advertisement for IMPERIAL "Call of the Wild" at IMPERIAL.

Advertisement for PATRICIA "FEU NICOLAS" at PATRICIA.

Les conférences

Géographie humaine et économique du Brésil

Troisième entretien de M. Benoît Brouillette, sur l'Amérique latine

Dans son troisième entretien sur l'Amérique latine, M. Benoît Brouillette a étudié la géographie humaine et la géographie économique du Brésil.

La population

Les recensements ont été très rares au Brésil. Il y en a deux sur lesquels on peut tabler pour avoir des chiffres exacts. Le premier date de 1890 et révèle qu'alors l'on comptait 14,374,000 habitants. Le second, très récent, puisqu'il est de 1940, nous montre que le vaste territoire du Brésil n'est habité que par 41,250,000 habitants. Aujourd'hui on estime la population à 43,500,000, ce qui n'est pas très considérable. Aussi, faut-il dire que les agglomérations humaines ne se trouvent que dans les Etats de la côte, car la nature elle-même a empêché les colonisateurs de pénétrer plus loin.

Cette population peut se diviser en trois groupes principaux: 1. les Indiens purs, très peu nombreux, et demi million; 2. les Brésiliens de la colonisation, qui comprennent les descendants des Portugais, Portugais créoles, environ 11 à 12 millions; les esclaves noirs amenés au Brésil de force, 4 à 5 millions. Ils vivent aujourd'hui sur la côte du nord-est. Les métis, environ 15 millions.

Dans le troisième groupe nous trouvons les émigrés récents, c'est-à-dire depuis environ un million et demi, dont un million et demi d'Italiens; 1,300,000 Portugais; près de 700,000 Espagnols; 250,000 Allemands-Autrichiens; 100,000 Russes et depuis 1925, le courant d'immigration jaune qui a amené au pays près de 180,000 Japonais. Ces derniers vivent surtout au sud dans les plantations de coton, en particulier à Sao Paulo.

On comprendra que cette diversité de races, étendue sur un territoire aussi grand, a considérablement aidé à la formation d'une nationalité brésilienne très puissante. Toutefois l'on remarque un sentiment brésilien qui crée la nationalité.

Principales villes

Le Brésil est un pays vraiment rural où les villes ne prennent que 20 à 25% de la population. Le pays compte cependant des villes où la population est très forte. Rio de Janeiro, par exemple, la capitale, compte près de 2,000,000 d'habitants; Sao Paulo en compte 1,150,000. Parmi les villes anciennes: Pernambuco compte 400,000 habitants, Bahia 350,000, Para ou Belém 200,000, Porto Allegre 200,000.

Economie

Au point de vue économique le Brésil est divisé en quatre grandes régions.

Le nord-est qui comprend l'extrême sud de l'Etat de Maranhao et la partie nord de Bahia. C'est la première colonie portugaise. Région des steppes, ce coin du pays est le grand producteur de coton et de cacao.

Le sud-est, comprenant le sud de Bahia, les Etats de Sao Paulo et Rio de Janeiro était le pays minier à l'époque coloniale. C'était aussi une possession française avant la fondation de Québec, c'est-à-dire de 1547 à 1567. Cette partie a eu son cycle du café, du riz, de l'orange. Il y a aussi l'élevage et la culture du coton.

Le sud composé des Etats de Panama, Santa-Catharina, Rio Grande et Dousil. La colonisation y est moins développée. L'on y trouve de très belles forêts de pin. C'est l'ennemi moderne.

Le nord, qui comprend l'immense région intérieure de l'Amazonie et le rebord intérieur du plateau brésilien est couvert de forêts tropicales. Les ressources agricoles sont à la base de l'économie du Brésil, quoiqu'il ne domine pas la production mondiale. Les exploitations de café ressemblent à de véritables villages car c'est une industrie qui demande beaucoup de main-d'oeuvre. La culture du café se fait sur les pentes douces et l'on réserve les vallées pour d'autres genres de culture. La récolte de ce produit commence en mai et dure jusqu'au mois d'août.

La grande période d'expansion a eu lieu durant les dernières années du 19e siècle. En 1889, le Brésil produisait 9,000,000 de sacs de café; 16,000,000 en 1902, et 20,000,000 en 1916, tandis que le marché mondial n'en consommait que 12,000,000. Vint alors le problème de la surproduction. Le gouvernement adopta donc une politique de valo-

risation qui a réussi jusqu'à un certain point grâce à la faible récolte des années suivantes. En 1924, il fallut aller plus loin et adopter la restriction. En 1928, encore une surproduction, car cette année-là on a atteint 26,000,000 de sacs. Le gouvernement ne suffit plus à acheter les surplus. Le café qui se vendait 25 sous la livre en mars 1929 ne se paie plus que 7 sous et demi la livre en octobre 1931. C'est alors que l'on procède à la destruction soit en jetant le café à la mer, soit en s'en servant comme combustible. Cette politique s'est poursuivie jusqu'en 1944, et au cours de cette période de 13 ans on a détruit plus de 80,000,000 de sacs. Le café étant à la base de l'économie du Brésil, le problème qu'il posait était très grave. A un tel point que c'est ce problème qui a amené la révolution qui mit fin à la 1ère république avec l'avènement de Vargas.

En plus du problème de surproduction, le Brésil a dû faire face à la concurrence qui commençait à se faire valoir. Ainsi, la Colombie produisait 12% de la production mondiale; l'Amérique centrale, 13%. L'Afrique et la Jamaïque ont commencé à se faire valoir. Vint alors l'Inter American Coffee Agreement, par lequel le Brésil était limité à une production de 17,000,000 de sacs dont 9 millions étaient destinés aux Etats-Unis.

En 1938, les principaux clients du Brésil étaient les Etats-Unis qui absorbaient 54% de sa production, la France 10 p. c. et l'Allemagne 10 p. c.

Parmi les autres produits tropicaux, le cacao vient au second plan, le Brésil produisant 18% de la production mondiale. L'Etat de Bahia détient le premier rang dans cette

Bourget fête le jubilé d'or d'enseignement du R. P. Forest

L'amicale du collège, réunie au Windsor, a rendu un vibrant hommage au doyen des professeurs de son Alma Mater

Plus de cinq cents anciens du collège Bourget, de Rigaud, ont célébré hier soir, en l'hôtel Windsor, dans une atmosphère de joie et de franche camaraderie, le jubilé d'or d'enseignement du R. P. F.-X. Forest, professeur au collège. C'était aussi le banquet annuel de l'Amicale. En effet, depuis 1896, le Père Forest est au service de la gent étudiante et presque tous les anciens du collège l'ont eu comme professeur.

A l'issue du banquet, au cours duquel l'orchestre du collège Bourget a donné un magnifique programme de musique classique, le président des agapes, M. Charles-Emile Lavigne, a félicité les anciens d'avoir répondu en si grand nombre à l'invitation de M. P.-E. Fleury, l'organisateur, et de M. J.-M. Gagné, le président. Le président a ensuite rappelé aux anciens les disparus de l'année tels que Mgr J.-B. Bazinet, curé de Sainte-Agathe, M. Oscar Hamelin, le chanoine Archambault, longtemps curé de Gatineau, M. Albin Quessel, humble pharmacien de la Pointe Saint-Charles reconnu comme l'un des plus savants géologues du temps, et plusieurs autres.

"Ce soir", poursuit M. Lavigne, "il n'y a qu'un succès qui éclipse tous les autres, celui du professeur qui a réussi à se conserver en vie malgré cinquante ans d'enseignement à tous les espérances que je vois réunis autour de lui dans cette salle... celui du religieux qui a conservé toute sa bonne humeur malgré une dizaine de supérieurs qui l'ont éprouvé à tour de rôle durant ses cinquante années... celui du jubilaire, le bon Père Forest, toujours jeune malgré ses soixante-dix ans et l'infinité de maladies qui ont fondu sur lui depuis sa naissance".

"Elles ont fondu, mais lui demeure toujours ferme. Il a été l'un des plus assidus à nos fêtes de l'Amicale depuis sa fondation... la gaieté de nos réunions, rehaussées par son accueil cordial, par son rire franc et sonore, par ses histoires, a déridé les plus endurcis...".

En récompense et en témoignage de reconnaissance de tous les anciens, le président de la fête a présenté au nom de l'Amicale un magnifique bréviaire au jubilaire. A la suite du président, le Dr Damien Saint-Pierre, en portant la santé de l'Amicale, a rendu hommage au Père Forest pour avoir enrichi le trésor commun de l'Alma Mater par ses cinquante années de sa vie passée généreusement à son service.

Tous les vétérans présents au banquet ont été ensuite applaudis par l'assistance dans la personne du Père Michaud, C.S.V., aumônier du C.A.R.C.

M. Louis Trudel, ingénieur, a re-

production. La production du cacao a remplacé celle du sucre. On compte aujourd'hui près de 250,000 acres de terrain au service de cette production qui a été établie en 1943.

Quoique le sucre ait été remplacé, il est demeuré quand même un facteur très important dans l'économie du Brésil. D'après de 1532, cette production a pris naissance autour de Salvador et de Pernambuco. La décadence de cette production date du 18e siècle. Dès 1710, les ouvriers quittent les plantations pour aller aux mines. Vers la fin du 19e siècle, ceux qui étaient demeurés à la culture du sucre passent à celle du café. Mais le sucre qui a perdu son marché extérieur conserve quand même un marché intérieur très important, le Brésil consommant quelque 6,000,000 de livres.

Let coton est une autre vieille culture du Brésil. Dans la région du nord-est elle remonte à 1750. Cette production a pris beaucoup d'importance pendant la guerre civile américaine.

En 1932, 200,000 acres servaient à la culture du coton et en 1935, 1,500,000. Le Brésil produit 2 millions et demi de balles de coton, soit 8% de la production mondiale.

L'on explique le grand pas fait dans cette industrie depuis 1930 par l'arrivée des jaunes qui sont aujourd'hui 46% des producteurs. Le Brésil déverse sur le marché mondial près de 1 million et demi de balles de coton.

Au nombre des autres industries brésiliennes l'on remarque l'élevage au sud-est, les mines, le fer dont ce pays est à peu près le détenteur des plus riches gisements du monde; la forêt et surtout le caoutchouc que l'on a découvert pour la première fois au Brésil en 1832. Cependant l'exploitation étant très difficile, le caoutchouc du Brésil a un coût de revient très élevé, ce qui a fait que la Malaisie, avec ses plantations dont les premières semences viennent du Brésil, a pris les devants et détient aujourd'hui presque le monopole.

Le prochain cours de M. Brouillette portera sur la géographie humaine de l'Argentine. J.-M. L.

Le supérieur du collège, le R. P. Louis-Joseph Lefebvre, C.S.V., a ensuite broché un portrait du Père François-Xavier Forest. Pour résulter la vie du jubilaire, le Père supérieur a dit: "Un bon professeur doit s'être assuré de la connaissance parfaite de sa matière par une étude approfondie, et revivifier ses connaissances par une préparation de tous les jours.

Un bon professeur doit allier à l'autorité la douceur et la patience, avoir le don de communiquer sa science, savoir rendre son enseignement clair et vivant.

Un bon professeur a pour mission d'éveiller des intelligences, de former des caractères, de préparer des hommes pour la vie.

Telle est l'oeuvre du bon Père Forest dont nous fêtons le jubilé d'or d'enseignement.

S'adressant au jubilaire, le P. Lefebvre a ajouté: "Aux qualités du bon professeur, vous avez joint celle d'un maître de la jeunesse, une compréhension, un discernement, une sympathie toujours vivante et chaude qui permettent de s'imposer aux jeunes personnalités en éveil sans les contraindre. Au contact d'un maître absolument sincère, ayant à leurs yeux le triple prestige de l'autorité intellectuelle, de la vraie bonté, de l'ascendant personnel, les jeunes apprennent la véritable échelle des valeurs, le sens de la vie. Toutes les générations présentes ici, ce soir, ont appris à accepter la vie, comme vous, mon Père, le sourire aux lèvres".

"Cher et vénéré jubilaire, c'est la seule joie, le seul honneur que vous ayez ambitionnés; non seulement content de votre sort, mais fier de votre sort. Je rends hommage à votre désintéressement et à votre modestie. Vous avez toujours préféré votre mission de maître aux honneurs des postes de commande. Si on vous demandait pourquoi vous n'étiez pas supérieur, vous répondriez sans hésiter, du moins jusqu'à ces derniers temps: "parce que je suis encore capable de faire quelque chose".

Le R. P. F.-X. Forest

Des souvenirs gais ont fait l'essence de la réponse du jubilaire, le R. P. Forest. "Ce n'est que l'amour sincère que j'ai pour mon supérieur et l'obéissance que je lui dois, qui m'ont fait accepter d'être mis en évidence devant une assemblée aussi imposante et gênante", a-t-il dit.

Puis, il repassa succinctement en revue les principales étapes de sa vie. En 1880, le Père Forest commença ses études scientifiques à l'école de Saint-Paul-de-Indre. Le 2 septembre 1896, il quitta le noviciat de Joliette pour se rendre à Rigaud, première occasion de prendre les "gros chars". Sa première fonction a été "d'enseigner" la discipline en récréation et au premier étage de la tour "Joly". Puis ce fut l'enseignement des sciences et des mathématiques. Ce fut ensuite l'entrée en communauté à une époque où une lamentable sécheresse régnait dans le champ des vocations religieuses destinées à l'enseignement. Le Père Forest ne pouvant quitter son poste pour aller étudier

"Ca, c'est du bon café!" LE CAFÉ "SALADA" COFFEE

Kosciuszko: champion des droits de l'homme

Deuxième centenaire de ce général polonais qui s'est distingué dans la révolution américaine

On vient de célébrer le deuxième centenaire de naissance de Thadée Kosciuszko, général polonais qui s'est distingué dans la guerre de la Révolution américaine et dont l'idéal démocratique n'a pas encore cessé de provoquer l'admiration.

Né à Siechnowice le 12 février 1746, Kosciuszko, encore très jeune, entra à l'Académie militaire de Varsovie pour en sortir diplômé. Puis il alla en France pour y continuer ses études militaires. C'est là qu'il apprit le véritable sens de la guerre que les colonies d'Amérique livraient à la mère-patrie, pour employer l'expression de celui qui devait devenir par la suite son ami: Thomas Jefferson.

Au cours de l'été de l'année 1776, Kosciuszko vint offrir ses services à l'Amérique. Au mois d'octobre de la même année, le Congrès continental le fit l'ingénieur de l'armée. En 1777, il entra dans l'Armée du Nord du général Gates avec le grade de colonel. Il contribua beaucoup à la victoire de Saratoga, grâce aux fortifications qu'il fit élever et à son choix judicieux des lieux de combat. On lui attribue le mérite d'avoir fortifié West-Point, à cette époque-là.

En 1779, Kosciuszko fut transféré à l'Armée du Sud sous le général Greene, à qui il devait rendre le plus grand des services au dernier moment de la guerre. En Pologne, on écrit de lui cette phrase courte mais très significative: "His zeal for public service seems to be incomparable". En 1783, le Congrès, voulant exprimer le "high sense" de la dévotion de Kosciuszko pour la cause de l'Indépendance américaine, éleva ce grand soldat au rang de brigadier-général.

On ne peut dire que la Révolution américaine entraîna la Révolution française, mais elle en accéléra l'accomplissement. Il en fut ainsi pour d'autres pays. En Pologne, où Kosciuszko était retourné en 1784, l'esprit révolutionnaire régnait. Des dirigeants du vieux système féodal avaient facilité — pour ne pas dire causé — le triple partage de ce pays en 1772, 1793 et 1795, entre l'Autriche, la Russie et la Prusse. Kosciuszko, voulant faire sa part pour sauver la Pologne républicaine, dut lutter contre les ennemis et du dedans et du dehors.

En 1794, il se mit à la tête de l'insurrection contre la Russie. Après quelques légers succès au début du soulèvement, il fut blessé et fait prisonnier. Il fut remis en liberté deux ans après et revint aux Etats-Unis en 1798. Il mourut en Suisse en l'année 1817.

Thadée Kosciuszko, de l'école démocratique de Thomas Jefferson, dit que la Pologne pouvait se relever, mais qu'elle ne se relèverait que si la liberté absolue lui était rendue et l'égalité de tous les citoyens officiellement et véritablement reconnue.

Sa croyance dans la liberté absolue se fait clairement voir dans le testament qu'il établit avant de partir des Etats-Unis, en 1798, relatif à la disposition des propriétés.

En terminant, le jubilaire a remercié son supérieur, le président de la fête et tous les membres de l'amicale qui ont bien voulu, soit par leur présence ou par la pensée, venir célébrer ce cinquantenaire.

Parmi les autres personnalités présentes, on remarqua M. Emile Secours, d'Alexandria, le R. P. L.-S. Fafard, C.S.V., le supérieur général, les chanoines J. M. Phaneuf, de Valleyfield; et D. Fortier, du collège Bourget; M. Joseph Boutin, de Montréal, président de l'amicale pour l'année dernière; M. Oscar Gendron, maire de Rigaud; le R. P. H. Faubert, C.S.V., du noviciat de Rigaud, et plusieurs autres.

Compagnie d'Assurance sur la Vie La Saubegarde MONTREAL NARCISSE DUCHARME, Président

Cartes professionnelles ASSURANCE HORACE LABRECQUE COURTIER EN ASSURANCE COMPTABLES Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie

AVOCATS Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R. VANIER & VANIER AVOCATS 57 ouest, rue Saint-Jacques

BREVETS D'INVENTION MARIÓN & MARION 781 ouest, rue Ste-Catherine MONTREAL

COMPTABLES CARON & CARON Comptables Agrés - Chartered Accountants

P.-A. GAGNON & CIE Comptables Agrés - Chartered Accountants

Hurtubise & Richard Léon-A. Hurtubise, C.P.A. Gérard Hurtubise, C.P.A.

de Varennes & Vézina Comptables Agrés 10 ouest, St-Jacques, Montréal

de Varennes & Vézina Comptables Agrés 10 ouest, St-Jacques, Montréal

Cartes d'affaires DACTYLOGRAPHES REMBOURSEURS-MATELASSIERS

REMBOURSEURS-MATELASSIERS BOYER LIMITEE Spécialités: meubles et matelas

REPARATIONS ELECTRIQUES Réparations électriques sur automobiles

HOTEL PLAZA Cuisine recherchée Vin et Bière

ENCADREURS WISINTAINER & FILS 906 BOULEVARD ST-LAURENT

LEFEBVRE FRERES Dessinateurs - Machinistes - Fondeurs

REPARATIONS ELECTRIQUES Réparations électriques sur automobiles

REPARATIONS ELECTRIQUES Réparations électriques sur automobiles

REPARATIONS ELECTRIQUES Réparations électriques sur automobiles

SE ROULE BIEN - A BON GOÛT! TABAC A CIGARETTES SWEET CAPORAL

COMMERCE ET FINANCE

66e rapport de la Cie de Téléphone Bell

Le revenu net s'élève à \$8,304,081 contre \$7,721,966 en 1944 — Le nombre des téléphones en service atteint 1,050,113

pour la cause de la liberté dans la seconde guerre mondiale. Un total de 2,543 employés Bell se sont engagés, ou furent prêtés à des services techniques et autres pour la guerre. De ce nombre, 140 ont repris leur poste dans la compagnie, les retours s'effectuant à une cadence accélérée depuis septembre dernier.

BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été de 72,890 actions et de 233,117 actions minières, en comparaison de 63,846 actions et de 153,204 actions minières mardi dernier.

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Valeurs', 'Haut Bas Vente', and 'Cotes à la fermeture des cours le 13 février'.

Choses et autres

La liste mobilière affichait un ton plus ferme et avait-midi, à Wall Street, après avoir subi des reculs au cours de ces cinq derniers sés.

Les spéculateurs semblent avoir repris confiance et se montrent plus pressés de transférer, car tout indique que la grève de l'acier prendra fin sous peu, les prix de l'acier seront augmentés de \$5 la tonne, ce qui semble satisfaire les deux partis en cause, mais comme on a demandé que les nouveaux taux de salaires soient rétroactifs au 1er janvier, il se peut qu'il se passe encore quelques jours avant que cette question soit réglée et que la production reprenne normalement.

Remarques du président

Mentionnant le fait qu'au 31 décembre 1945 77,000 commandes de service étaient en souffrance, le rapport, signé par le président F. Johnson, déclare: "Comme résultat d'une organisation arrêtée d'avance, les installations furent poussées aussi rapidement que les matériaux devinrent plus abondants, une fois la guerre terminée. Là où la fourniture de service dépend des appareils seulement, les deux ou trois prochains mois devraient suffire à épurer nos listes de commandes arriérées, mais dans plusieurs localités nous avons besoin d'ajouter à l'outillage central et la fabrication et l'aménagement de cet équipement prendront plusieurs mois."

LE CURB DE MONTREAL

Cotes à la fermeture des cours le 13 février.

Table of stock market data for the Montreal Curb, including columns for 'Valeurs', 'Haut Bas Vente', and 'Cotes à la fermeture des cours le 13 février'.

BOURSE DE TORONTO

Cotes à la fermeture des cours, le 13 février.

Table of stock market data for the Toronto Stock Exchange, including columns for 'Ventes Action', 'Haut Bas Ferm', and 'Cotes à la fermeture des cours, le 13 février'.

Recettes d'exploitation

Les recettes d'exploitation se chiffrent par \$69,424,946, en 1945, en regard de \$65,454,259 en 1944, le plus haut sommet dans l'histoire de la compagnie. Les recettes nettes s'élèvent à \$25,927,157, en comparaison de \$23,255,045 en 1944. Les recettes brutes totales ont

Constructions nouvelles

La compagnie a dépensé en constructions nouvelles \$1,200,000 en 1945, ce qui est \$600,000 de plus que l'année précédente. Cette augmentation reflète le relâchement des restrictions du temps de guerre sur les matériaux, puisque l'augmentation dans ce poste s'est surtout produite dans la dernière partie de l'année 1945. Bien que les dépenses encourues pour ajouter des circuits au réseau interurbain aient continué d'être d'une importance capitale, on accuse également de fortes augmentations dans la construction d'outillage urbain, requis pour l'exécution des commandes différées.

Hors-liste

Table listing various stocks and their prices, including 'Abernaki', 'Amal Larder', 'Bravo', etc.

Recettes d'exploitation

Signalons les changements suivants dans le bilan: immobilisations \$252,649,926 — comprenant terrains et constructions, outillage téléphonique — à rapprocher de \$240,793,980 en 1944. On trouve dans une section spéciale du rapport les noms de 86 employés Bell qui ont versé leur sang

Les actions ordinaires se traitent ex-droits, sous réserve des conditions énumérées plus haut à l'ouverture des affaires depuis hier.

Les agents de transfert pour Viau Limited ont notifié la Bourse de Montréal qu'ils avaient cédé les certificats couvrant 10 actions de titre 5 p.c. privilégié. Le nom des actions sur le marché est maintenant de 7,953.

The Bell Telephone Co. of Canada a notifié la Bourse de Montréal qu'elle a enregistré 473 actions additionnelles du capital, sur le plan du stock des employés. Le total sera donc de 867,054 actions jusqu'au 11 février inclusivement.

Les actions ordinaires se traitent ex-droits, sous réserve des conditions énumérées plus haut à l'ouverture des affaires depuis hier.

Les agents de transfert pour Viau Limited ont notifié la Bourse de Montréal qu'ils avaient cédé les certificats couvrant 10 actions de titre 5 p.c. privilégié. Le nom des actions sur le marché est maintenant de 7,953.

The Bell Telephone Co. of Canada a notifié la Bourse de Montréal qu'elle a enregistré 473 actions additionnelles du capital, sur le plan du stock des employés. Le total sera donc de 867,054 actions jusqu'au 11 février inclusivement.

Les actions ordinaires se traitent ex-droits, sous réserve des conditions énumérées plus haut à l'ouverture des affaires depuis hier.

Les agents de transfert pour Viau Limited ont notifié la Bourse de Montréal qu'ils avaient cédé les certificats couvrant 10 actions de titre 5 p.c. privilégié. Le nom des actions sur le marché est maintenant de 7,953.

The Bell Telephone Co. of Canada a notifié la Bourse de Montréal qu'elle a enregistré 473 actions additionnelles du capital, sur le plan du stock des employés. Le total sera donc de 867,054 actions jusqu'au 11 février inclusivement.

Les actions ordinaires se traitent ex-droits, sous réserve des conditions énumérées plus haut à l'ouverture des affaires depuis hier.

Les agents de transfert pour Viau Limited ont notifié la Bourse de Montréal qu'ils avaient cédé les certificats couvrant 10 actions de titre 5 p.c. privilégié. Le nom des actions sur le marché est maintenant de 7,953.

The Bell Telephone Co. of Canada a notifié la Bourse de Montréal qu'elle a enregistré 473 actions additionnelles du capital, sur le plan du stock des employés. Le total sera donc de 867,054 actions jusqu'au 11 février inclusivement.

Les actions ordinaires se traitent ex-droits, sous réserve des conditions énumérées plus haut à l'ouverture des affaires depuis hier.

Les agents de transfert pour Viau Limited ont notifié la Bourse de Montréal qu'ils avaient cédé les certificats couvrant 10 actions de titre 5 p.c. privilégié. Le nom des actions sur le marché est maintenant de 7,953.

The Bell Telephone Co. of Canada a notifié la Bourse de Montréal qu'elle a enregistré 473 actions additionnelles du capital, sur le plan du stock des employés. Le total sera donc de 867,054 actions jusqu'au 11 février inclusivement.

Les actions ordinaires se traitent ex-droits, sous réserve des conditions énumérées plus haut à l'ouverture des affaires depuis hier.

Les agents de transfert pour Viau Limited ont notifié la Bourse de Montréal qu'ils avaient cédé les certificats couvrant 10 actions de titre 5 p.c. privilégié. Le nom des actions sur le marché est maintenant de 7,953.

The Bell Telephone Co. of Canada a notifié la Bourse de Montréal qu'elle a enregistré 473 actions additionnelles du capital, sur le plan du stock des employés. Le total sera donc de 867,054 actions jusqu'au 11 février inclusivement.

Les actions ordinaires se traitent ex-droits, sous réserve des conditions énumérées plus haut à l'ouverture des affaires depuis hier.

Les agents de transfert pour Viau Limited ont notifié la Bourse de Montréal qu'ils avaient cédé les certificats couvrant 10 actions de titre 5 p.c. privilégié. Le nom des actions sur le marché est maintenant de 7,953.

The Bell Telephone Co. of Canada a notifié la Bourse de Montréal qu'elle a enregistré 473 actions additionnelles du capital, sur le plan du stock des employés. Le total sera donc de 867,054 actions jusqu'au 11 février inclusivement.

Les actions ordinaires se traitent ex-droits, sous réserve des conditions énumérées plus haut à l'ouverture des affaires depuis hier.

Les agents de transfert pour Viau Limited ont notifié la Bourse de Montréal qu'ils avaient cédé les certificats couvrant 10 actions de titre 5 p.c. privilégié. Le nom des actions sur le marché est maintenant de 7,953.

The Bell Telephone Co. of Canada a notifié la Bourse de Montréal qu'elle a enregistré 473 actions additionnelles du capital, sur le plan du stock des employés. Le total sera donc de 867,054 actions jusqu'au 11 février inclusivement.

Les actions ordinaires se traitent ex-droits, sous réserve des conditions énumérées plus haut à l'ouverture des affaires depuis hier.

Les agents de transfert pour Viau Limited ont notifié la Bourse de Montréal qu'ils avaient cédé les certificats couvrant 10 actions de titre 5 p.c. privilégié. Le nom des actions sur le marché est maintenant de 7,953.

The Bell Telephone Co. of Canada a notifié la Bourse de Montréal qu'elle a enregistré 473 actions additionnelles du capital, sur le plan du stock des employés. Le total sera donc de 867,054 actions jusqu'au 11 février inclusivement.

Les actions ordinaires se traitent ex-droits, sous réserve des conditions énumérées plus haut à l'ouverture des affaires depuis hier.

Les agents de transfert pour Viau Limited ont notifié la Bourse de Montréal qu'ils avaient cédé les certificats couvrant 10 actions de titre 5 p.c. privilégié. Le nom des actions sur le marché est maintenant de 7,953.

The Bell Telephone Co. of Canada a notifié la Bourse de Montréal qu'elle a enregistré 473 actions additionnelles du capital, sur le plan du stock des employés. Le total sera donc de 867,054 actions jusqu'au 11 février inclusivement.

Les actions ordinaires se traitent ex-droits, sous réserve des conditions énumérées plus haut à l'ouverture des affaires depuis hier.

Les agents de transfert pour Viau Limited ont notifié la Bourse de Montréal qu'ils avaient cédé les certificats couvrant 10 actions de titre 5 p.c. privilégié. Le nom des actions sur le marché est maintenant de 7,953.

The Bell Telephone Co. of Canada a notifié la Bourse de Montréal qu'elle a enregistré 473 actions additionnelles du capital, sur le plan du stock des employés. Le total sera donc de 867,054 actions jusqu'au 11 février inclusivement.

Les actions ordinaires se traitent ex-droits, sous réserve des conditions énumérées plus haut à l'ouverture des affaires depuis hier.

Les agents de transfert pour Viau Limited ont notifié la Bourse de Montréal qu'ils avaient cédé les certificats couvrant 10 actions de titre 5 p.c. privilégié. Le nom des actions sur le marché est maintenant de 7,953.

The Bell Telephone Co. of Canada a notifié la Bourse de Montréal qu'elle a enregistré 473 actions additionnelles du capital, sur le plan du stock des employés. Le total sera donc de 867,054 actions jusqu'au 11 février inclusivement.

Les actions ordinaires se traitent ex-droits, sous réserve des conditions énumérées plus haut à l'ouverture des affaires depuis hier.

Les agents de transfert pour Viau Limited ont notifié la Bourse de Montréal qu'ils avaient cédé les certificats couvrant 10 actions de titre 5 p.c. privilégié. Le nom des actions sur le marché est maintenant de 7,953.

The Bell Telephone Co. of Canada a notifié la Bourse de Montréal qu'elle a enregistré 473 actions additionnelles du capital, sur le plan du stock des employés. Le total sera donc de 867,054 actions jusqu'au 11 février inclusivement.

Les actions ordinaires se traitent ex-droits, sous réserve des conditions énumérées plus haut à l'ouverture des affaires depuis hier.

Les agents de transfert pour Viau Limited ont notifié la Bourse de Montréal qu'ils avaient cédé les certificats couvrant 10 actions de titre 5 p.c. privilégié. Le nom des actions sur le marché est maintenant de 7,953.

The Bell Telephone Co. of Canada a notifié la Bourse de Montréal qu'elle a enregistré 473 actions additionnelles du capital, sur le plan du stock des employés. Le total sera donc de 867,054 actions jusqu'au 11 février inclusivement.

Les actions ordinaires se traitent ex-droits, sous réserve des conditions énumérées plus haut à l'ouverture des affaires depuis hier.

Les agents de transfert pour Viau Limited ont notifié la Bourse de Montréal qu'ils avaient cédé les certificats couvrant 10 actions de titre 5 p.c. privilégié. Le nom des actions sur le marché est maintenant de 7,953.

The Bell Telephone Co. of Canada a notifié la Bourse de Montréal qu'elle a enregistré 473 actions additionnelles du capital, sur le plan du stock des employés. Le total sera donc de 867,054 actions jusqu'au 11 février inclusivement.

Les actions ordinaires se traitent ex-droits, sous réserve des conditions énumérées plus haut à l'ouverture des affaires depuis hier.

Les agents de transfert pour Viau Limited ont notifié la Bourse de Montréal qu'ils avaient cédé les certificats couvrant 10 actions de titre 5 p.c. privilégié. Le nom des actions sur le marché est maintenant de 7,953.

The Bell Telephone Co. of Canada a notifié la Bourse de Montréal qu'elle a enregistré 473 actions additionnelles du capital, sur le plan du stock des employés. Le total sera donc de 867,054 actions jusqu'au 11 février inclusivement.

Les actions ordinaires se traitent ex-droits, sous réserve des conditions énumérées plus haut à l'ouverture des affaires depuis hier.

Nommé président de C. P. Air Lines

Lors de la réunion des directeurs des Canadian Pacific Air Lines Limited, tenue hier, à Montréal, M. W. M. Neal a été élu président et chef de l'exécutif de cette compagnie, en remplacement de M. L. B. Unwin, démissionnaire.

Bourse de Montréal

Montréal 14 (G.P.) — Le groupe des boisiers qui avait opéré un ralliement hier affichait de nouveau de la vigueur ce matin à l'ouverture des cours à la place locale, tandis que les autres sections montraient une tendance irrégulière. Seagrans a haussé de 3/4 points, Walker a avancé de 2 points et Alco "A" a progressé d'une fraction. Canadian Breweries, dans les brasseries, a accusé un recul.

Bourse de New-York

New-York, 14 (A.P.) — Wall Street affichait un ton plus ferme ce matin après avoir enregistré une baisse durant ces cinq dernières séances. Les échanges se sont poursuivis à une bonne allure mais les gains enregistrés n'ont été que d'ordre fractionnaire.

Les obligations

Table listing various bonds and their yields, including 'Dom. du Canada 3% 1951', 'Dom. du Canada 3% 1954', etc.

Banque Canadienne Nationale

Le Conseil d'administration de la Banque Canadienne Nationale a déclaré pour le trimestre finissant le 28 février 1946, un dividende de un trois quart pour cent (3/4%) sur le capital versé de la Banque. Ce dividende portant le numéro 220, sera payable au bureau principal ou à toute succursale de la Banque à partir du 1er mars 1946, aux actionnaires inscrits dans les registres le 15 février, à 3 h. de l'après-midi.

Advertisement for SAVARD & HART, featuring 'SAVARD, HODGSON & CIE, INC.' and 'VALEURS DE PLACEMENT'.

Large advertisement for 'NOUVELLE ÉMISSION \$5,000,000 Crédit Foncier Franco-Canadien' with details on interest rates and terms.

Les changes

Table of exchange rates for various locations including 'Ottawa, 14 (G.P.)', 'Ottawa, 14 (G.P.)', etc.

LA VIE SPORTIVE

Maurice Richard aide la cause du Canadien

Chicago, 14. — Les amateurs de hockey qui avaient attribué à la chance la victoire remportée par le Canadien sur le Chicago, samedi dernier, à Montréal, ont dû reconnaître la supériorité du Bleu Blanc Rouge hier soir alors que le Tricolore en venait aux prises avec les Esperviers, sur la glace de ces derniers, car le club montréalais a de nouveau vaincu l'équipe de Johnny Gottselig et d'une façon aussi décisive que samedi dernier puisque c'est par le compte de 5 à 1 que les Habitants ont décroché la victoire.

Par ce triomphe le Canadien est resté en première place, sur un pied d'égalité avec les Bruins, qui ont blanchi les Red Wings de Détroit, hier, mais il convient d'ajouter que le Bleu Blanc Rouge a joué une partie de moins que les Bruins, ce qui donne un meilleur pourcentage au club de Dick Irvin.

La joute d'hier soir fut très rude et très rapide et l'arbitre King Clancy dut infliger treize punitions au cours de cette rencontre dont trois majeures à la suite de deux batailles qui ont éclaté à la troisième période.

L'échauffourée commença en arrière des buts des Canadiens, alors que Glen Harmon se mit tout à coup à bûcher à coups de poing sur le grand George Gee. Les deux joueurs furent séparés mais entreprirent les autres joueurs se housalaient et tout à coup, Maurice Richard et Red Hamill, le gros rouget des Esperviers, lâchèrent bâtons et gants et se mirent à bûcher à bras raccourcis.

Harmon, Richard et Hamill recurent des majeures pendant que Gee s'en tira avec une mineure. Maurice Richard et la ligne du punch en général furent les grandes vedettes de cette éclatante victoire du Tricolore. Richard compta deux des cinq buts des siens et il décrocha de plus deux assistances. Blake, avec un but et deux assistances, Murphy Chamberlain avec un but et Billy Reay, avec une assistance, furent les autres joueurs des Canadiens qui participèrent au pointage du club de Dick Irvin. Bill Mosienko fut celui qui compta l'unique but des Esperviers, au milieu de la reprise initiale.

Les Esperviers furent les premiers à compter, dans la période initiale, mais les Canadiens revinrent à la charge et furent invincibles durant les deux dernières reprises, comptant trois buts dans la 2e période et deux autres dans la période finale. La défense du Tricolore fut à la hauteur de la situation, en tout temps de même que le gardien de buts Bill Durnan.

Alignement des équipes: CANADIEN: Buts, Durnan; défenses, Bouchard et Reardon; centre, Lach; ailes, Blake et Richard. Subs.: Lamoureux, Harmon, O'Connell, Benoît, Chamberlain, Reay, Filion, Peters, Mosdell. CHICAGO: Buts, Karakas; défenses, Cooper et Mariucci; centre, Gee; ailes, Hamill et Grosso. Subs.: Smith, Hamilton, M. Bentley, Allen, Mosienko, Kaleta, Wares, Horeck, Chad.

Arbitres: Clancy, Springer et March. Première période: 1 Chicago: Mosienko 12:27 (Horeck, Hamilton) Pun.: Bouchard, Horeck, Kaleta. Deuxième période: 2 Canadien: Blake-Richard 1:24 3 Canadien: Richard 13:04 (Lach, Blake) 4 Canadien: Richard 18:44 Pun.: Wares, mauvaise conduite; Hamilton, Richard, Cooper. Troisième période: 5 Canadien: Chamberlain 4:42 (Reay) 6 Canadien: Lach 6:47 (Blake, Richard) Pun.: Hamill, Richard, Harmon, majeures; Gee, Blake, Kaleta.

Les Tigres de Victoriaville ont enregistré une autre victoire hier soir dans la Ligue Provinciale de Hockey et ont augmenté leur avance dans la course au championnat car, en tête du circuit, ils ont une avance de quatre points sur les Raiders de deuxième place. Hier soir, les locaux ont vaincu les Intrépides de Drummondville par le compte de 9 à 2 et Bouchard s'est particulièrement mis en évidence en comptant trois buts pendant que Bourdon lui fournissait une aide considérable avec un but et trois assistances.

Composition des équipes: DRUMMONDVILLE. — Buts: Tousignant; défenses: Bean et Young; centre: Pepin; avant: Trainor et Harrison. Subs.: Boisvert, Lavigne, Pelouquin, Maher, Boyer, McFarlane, Lapière. VICTORIANVILLE. — Buts: Nadeau; défenses: Roberge et Abnan; centre: Préfontaine; avant: Katakaka et P. Hébert. Subs.: Desnault, Mercier, Petit, Malette, Marcotte, Deslongchamps, Bouchard, Bourdon.

Arbitres: Leroux et Mathieu. Sommaire: Première période: 1-Victoriaville, Bourdon 4:28 2-Drummond, Young 9:47 3-Victoriaville, Bouchard 13:47 4-Victoriaville, Bouchard 14:30 Punitions: Mercier, Maher, Malette. Deuxième période: 5-Victoria, Préfontaine 3:55 6-Victoriaville, Abnan 12:47 Punition: MacFarlane. Troisième période: 7-Victoriaville, Petit 3:59 8-Victoriaville, Bouchard 10:40 9-Drummond, Pelouquin 15:06 Punitions: Malette, Lapière.

Les Bruins ont triomphé du Détroit

Boston, 14. — Les Bruins de Boston ont continué leur marche vers le championnat de la Ligue Nationale de Hockey, hier soir, lorsque les hommes du gérant Arthur Ross ont infligé un blanchissage aux Red Wings de Détroit, gagnant par 3 à 0, au Garden en présence de 13,900 personnes. Par cette victoire, les Bruins sont passés en première place du circuit Dutton, mais les Canadiens de Montréal ont également gagné, contre le Chicago, le club local doit partager la première position avec les Habitants de Tommy Gorman.

Frankie Brimsek, gardien de but des Bruins, a pu écarter tous les coups dirigés vers ses filets et il a enregistré son deuxième blanchissage depuis son retour au hockey professionnel. Woody Dumart, Milton Schmidt et Ben Guddion ont enregistré les buts des Bruins. Aucun but ne fut compté dans la période initiale, mais les Bruins ouvrirent le pointage dans la seconde période, grâce à Dumart qui déjoua Lumley après un bel effort individuel. Dans la période finale, Schmidt compta après 27 secondes d'hostilités, après 27 secondes d'hostilités, après deux minutes plus tard, Guddion compléta le pointage de la partie, quand il logea la rondelle derrière Lumley, après avoir accepté une passe de Herbie Cain.

Harry Lumley a affiché une belle tenue dans les filets des Red Wings et les trois points qui le déjouèrent furent bien mérités. Il a livré un beau duel à Brimsek. Alignement des équipes: BOSTON. — Buts, Brimsek; défenses, Egan, Henderson; centre, Schmidt; avant, Bauer, Dumart; Subs.: McGill, Smith, Reardon, Crawford, Church, Gallinger, Guddion, Shill et Cain. DETROIT. — Buts, Lumley; défenses, Quackenbush, Stewart; centre, Armstrong; avant, Liscombe, Watson; Subs.: Carveth, Lindsay, Gauthier, Hollett, Jackson, Conacher, Bruneteau, Couture, Brown. Arbitres: Chadwick, Cleary, Smith.

Première période: Aucun point. Aucune punition. Deuxième période: 1 Boston: Dumart 3:36 Punition: Church. Troisième période: 2 Boston: Schmidt-Dumart-Bauer 2:27 3 Boston: Guddion-Cain-Gallinger 11:41 Aucune punition.

Tournoi de hockey pour militaires

Le tournoi de hockey pour le championnat du district militaire no 4 aura lieu au dépôt d'équipement de Longue-Pointe et le tournoi devait avoir lieu à St-Jérôme en premier lieu. Les inscriptions pour ces rencontres seront acceptées jusqu'au 16 février. Les clubs militaires intéressés devront faire parvenir le nombre de leurs joueurs, gérants et entraîneurs dont le total ne devra pas dépasser quinze membres. Les équipes seront cantonnées au dépôt même de Longue-Pointe pendant la durée des tournois. L'enjeu est le trophée du Montreal Sportsman Association.

Les règles du jeu sont celles du C.A.H.A. et consistent en trois périodes de quinze minutes entre lesquelles sont intercalées deux périodes de repos de 10 minutes. Les équipes alterneront de camp à chaque période. Des périodes supplémentaires seront jouées jusqu'au moment où un but sera marqué ou de la durée du jeu.

BOWLING-QUILLES La série de détails de la ligue de quilles du district militaire no 4 commencera le 8 mars prochain. La 1ère et la 4e équipe se mesureront, tandis que la 2e et 3e en feront de même. Les vainqueurs de cette série finale se rencontreront le vendredi suivant pour décider du championnat.

Le classement actuel de la ligue est le suivant: R.C.A.S.C. garage, avec 65 points; L.P.O.D., 46 points; Corps postal et H.Q.M.D., 41; dépôt du district, 39 points; suivi du dépôt no 1 R.C.E.M.E. et du no 4 R.C.O.C.

La première à l'Immaculée-Conception

L'équipe Immaculée-Conception juvénile, dirigée par Pierre Frs Vincent et Jacques Brossaud, a remporté sa première partie de détail en triomphant du Notre-Dame qui venait d'éliminer le Rod. Corbel en deux parties consécutives. Cette joute fut très belle par le jeu d'ensemble et la vitesse des deux clubs surtout par la rapidité de l'Immaculée-Conception. Guy Ethier a brillamment défendu son filet et il fut bien protégé par Léon Gagnon et Guy Chapatéine, Jean-Paul Savaria et Jean-Guy Marchand. A l'offensive Guy Royal et Bernard Geoffroy ont brillé.

IMMACULEE-CONCEPTION: Guy Ethier; Jean-Paul Savaria et Marchand; L. Gagnon, Robert, Chapatéine, Guilbault, Landry, Geoffroy, Fournier et Royal. NOTRE-DAME: Limoges; Tremblay, Rajotte, Dorion, P. Rajotte, R. Labelle, Parent, Lapensée, L. Limoges, René Noël.

Première période: 1 Immaculée-Concept, Guy Royal 7:30 2 Immaculée-Concept, Marchand 11:45 3 Immaculée-Concept, Robert 16:20 Punition: Aucune. Deuxième période: 4 Immaculée-Concept, Gagnon 5:50 5 Notre-Dame, Tremblay 10:45 6 Immaculée-Concept, Rol. Guay 12:05 Pun.: Savaria et Dorion. Troisième période: 7 Notre-Dame, Cl. Limoges 7:30 8 Immaculée-Concept, Geoffroy 12:05 Pun.: Guy Royal.

Les Royaux s'assurent du championnat

Ottawa, 14. — Les Royaux de Montréal n'eurent aucune difficulté à vaincre les Volants de Hull, hier soir, dans une joute de la Ligue Senior de Québec, car les joueurs de Frank Carlin l'emportèrent sur leurs rivaux par le compte de 9 à 2 et à la suite de cette victoire les Montréalais sont maintenant assurés de la première position et du championnat du circuit Slater pour la saison 1945-46.

L'équipe du Royal était privée des services de Raymond et de Laforce, mais les substituts Galbraith et Campbell firent belle figure et contribuèrent au triomphe des Royaux. La ligne d'attaque formée de Gravelle, Casavant et Morin, s'est mise en évidence en participant à cinq des neuf points des vainqueurs. Morin a compté deux buts et obtenu trois assistances. Gravelle, deux buts et autant d'assistances, et Casavant, un but et une assistance. Harvey a continué à afficher une tenue sensationnelle dans les filets, car il a écarté 45 lancers contre 34 pour Leclerc.

Harvey a été mieux protégé par ses sœurs de défense que Leclerc ne le fut dans les filets des Volants. Curry a aussi compté deux buts; Heffernan et Meronek ont été les autres compteurs du Royal. Goupille et Dheere ont compté les buts des Volants. Les joueurs de Guertin ont surtout été erratiques près des filets du Royal. Au milieu de la troisième période, Gravelle a été blessé et il n'a pu revenir. Il fut victime d'une entaille à la lèvre. Il sera toutefois à son poste pour la joute de dimanche, à Québec.

Composition des équipes: ROYAL: H. Harvey; D. Harvey, Lamirande; Campbell; Curry et Riopelle; Stahan, Galbraith, Gravel, Meronek, Morin, Casavant, Heffernan et Smart. HULL: Leclerc; McDonald, Goupille; Droain; Thibeault, Duffault; Latoski, Dunlap, Love, Dheere, Tudin, Ballance, Webster. Arbitres: Happy Shouldice, Stan. Pratt.

Le St-Hyacinthe battu à Lachine

Lachine, 14. — Les Rapides de Lachine ont enregistré une belle victoire hier soir, alors que les équipiers de Paul Hayne ont vaincu le St-Hyacinthe par le compte de 6 à 5, dans une joute régulière de la Ligue Provinciale de Hockey. Les locaux ont pu se maintenir en 3e position dans la course au championnat du circuit Comte.

Jacques Morin fut un des héros de la victoire des Rapides avec 2 points dont le but victorieux. Jos. Desroches compta également deux buts pour les Rapides et les autres compteurs furent Marcel Champagne et Yvan Hamel.

Les compteurs du St-Hyacinthe furent Demers avec un but, le vétéran Bert Connolly avec, trois et Bourcier un point. Tony Demers, meilleur compteur du circuit Ernest Comte, s'est particulièrement fracturé une jambe. Lorsqu'il a frappé la clôture durant la seconde période.

Composition des équipes: SAINT-HYACINTHE: Buts, Renaud; défenses, Bessette, Ménard; centre, Lajoie; avant, Demers, Bourcier. Subs.: Despelteau, Cadorette, Savary, Archambault, Vallières, Lalonde, Lauzon, Connolly. LACHINE: Buts, Ménard; défenses, Hamel, McCurry; centre, J. Morin; avant, B. Morin, Desroches. Subs.: Costigan, Champagne, Paulsen, Wollock, Boileau, Ramsay. Arbitres: Munday et Murray.

SOMMAIRE: Première période: 1 Lachine: Champagne 10:34 2 Lachine: Desroches-Hamel-P. Morin 15:04 Punition: Boileau. Deuxième période: 3 St-Hya.: Demers-Lauzon 3:37 4 St-Hya.: Connolly-Bessette 4:15 5 St-Hya.: Connolly-Bourcier-Lajoie 8:14 6 Lachine: J. Morin-Costigan-Boileau 17:16 7 Lachine: Desroches-McCurry-B. Morin 18:31 8 St-Hya.: Bourcier-Ménard 19:23 Punitions: Bourcier, Lajoie, Lalonde, Hamel, Costigan. Troisième période: 9 Lachine: Hamel-Ramsay-Champagne 5:39 10 St-Hya.: Connolly-Lajoie-Lauzon 9:53 11 Lachine: J. Morin 11:11 Punitions: Paulsen, Despelteau.

Mlle Pauline Magnan à la présidence

Le gérant du tennis municipal St-Laurent, Gaston Parent nous annonce que Mlle Pauline Magnan vient d'être élue à la présidence du comité récréatif organisé pour samedi soir, 16 février, une attraction spéciale. Pour informations, Mlle Pauline Magnan, B.Y. 0575; Mlle Jacqueline Quesnel, B.Y. 1890.

L'assemblée annuelle de la Nationale

La Ligue Nationale de Hockey tiendra une importante assemblée aujourd'hui, à New-York, alors que les Gouverneurs du circuit majeur devront étudier le cas de Babe Pratt, banni du hockey pour la vie par le président Red Dutton et l'on discutera également de la façon dont les éliminatoires seront disputés aussitôt la saison régulière terminée. La Ligue sera aussi appelée à se prononcer sur le transfert de la franchise des anciens Mariners à Philadelphie, demande faite par Len Peto, de Montréal.

Outre Dutton et les six gouverneurs de la ligue, on croit que plusieurs gérants assisteront à cette assemblée. Les gouverneurs actuels du circuit sont: le général John Reid Kilpatrick, des Rangers de New-York; James Norris, président des Red Wings de Détroit; le major Connie Smythe, directeur général de Maple Leafs de Toronto; le sénateur Donat Raymond, président de la Canadian Arena; Arthur H. Ross, vice-président et gérant général des Bruins de Boston, et William J. Tobin, président des Esperviers de Chicago.

Le premier geste des gouverneurs sera de fixer les dates pour les prochaines séries éliminatoires. Bien que la cédente régimière prenne fin le 10 mars prochain, on croit que les Canadiens de Montréal, les Bruins de Boston, les Esperviers de Chicago et les Red Wings de Détroit se disputent la coupe Stanley. Les Rangers de New-York sont complètement éliminés des séries éliminatoires, tandis que les chances des Maple Leafs de Toronto semblent très maigres.

L'assemblée n'a pas encore débuté et déjà plusieurs fervents du hockey se demandent quelles décisions prendront les magnats du hockey au sujet du cas de Babe Pratt, ainsi que de la demande de Len Peto. On sait que Babe Pratt a été expulsé de la ligue Nationale par le président Mervin Dutton le 29 janvier dernier, quand il fut trouvé coupable d'avoir parié sur les résultats des joutes. Pratt a également été accusé d'avoir refusé de se rapporter aux directeurs de la ligue, quand on l'approcha pour "vendre" une partie. Dutton a déclaré qu'il ne prendrait aucune décision concernant Pratt, avant que les gouverneurs du circuit aient décidé de son cas. Dutton ajoute que Pratt a le droit d'en appeler à un comité formé de trois gouverneurs sur les résultats des joutes mais jamais contre son propre club.

UNE OBJECTION

La demande de Len Peto n'est pas vue d'un bon oeil de la part des propriétaires de l'Arena de Philadelphie et nous espérons que les officiers de cette patinoire ont présenté hier une pétition en cour fédérale demandant qu'une injonction soit prise contre la Ligue Nationale de Hockey pour empêcher cette dernière d'accorder une franchise pour Philadelphie à Len Peto. Les officiers de l'Arena de Philadelphie invoquent le droit de territoire pour leur opposition aux Mariners ou à tout autre club professionnel.

Fête annuelle de la Ligue Dépression

La Ligue Dépression, qui connaît un autre beau succès cette année, offrira son dernier programme régulier lundi soir prochain à l'Arena de Saint-Laurent alors que deux joutes seront à l'affiche. Dans la partie initiale, les Sages feront face aux Grads et en finale les Hobos s'attaqueront à la Chambre de Commerce des Jeunes.

La série semi-finale sera disputée entre l'équipe de la seconde place et celle de la troisième et elle sera d'une seule joute. Cette importante partie sera jouée lundi le 25 février et le vainqueur de cette série rencontrera l'équipe qui aura terminé la saison en première place.

Les officiers de cette populaire ligue du président Bernier sont à préparer le programme qui sera offert lors de la grande fête annuelle de ce circuit le 4 mars, à Saint-Laurent, et il a été annoncé qu'un membre actif ou honoraire ne pourra assister gratuitement à cette fête. Tous devront acheter leurs billets.

Le hockey professionnel et amateur

Ligue Nationale: Canadien 5, Chicago 1 Boston 3, Detroit 0 Ligue Américaine: Indianapolis 9, Providence 5 Buffalo 6, Cleveland 4 Ligue Senior: Royal 9, Hull 2 Ligue Provinciale: Lachine 6, St-Hyacinthe 5 Victoriaville 7, Drummondville 2

Ligue Nationale: Boston à Rangers Ligue Américaine: Indianapolis à New-Haven Ligue Senior: Québec à Shawinigan

LE CLASSEMENT Ligue Nationale: J. G. P. N. P. C. P. Canadien 37 21 13 3 123 94 45 Boston 38 19 12 7 125 110 45 Chicago 38 20 14 4 159 126 44 Detroit 36 15 15 6 97 105 36 Toronto 38 17 19 6 116 138 32 Rangers 37 8 23 6 98 145 22

Brillante victoire du collège Laval

Saint-Vincent de Paul, 14. — Les collégiens de Saint-Vincent de Paul ont attiré dimanche une foule de deux à trois mille spectateurs qui n'ont eu à regretter ni leur voyage, ni l'après-midi qu'ils ont passé dans l'enceinte unique des patinoires collégiales. D'ailleurs le programme allégé d'un kyriele trop monotone de course ne leur a pas donné de répit. Autant le patinage de fantasia de M. Leblanc et Mlle Deslauriers, deux artistes de Bedford, que les performances de l'équilibriste Dugas et des sauteurs de barils Javallois, Laliberté, Roch-Eugène Bérubé et surtout l'étonnant Jean-Guy Bérubé, sont spectacles de qualité.

L'intérêt, cependant, était spécialement centré sur les joutes de goulret. Là encore nul n'a été déçu. La traditionnelle rencontre Poly-Laval, en particulier, a été spectaculaire à souhait. Menée à une allure vertigineuse par les deux équipes, elle n'a pas cessé un instant d'être captivante. C'est certainement la plus belle et la plus excitante offerte par les deux clubs depuis la onze ans qu'ils s'affrontent. La valeur des joueurs autant que la présence de Dan Murray en ont assuré la distinction mais si, grâce à leur vitesse et à leur belle cohésion les jeunes équipiers de Lacerette, Buswall et F. Roméo l'ont emporté par 9 à 0, ça n'a pas été sans une résistance acharnée de la part de leurs brillants adversaires. On en lira le détail plus bas. Le Saint-Marie-Juvénile, de son côté, n'a pas cédé facilement la victoire par 4 à 1 au Laval Juvénile pour qui J.-G. Bérubé, J. Ménard, Giroux, Gosselin, Bolduc, Bérubé, Painchaud, se sont distingués, pendant que Dubé et Rouleau sauvaient Ste-Marie du blanchissage. Et la partie des Dions contre les Tigres, deux Pee-Wee collégiens, qui ont annulé 1 à 1, Villeneuve comptant pour avec les Tigres sur une passe de Beauveco, tandis que Lavigne égalisait pour les Lions, n'a pas été non plus manqué d'applaudissements.

Bref, beau succès sur toute la ligne. La fête était sous la présidence du capitaine-abbé Paul-Émile Bérubé, arrivé d'Europe la semaine dernière. On remarque parmi les invités d'honneur: Mgr Bastien, M. le chanoine Poissant, de Saint-Jean, le major-abbé Prévile, M. l'abbé Hurlbut, amonieur du collège, le C. F. Joseph-Azarias, supérieur, MM. Bisson, maire de Saint-Vincent de Paul, Hilaire Beauregard, chef de la police provinciale, le capitaine Louis Labbé, représentant des corps de cadets, le colonel C.-G. Lebel, préfet des institutions pénitentiaires Laval, le capitaine G. Charon, MM. Zolique Lésperance, Paul Stuart, le Dr Geoffroy, président des raquetteurs d'Amérique, Homéo Saint-Jean, président de l'A.S.V. avec le C. F. Gervais, S.C., son secrétaire, et Wilfrid Poulin, son fondateur. Nombre d'autres, sans doute, dont le nom nous échappe, mais que le comité des jeux de Laval tient à remercier cordialement.

POLYTECHNIQUE. — Buts, Forté; défenses, Dionne, J. G. Crépeau, Douville, J. P. Gignac; lère ligne, Dorveau, Lamoureux, Gendron; 2e ligne, Damont, J. L. Lauzon, Maillet; subs.: Lamothe, Ferland. COLLEGE LAVAL. — Buts, Lahaie; défenses, Robidoux, Chabot, St-Pierre, Bourgea; lère ligne, Filion, Ouellette, Raymond; 2e ligne, Holte, Ménard, J. Renaud; 3e ligne, Filion, Bolduc, Guy Bérubé.

Sommaire: Première période: Laval: Hotte 9:25 Pun.: Crépeau. Deuxième période: Laval: Hotte 3:25 Laval: Ouellette 12:52 Laval: Renaud 15:06 Pun.: Ouellette 2, Chabot 2 pour Laval. Gignac, Crépeau, Dumont pour Poly. Troisième période: Laval: Ménard 1:50 Laval: Raymond 3:23 Laval: Raymond 10:57 Laval: Renaud 11:47 Laval: Renaud 16:51 Pun.: Crépeau (Poly).

Courses, 2e division. — 1ère senior: 1. Réal Thibault, 2. L. Sauvée, 3. R. Benoit; 2. junior: 1. B. Gauthier, 2. F. Jalette, 3. M. Guimond; 3. Interclasses, 9. B. R. Thibault, 1er; 7e A. L. H. Sauvée, 2e; 7e E. R. Benoit, 3e.

Courses, 3e division. — 1ère, Interclasses: 7e année, 1. Marc Jeanneau; 2. Marc Boutin; 3. Serge Boutin; 6e année, Claude Garceau; 2. André Lachance; 3. Jacques Moreau; 5e année: 1. Claude Benoit; 2. Guy Hamelin; 3. Roger Bouchard. 2e: Course des gardiens: 1. Gaëtan Gauthier; 2. Réjean Giroux; 3. Richard Devoayou.

Ste-Marie-Juvénile vs Laval Juvénile Première période: Laval: J. Ménard 8:50 Laval: A. Giroux 16:25 Deuxième période: Aucun point. Troisième période: Laval: J. G. Bérubé Laval: J. G. Bérubé. Ste-Marie: Dubé.

Match d'équipes au Saint-Jacques

Les fervents de la lutte libre auront l'avantage d'assister à un match par équipes ce soir, à la salle du marché St-Jacques. Tout semble indiquer que les athlètes aux prises, dans cette rencontre qui sera de deux dans trois, à finir, se feront une dure bataille. Les quatre poids lourds juniors qui sont à l'affiche sont reconnus comme étant des durs à cuire à cause de leurs rudes tactiques.

Le promoteur Ray Lamontagne a retenu les services des frères Lortie, Paul et Bob, pour faire face à Harry Madison et à Buddy Knox, dans cette finale. Les amateurs auront sûrement pour leur argent. La semi-finale mettra aux prises deux de nos matelots, quand Stanley Karolyi fera face à Clément Durocher, tandis que le gentilhomme de

COMMERCERIE ET FINANCE

La vie agronomique

Information agricole

Table with columns: ANIMAUX VIVANTS, VEAUX DE LAIT, AGNEAUX, MOUTONS, BOUVILLONS, TAUREUX, VACHES, TAUREAUX, LES VOLAILLES. Lists prices for various agricultural products.

A l'ordonnance n°1501 de l'administrateur des produits laitiers. VOLAILLES VIVANTES: Poulets à rotir: les arrivages sont limités. La demande est active et les prix sont fermes.

LE COMMERCE DES BESTIAUX: Le commerce était actif et les marchés soutenus ou fermes sur tous les marchés aux bovins en raison de la modeste semaine dernière. Les prix venaient de baisser au lendemain d'un marché, tandis que ceux des agneaux étaient inchangés, sauf une baisse de 50 centimes à Toronto.

Nouvelles raisons sociales: Les sociétés et les compagnies d'assurance enregistrées. Fine Shop Craft Shop, Mme Hawthorne Baird Pattison et M. Hugot Brault Granville. A. T. Realities Reg'd. Herl Abrams et Robert L. Tourangeau. Swank Art Wress Inc. Isid Tessier.

Emission du Crédit Foncier Franco-Canadien: \$5,000,000 d'obligations de 2 à 3 pour cent offertes en vente aujourd'hui. Une émission de \$5,000,000 d'obligation du Crédit Foncier Franco-Canadien est offerte en vente aujourd'hui; elle est divisée en dix tranches, la première de \$1,000,000 d'obligations en série échéant le 1er mars de 1947 à 1951 et remboursables par anticipation portant intérêt de 2 à 3 pour cent, et la deuxième de \$4,000,000 échéant les 1ers mars 1952 à 19 pendant intérêt de 3 à 3 1/2 pour cent.

Les bénéfices de l'exercice 1945 ont été de \$1,219,061 après rétroactifs, soit 1.70 le montant des intérêts obligataires prévus pour 1945. Le produit de l'emprunt s'ajoute aux ressources de cette institution et lui permettra de prendre une part importante au développement des projets de logement et de construction d'appartements en plus conservant ses disponibilités importantes après avoir fait face au paiement des sommes dues en Europe continentale.

AVIS PUBLIC: Avis public est par les présentes de M. G. Gauthier, de Laval, P.Q., M. G. J.-F. de St-Jean, de Tremblay, Napierville; L.-Eug. Courtois et G. Valin, de Montréal, tous directeurs de l'Institut des Entrepreneurs du Québec, pour les fins déterminées par la Loi sur la promotion des intérêts professionnels des entrepreneurs de la province de Québec, pour les fins déterminées par la Loi sur la promotion des intérêts professionnels des entrepreneurs de la province de Québec, pour les fins déterminées par la Loi sur la promotion des intérêts professionnels des entrepreneurs de la province de Québec.

AVIS PUBLIC: Avis public est par les présentes de M. G. Gauthier, de Laval, P.Q., M. G. J.-F. de St-Jean, de Tremblay, Napierville; L.-Eug. Courtois et G. Valin, de Montréal, tous directeurs de l'Institut des Entrepreneurs du Québec, pour les fins déterminées par la Loi sur la promotion des intérêts professionnels des entrepreneurs de la province de Québec, pour les fins déterminées par la Loi sur la promotion des intérêts professionnels des entrepreneurs de la province de Québec, pour les fins déterminées par la Loi sur la promotion des intérêts professionnels des entrepreneurs de la province de Québec.

AVIS PUBLIC: Avis public est par les présentes de M. G. Gauthier, de Laval, P.Q., M. G. J.-F. de St-Jean, de Tremblay, Napierville; L.-Eug. Courtois et G. Valin, de Montréal, tous directeurs de l'Institut des Entrepreneurs du Québec, pour les fins déterminées par la Loi sur la promotion des intérêts professionnels des entrepreneurs de la province de Québec, pour les fins déterminées par la Loi sur la promotion des intérêts professionnels des entrepreneurs de la province de Québec, pour les fins déterminées par la Loi sur la promotion des intérêts professionnels des entrepreneurs de la province de Québec.

AVIS PUBLIC: Avis public est par les présentes de M. G. Gauthier, de Laval, P.Q., M. G. J.-F. de St-Jean, de Tremblay, Napierville; L.-Eug. Courtois et G. Valin, de Montréal, tous directeurs de l'Institut des Entrepreneurs du Québec, pour les fins déterminées par la Loi sur la promotion des intérêts professionnels des entrepreneurs de la province de Québec, pour les fins déterminées par la Loi sur la promotion des intérêts professionnels des entrepreneurs de la province de Québec, pour les fins déterminées par la Loi sur la promotion des intérêts professionnels des entrepreneurs de la province de Québec.

AVIS PUBLIC: Avis public est par les présentes de M. G. Gauthier, de Laval, P.Q., M. G. J.-F. de St-Jean, de Tremblay, Napierville; L.-Eug. Courtois et G. Valin, de Montréal, tous directeurs de l'Institut des Entrepreneurs du Québec, pour les fins déterminées par la Loi sur la promotion des intérêts professionnels des entrepreneurs de la province de Québec, pour les fins déterminées par la Loi sur la promotion des intérêts professionnels des entrepreneurs de la province de Québec, pour les fins déterminées par la Loi sur la promotion des intérêts professionnels des entrepreneurs de la province de Québec.

AVIS PUBLIC: Avis public est par les présentes de M. G. Gauthier, de Laval, P.Q., M. G. J.-F. de St-Jean, de Tremblay, Napierville; L.-Eug. Courtois et G. Valin, de Montréal, tous directeurs de l'Institut des Entrepreneurs du Québec, pour les fins déterminées par la Loi sur la promotion des intérêts professionnels des entrepreneurs de la province de Québec, pour les fins déterminées par la Loi sur la promotion des intérêts professionnels des entrepreneurs de la province de Québec, pour les fins déterminées par la Loi sur la promotion des intérêts professionnels des entrepreneurs de la province de Québec.

AVIS PUBLIC: Avis public est par les présentes de M. G. Gauthier, de Laval, P.Q., M. G. J.-F. de St-Jean, de Tremblay, Napierville; L.-Eug. Courtois et G. Valin, de Montréal, tous directeurs de l'Institut des Entrepreneurs du Québec, pour les fins déterminées par la Loi sur la promotion des intérêts professionnels des entrepreneurs de la province de Québec, pour les fins déterminées par la Loi sur la promotion des intérêts professionnels des entrepreneurs de la province de Québec, pour les fins déterminées par la Loi sur la promotion des intérêts professionnels des entrepreneurs de la province de Québec.

AVIS PUBLIC: Avis public est par les présentes de M. G. Gauthier, de Laval, P.Q., M. G. J.-F. de St-Jean, de Tremblay, Napierville; L.-Eug. Courtois et G. Valin, de Montréal, tous directeurs de l'Institut des Entrepreneurs du Québec, pour les fins déterminées par la Loi sur la promotion des intérêts professionnels des entrepreneurs de la province de Québec, pour les fins déterminées par la Loi sur la promotion des intérêts professionnels des entrepreneurs de la province de Québec, pour les fins déterminées par la Loi sur la promotion des intérêts professionnels des entrepreneurs de la province de Québec.

AVIS PUBLIC: Avis public est par les présentes de M. G. Gauthier, de Laval, P.Q., M. G. J.-F. de St-Jean, de Tremblay, Napierville; L.-Eug. Courtois et G. Valin, de Montréal, tous directeurs de l'Institut des Entrepreneurs du Québec, pour les fins déterminées par la Loi sur la promotion des intérêts professionnels des entrepreneurs de la province de Québec, pour les fins déterminées par la Loi sur la promotion des intérêts professionnels des entrepreneurs de la province de Québec, pour les fins déterminées par la Loi sur la promotion des intérêts professionnels des entrepreneurs de la province de Québec.

AVIS PUBLIC: Avis public est par les présentes de M. G. Gauthier, de Laval, P.Q., M. G. J.-F. de St-Jean, de Tremblay, Napierville; L.-Eug. Courtois et G. Valin, de Montréal, tous directeurs de l'Institut des Entrepreneurs du Québec, pour les fins déterminées par la Loi sur la promotion des intérêts professionnels des entrepreneurs de la province de Québec, pour les fins déterminées par la Loi sur la promotion des intérêts professionnels des entrepreneurs de la province de Québec, pour les fins déterminées par la Loi sur la promotion des intérêts professionnels des entrepreneurs de la province de Québec.

AVIS PUBLIC: Avis public est par les présentes de M. G. Gauthier, de Laval, P.Q., M. G. J.-F. de St-Jean, de Tremblay, Napierville; L.-Eug. Courtois et G. Valin, de Montréal, tous directeurs de l'Institut des Entrepreneurs du Québec, pour les fins déterminées par la Loi sur la promotion des intérêts professionnels des entrepreneurs de la province de Québec, pour les fins déterminées par la Loi sur la promotion des intérêts professionnels des entrepreneurs de la province de Québec, pour les fins déterminées par la Loi sur la promotion des intérêts professionnels des entrepreneurs de la province de Québec.

AVIS PUBLIC: Avis public est par les présentes de M. G. Gauthier, de Laval, P.Q., M. G. J.-F. de St-Jean, de Tremblay, Napierville; L.-Eug. Courtois et G. Valin, de Montréal, tous directeurs de l'Institut des Entrepreneurs du Québec, pour les fins déterminées par la Loi sur la promotion des intérêts professionnels des entrepreneurs de la province de Québec, pour les fins déterminées par la Loi sur la promotion des intérêts professionnels des entrepreneurs de la province de Québec, pour les fins déterminées par la Loi sur la promotion des intérêts professionnels des entrepreneurs de la province de Québec.

La session provinciale

(suite de la première page)

Année du nord, constitue un pacte d'honneur entre les deux grandes races canadiennes et qu'il ne peut être modifié sans le consentement unanime des parties contractantes. Ce pacte, la province de Québec entend le respecter, comme elle entend en exiger le respect.

Entrée du député de Beauce

L'incident le plus marquant de la séance d'hier après-midi, chez les députés, fut la présentation du nouveau député de Beauce, M. Georges-Octave Poulin. M. Duplessis, accompagné de M. J.-B. Bégin, ministre de la colonisation, et organisateur de la Union nationale dans la région de Québec, sont allés chercher l'élu de novembre qui attendait à l'extérieur. M. Poulin entra aux bras de ses parrains. Les acclamations montent en tonnerre du côté de la droite. On entend aussi des applaudissements dans les tribunes du public.

M. Duplessis adresse au président de la Chambre la formule consacrée: "M. l'Orateur, j'ai l'honneur de vous présenter M. Georges-Octave Poulin, député du collège électoral de Beauce. M. Poulin a prêté, puis souscrit sur le rôle, le serment prescrit par la loi, et il réclame maintenant le droit de siéger."

M. Alexandre Taché invite M. Poulin à prendre séance, l'Orateur, présente ses respects à l'Orateur par une profonde révérence, et se rend au siège qu'on lui a désigné, à la dernière rangée des fauteuils gouvernementaux.

Chacun des épisodes du cérémonial est l'occasion de manifestations enthousiastes de la part des ministères.

M. Frédéric Dorion, député fédéral de Charlevoix-Saguenay, occupait un siège d'honneur à la droite du président. M. l'Orateur, j'ai l'honneur de vous présenter M. Georges-Octave Poulin, député du collège électoral de Beauce. M. Poulin a prêté, puis souscrit sur le rôle, le serment prescrit par la loi, et il réclame maintenant le droit de siéger.

Hommage à des disparus

L'Assemblée législative a rendu hommage, hier après-midi, au cours de sa première séance, à la mémoire de deux membres de la Législature disparus, M. L.-A. Giroux, conseiller législatif, et M. W. J. Duffy, député de Compton, de la mère du lieutenant Paul Sauvé, député des Deux-Montagnes, Mme Arthur Sauvé, et de M. Joseph Samson, ex-député de Québec-Centre et ex-maire de Québec, père de M. Wilfrid Samson, député actuel de Québec-Ouest. La Chambre basse s'est ensuite ajournée en signe de deuil par respect pour ces défunts.

Le premier ministre et le chef de l'opposition ont fait l'éloge des disparus puis proposé et secondé, respectivement, la motion d'ajournement.

M. Maurice Duplessis a pris le premier la parole en signalant que, depuis la dernière session, il est survenu des deuils qui affectent particulièrement les membres de la Législature et affligent des familles distinguées.

"Nous avons d'abord à déplorer", a dit le premier ministre, "la mort du député de Compton. J'ai eu l'occasion de connaître M. Duffy avec lequel j'ai siégé ici pendant plusieurs années. Jamais nos divergences d'opinions n'ont altéré l'amitié que nous avions l'un pour l'autre. C'est avec regret que j'ai appris sa mort prématurée. Il est décédé dans la force de l'âge, après avoir fourni une carrière fructueuse conformément aux principes dans lesquels il croyait et après avoir donné à son comité la collaboration que celui-ci attendait de lui."

M. Duplessis a offert à sa famille le témoignage de la sympathie et des condoléances du premier ministre et des membres du gouvernement.

Le premier ministre a, ensuite, rendu hommage à la mémoire de feu M. Giroux, "dont les qualités de cœur et d'esprit étaient reconnues de tous et dont la mort a causé un vide difficile à combler."

"Tous ceux qui l'ont connu", a poursuivi M. Duplessis, "ont admiré en lui un homme sincère, d'une activité et d'une telle conscience dans l'accomplissement de son devoir qu'à ma connaissance personnelle, il est venu prendre part à la dernière session contre l'avis de ses médecins qui le ressentait. Tout cela à cause de son attachement au devoir. C'était un ami personnel pour moi et, à cause de cela, j'ai vivement ressenti sa mort."

Le premier ministre a présenté à sa famille les condoléances du chef et des membres du gouvernement.

M. Duplessis a déploré, ensuite, la mort de Mme Arthur Sauvé, mère du lieutenant Paul Sauvé, et femme de celui qui a siégé pendant 20 ou 25 ans à l'Assemblée législative.

"Cette mort me cause une émotion profonde", a dit le premier ministre. "Lorsque M. Paul Sauvé a été élu pour la première fois député des Deux-Montagnes, en 1930, son regrette père me l'a confié en me demandant de le considérer comme mon fils politique. L'amitié qui unissait le père de notre collègue au mien me fait ressentir davantage la douleur que nous cause la mort de madame Sauvé. Il faut avoir passé par cette épreuve pour savoir ce que c'est que de perdre son père et sa mère. Le chef de l'opposition en sait quelque chose. Nous le comprenons bien nous, qui, dans la province de Québec, avons des mères de famille dont le dévouement et le zèle de tous les instants sont si héroïques et si pleins d'enseignements."

principales richesses d'un peuple, qu'elle constitue un capital d'une valeur incomparable, indépendant des fluctuations économiques et pouvant s'accroître au gré de la volonté de celui qui le possède. Nous voulons faire profiter de cette richesse inestimable toute la population de la province et particulièrement les fils de nos cultivateurs et de nos ouvriers. Nous voulons apporter notre meilleure attention aux nombreux problèmes éducationnels accumulés depuis bien des années.

Dans ce but le gouvernement a nommé un comité d'étude dont vous serez appelés à analyser le rapport et les recommandations.

Le gouvernement compte sur la collaboration de tous les esprits bien pensants pour résoudre ce problème vital qui dépasse en ampleur et en gravité toutes les considérations partisanes. Evidemment, le problème de l'éducation ne peut se régler du jour au lendemain, mais au cours de la session actuelle le gouvernement proposera une législation qui posera au moins une partie des fondements d'un plan général bien sûr, juste, et approprié aux besoins et aux droits de tous les intéressés.

Dans ce domaine de l'éducation, le gouvernement affirme catégoriquement que les droits des parents et ceux du Conseil de l'Instruction publique doivent être intégralement sauvegardés.

Le gouvernement est d'opinion que le système actuel de taxation pour fins scolaires est injuste envers la petite propriété, facteur de bien-être, de progrès et de paix sociale; il continuera à s'intéresser aux petits propriétaires, à leur rendre justice et à améliorer leur sort.

Fondamentalement, d'assurer à notre peuple les bénéfices incomparables d'une excellente santé, le plus précieux de tous nos biens terrestres, le gouvernement poursuivra la lutte contre la tuberculose et les autres maladies infectieuses, verra à améliorer notre système d'hospitalisation, favorisera l'établissement des maisons de convalescence et recherchera la collaboration et les conseils éclairés des sommités médicales.

L'agriculture est la pierre angulaire de notre stabilité économique et nationale; le gouvernement vous soumettra des projets de loi pour mettre à la disposition des cultivateurs des crédits substantiels.

La loi établissant le crédit agricole provincial, sanctionnée le 12 novembre 1936, s'est avérée économiquement saine et salvatrice et le gouvernement vous proposera une législation pour faire bénéficier les cultivateurs de prêts additionnels et importants.

Le gouvernement continuera d'accorder une attention toute spéciale à la colonisation. La récupération, pour le drainage, des terres marécageuses constitue un excellent système de colonisation car il prolonge, en les consolidant, les paroisses existantes, et donne aux bénéficiaires les avantages de l'organisation religieuse et scolaire, et des services sociaux existants.

Une législation pour activer le drainage des terres, en collaboration avec le gouvernement fédéral, vous sera soumise.

Nos forêts comptent parmi nos ressources naturelles les plus riches parce que de leur existence, de leur croissance, de leur exploitation rationnelle et raisonnée dépendent la fertilité de nos sols, la régularité du débit de nos cours d'eau, de la préservation et l'augmentation de nos ressources giboyeuses et poissonneuses.

Nous désirons adopter les meilleurs moyens pour assurer la protection de nos forêts et garantir leur permanence.

Vous serez appelés à autoriser la construction et l'organisation, à Québec, d'une Ecole forestière moderne et progressive, répondant à nos besoins actuels et futurs.

Malgré les perturbations qui se produisent, ailleurs notre classe ouvrière, comme toujours, se montre soucieuse du respect de l'ordre et de l'autorité constituée. Elle fait preuve d'exceptionnelles qualités qui contribuent grandement à la stabilité et au bon renom de notre province et au bon renom de notre pays. C'est là un actif très précieux et le gouvernement est heureux d'en remercier et d'en féliciter notre classe ouvrière.

Le gouvernement apprécie les services signalés rendus à notre peuple par les différentes professions et toutes seront traitées avec justice, mais la classe ouvrière, en particulier, sera l'objet d'une grande sollicitude. Le gouvernement aidera toujours, avec plaisir l'employeur et l'employé, tous deux indispensables à notre vie économique, à collaborer sincèrement, sous le signe de la justice et de la charité.

Nous nous occuperons d'accélérer le développement et la prospérité de nos pêcheries et de nos grandes ressources minières.

L'amélioration de notre réseau routier sera continuée et le gouvernement accordera une attention spéciale aux moyens de communication et de distribution rurales. Il faut que nos villages, nos paroisses et nos campagnes puissent largement bénéficier d'un bon système de voirie.

Le gouvernement continuera à s'occuper de l'ouverture et du développement de nos marchés, de l'établissement de nouvelles et importantes industries dans la province. Il favorisera la petite industrie surtout celle qui s'apparente à l'agriculture et à la colonisation.

Le gouvernement s'intéresse beaucoup au sort des membres du service civil, collaborateurs de l'administration de la province, et il tient à assurer leur bien-être.

Plusieurs projets susceptibles de contribuer au règlement des problèmes d'après-guerre et plusieurs législations d'intérêt public et privé seront soumis à votre meilleure attention.

Mon gouvernement entend coopérer à la grandeur et à la prospérité de la Confédération canadienne, fondée sur le respect de la constitution, sans lequel il ne saurait y avoir de véritable unité nationale.

Le gouvernement s'emploiera à procurer à notre jeunesse la place qui lui revient de droit dans l'oeuvre de développement de notre province. Un projet de loi vous sera soumis en vue de l'organisation d'un service administratif spécialement chargé du bien-être et de l'avenir de la jeunesse.

Mon gouvernement croit fermement que l'éducation est une des

principales richesses d'un peuple, qu'elle constitue un capital d'une valeur incomparable, indépendant des fluctuations économiques et pouvant s'accroître au gré de la volonté de celui qui le possède.

Nous voulons faire profiter de cette richesse inestimable toute la population de la province et particulièrement les fils de nos cultivateurs et de nos ouvriers.

Nous voulons apporter notre meilleure attention aux nombreux problèmes éducationnels accumulés depuis bien des années.

Dans ce but le gouvernement a nommé un comité d'étude dont vous serez appelés à analyser le rapport et les recommandations.

Le gouvernement compte sur la collaboration de tous les esprits bien pensants pour résoudre ce problème vital qui dépasse en ampleur et en gravité toutes les considérations partisanes.

Evidemment, le problème de l'éducation ne peut se régler du jour au lendemain, mais au cours de la session actuelle le gouvernement proposera une législation qui posera au moins une partie des fondements d'un plan général bien sûr, juste, et approprié aux besoins et aux droits de tous les intéressés.

Dans ce domaine de l'éducation, le gouvernement affirme catégoriquement que les droits des parents et ceux du Conseil de l'Instruction publique doivent être intégralement sauvegardés.

Le gouvernement est d'opinion que le système actuel de taxation pour fins scolaires est injuste envers la petite propriété, facteur de bien-être, de progrès et de paix sociale; il continuera à s'intéresser aux petits propriétaires, à leur rendre justice et à améliorer leur sort.

Fondamentalement, d'assurer à notre peuple les bénéfices incomparables d'une excellente santé, le plus précieux de tous nos biens terrestres, le gouvernement poursuivra la lutte contre la tuberculose et les autres maladies infectieuses, verra à améliorer notre système d'hospitalisation, favorisera l'établissement des maisons de convalescence et recherchera la collaboration et les conseils éclairés des sommités médicales.

L'agriculture est la pierre angulaire de notre stabilité économique et nationale; le gouvernement vous soumettra des projets de loi pour mettre à la disposition des cultivateurs des crédits substantiels.

La loi établissant le crédit agricole provincial, sanctionnée le 12 novembre 1936, s'est avérée économiquement saine et salvatrice et le gouvernement vous proposera une législation pour faire bénéficier les cultivateurs de prêts additionnels et importants.

Le gouvernement continuera d'accorder une attention toute spéciale à la colonisation. La récupération, pour le drainage, des terres marécageuses constitue un excellent système de colonisation car il prolonge, en les consolidant, les paroisses existantes, et donne aux bénéficiaires les avantages de l'organisation religieuse et scolaire, et des services sociaux existants.

Une législation pour activer le drainage des terres, en collaboration avec le gouvernement fédéral, vous sera soumise.

Nos forêts comptent parmi nos ressources naturelles les plus riches parce que de leur existence, de leur croissance, de leur exploitation rationnelle et raisonnée dépendent la fertilité de nos sols, la régularité du débit de nos cours d'eau, de la préservation et l'augmentation de nos ressources giboyeuses et poissonneuses.

Nous désirons adopter les meilleurs moyens pour assurer la protection de nos forêts et garantir leur permanence.

Vous serez appelés à autoriser la construction et l'organisation, à Québec, d'une Ecole forestière moderne et progressive, répondant à nos besoins actuels et futurs.

Malgré les perturbations qui se produisent, ailleurs notre classe ouvrière, comme toujours, se montre soucieuse du respect de l'ordre et de l'autorité constituée. Elle fait preuve d'exceptionnelles qualités qui contribuent grandement à la stabilité et au bon renom de notre province et au bon renom de notre pays. C'est là un actif très précieux et le gouvernement est heureux d'en remercier et d'en féliciter notre classe ouvrière.

Le gouvernement apprécie les services signalés rendus à notre peuple par les différentes professions et toutes seront traitées avec justice, mais la classe ouvrière, en particulier, sera l'objet d'une grande sollicitude. Le gouvernement aidera toujours, avec plaisir l'employeur et l'employé, tous deux indispensables à notre vie économique, à collaborer sincèrement, sous le signe de la justice et de la charité.

Nous nous occuperons d'accélérer le développement et la prospérité de nos pêcheries et de nos grandes ressources minières.

L'amélioration de notre réseau routier sera continuée et le gouvernement accordera une attention spéciale aux moyens de communication et de distribution rurales.

Il faut que nos villages, nos paroisses et nos campagnes puissent largement bénéficier d'un bon système de voirie.

Le gouvernement continuera à s'occuper de l'ouverture et du développement de nos marchés, de l'établissement de nouvelles et importantes industries dans la province.

Il favorisera la petite industrie surtout celle qui s'apparente à l'agriculture et à la colonisation.

Le gouvernement s'intéresse beaucoup au sort des membres du service civil, collaborateurs de l'administration de la province, et il tient à assurer leur bien-être.

Plusieurs projets susceptibles de contribuer au règlement des problèmes d'après-guerre et plusieurs législations d'intérêt public et privé seront soumis à votre meilleure attention.

Mon gouvernement entend coopérer à la grandeur et à la prospérité de la Confédération canadienne, fondée sur le respect de la constitution, sans lequel il ne saurait y avoir de véritable unité nationale.

Le gouvernement s'emploiera à procurer à notre jeunesse la place qui lui revient de droit dans l'oeuvre de développement de notre province.

Un projet de loi vous sera soumis en vue de l'organisation d'un service administratif spécialement chargé du bien-être et de l'avenir de la jeunesse.

Mon gouvernement croit fermement que l'éducation est une des

principales richesses d'un peuple, qu'elle constitue un capital d'une valeur incomparable, indépendant des fluctuations économiques et pouvant s'accroître au gré de la volonté de celui qui le possède.

Nous voulons faire profiter de cette richesse inestimable toute la population de la province et particulièrement les fils de nos cultivateurs et de nos ouvriers.

Nous voulons apporter notre meilleure attention aux nombreux problèmes éducationnels accumulés depuis bien des années.

Dans ce but le gouvernement a nommé un comité d'étude dont vous serez appelés à analyser le rapport et les recommandations.

Le gouvernement compte sur la collaboration de tous les esprits bien pensants pour résoudre ce problème vital qui dépasse en ampleur et en gravité toutes les considérations partisanes.

Evidemment, le problème de l'éducation ne peut se régler du jour au lendemain, mais au cours de la session actuelle le gouvernement proposera une législation qui posera au moins une partie des fondements d'un plan général bien sûr, juste, et approprié aux besoins et aux droits de tous les intéressés.

Dans ce domaine de l'éducation, le gouvernement affirme catégoriquement que les droits des parents et ceux du Conseil de l'Instruction publique doivent être intégralement sauvegardés.

Le gouvernement est d'opinion que le système actuel de taxation pour fins scolaires est injuste envers la petite propriété, facteur de bien-être, de progrès et de paix sociale; il continuera à s'intéresser aux petits propriétaires, à leur rendre justice et à améliorer leur sort.

Fondamentalement, d'assurer à notre peuple les bénéfices incomparables d'une excellente santé, le plus précieux de tous nos biens terrestres, le gouvernement poursuivra la lutte contre la tuberculose et les autres maladies infectieuses, verra à améliorer notre système d'hospitalisation, favorisera l'établissement des maisons de convalescence et recherchera la collaboration et les conseils éclairés des sommités médicales.

L'agriculture est la pierre angulaire de notre stabilité économique et nationale; le gouvernement vous soumettra des projets de loi pour mettre à la disposition des cultivateurs des crédits substantiels.

La loi établissant le crédit agricole provincial, sanctionnée le 12 novembre 1936, s'est avérée économiquement saine et salvatrice et le gouvernement vous proposera une législation pour faire bénéficier les cultivateurs de prêts additionnels et importants.

Le gouvernement continuera d'accorder une attention toute spéciale à la colonisation. La récupération, pour le drainage, des terres marécageuses constitue un excellent système de colonisation car il prolonge, en les consolidant, les paroisses existantes, et donne aux bénéficiaires les avantages de l'organisation religieuse et scolaire, et des services sociaux existants.

Une législation pour activer le drainage des terres, en collaboration avec le gouvernement fédéral, vous sera soumise.

Nos forêts comptent parmi nos ressources naturelles les plus riches parce que de leur existence, de leur croissance, de leur exploitation rationnelle et raisonnée dépendent la fertilité de nos sols, la régularité du débit de nos cours d'eau, de la préservation et l'augmentation de nos ressources giboyeuses et poissonneuses.

Nous désirons adopter les meilleurs moyens pour assurer la protection de nos forêts et garantir leur permanence.

Vous serez appelés à autoriser la construction et l'organisation, à Québec, d'une Ecole forestière moderne et progressive, répondant à nos besoins actuels et futurs.

Malgré les perturbations qui se produisent, ailleurs notre classe ouvrière, comme toujours, se montre soucieuse du respect de l'ordre et de l'autorité constituée. Elle fait preuve d'exceptionnelles qualités qui contribuent grandement à la stabilité et au bon renom de notre province et au bon renom de notre pays. C'est là un actif très précieux et le gouvernement est heureux d'en remercier et d'en féliciter notre classe ouvrière.

Le gouvernement apprécie les services signalés rendus à notre peuple par les différentes professions et toutes seront traitées avec justice, mais la classe ouvrière, en particulier, sera l'objet d'une grande sollicitude. Le gouvernement aidera toujours, avec plaisir l'employeur et l'employé, tous deux indispensables à notre vie économique, à collaborer sincèrement, sous le signe de la justice et de la charité.

Nous nous occuperons d'accélérer le développement et la prospérité de nos pêcheries et de nos grandes ressources minières.

L'amélioration de notre réseau routier sera continuée et le gouvernement accordera une attention spéciale aux moyens de communication et de distribution rurales.

Il faut que nos villages, nos paroisses et nos campagnes puissent largement bénéficier d'un bon système de voirie.

Le gouvernement continuera à s'occuper de l'ouverture et du développement de nos marchés, de l'établissement de nouvelles et importantes industries dans la province.

Il favorisera la petite industrie surtout celle qui s'apparente à l'agriculture et à la colonisation.

Le gouvernement s'intéresse beaucoup au sort des membres du service civil, collaborateurs de l'administration de la province, et il tient à assurer leur bien-être.

Plusieurs projets susceptibles de contribuer au règlement des problèmes d'après-guerre et plusieurs législations d'intérêt public et privé seront soumis à votre meilleure attention.

Mon gouvernement entend coopérer à la grandeur et à la prospérité de la Confédération canadienne, fondée sur le respect de la constitution, sans lequel il ne saurait y avoir de véritable unité nationale.

Le gouvernement s'emploiera à procurer à notre jeunesse la place qui lui revient de droit dans l'oeuvre de développement de notre province.

Un projet de loi vous sera soumis en vue de l'organisation d'un service administratif spécialement chargé du bien-être et de l'avenir de la jeunesse.

Mon gouvernement croit fermement que l'éducation est une des

principales richesses d'un peuple, qu'elle constitue un capital d'une valeur incomparable, indépendant des fluctuations économiques et pouvant s'accroître au gré de la volonté de celui qui le possède.

Nous voulons faire profiter de cette richesse inestimable toute la population de la province et particulièrement les fils de nos cultivateurs et de nos ouvriers.

Nous voulons apporter notre meilleure attention aux nombreux problèmes éducationnels accumulés depuis bien des années.

Dans ce but le gouvernement a nommé un comité d'étude dont vous serez appelés à analyser le rapport et les recommandations.

Le gouvernement compte sur la collaboration de tous les esprits bien pensants pour résoudre ce problème vital qui dépasse en ampleur et en gravité toutes les considérations partisanes.

Evidemment, le problème de l'éducation ne peut se régler du jour au lendemain, mais au cours de la session actuelle le gouvernement proposera une législation qui posera au moins une partie des fondements d'un plan général bien sûr, juste, et approprié aux besoins et aux droits de tous les intéressés.

Dans ce domaine de l'éducation, le gouvernement affirme catégoriquement que les droits des parents et ceux du Conseil de l'Instruction publique doivent être intégralement sauvegardés.

Le gouvernement est d'opinion que le système actuel de taxation pour fins scolaires est injuste envers la petite propriété, facteur de bien-être, de progrès et de paix sociale; il continuera à s'intéresser aux petits propriétaires, à leur rendre justice et à améliorer leur sort.

Fondamentalement, d'assurer à notre peuple les bénéfices incomparables d'une excellente santé, le plus précieux de tous nos biens terrestres, le gouvernement poursuivra la lutte contre la tuberculose et les autres maladies infectieuses, verra à améliorer notre système d'hospitalisation, favorisera l'établissement des maisons de convalescence et recherchera la collaboration et les conseils éclairés des sommités médicales.

L'agriculture est la pierre angulaire de notre stabilité économique et nationale; le gouvernement vous soumettra des projets de loi pour mettre à la disposition des cultivateurs des crédits substantiels.

La loi établissant le crédit agricole provincial, sanctionnée le 12 novembre 1936, s'est avérée économiquement saine et salvatrice et le gouvernement vous proposera une législation pour faire bénéficier les cultivateurs de prêts additionnels et importants.

Le gouvernement continuera d'accorder une attention toute spéciale à la colonisation. La récupération, pour le drainage, des terres marécageuses constitue un excellent système de colonisation car il prolonge, en les consolidant, les paroisses existantes, et donne aux bénéficiaires les avantages de l'organisation religieuse et scolaire, et des services sociaux existants.

Une législation pour activer le drainage des terres, en collaboration avec le gouvernement fédéral, vous sera soumise.

Nos forêts comptent parmi nos ressources naturelles les plus riches parce que de leur existence, de leur croissance, de leur exploitation rationnelle et raisonnée dépendent la fertilité de nos sols, la régularité du débit de nos cours d'eau, de la préservation et l'augmentation de nos ressources giboyeuses et poissonneuses.

Nous désirons adopter les meilleurs moyens pour assurer la protection de nos forêts et garantir leur permanence.

PROMOTION Plateau 5151 OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30 SAMEDI COMPRIS DUPUIS Cheminées électriques pour rendre le salon plus gai... plus accueillant... à la veille d'une réception, d'un mariage... Offre en vigueur durant deux jours seulement à ce prix réduit 28.95 La cheminée avec Chenets en métal doré. Les bûches sont animées par un jeu de lumière. Voici une occasion inespérée d'installer une de ces cheminées fabriquées de matériel solide, massif et durable. Notez les tablettes sur les côtés pour garnir la cheminée de gais bibelots... Longueur totale: 48 pouces. S'adosse aisément au mur. Avec chenets en métal doré. DELAI de 10 jours exigé pour la livraison. DUPUIS - troisième (St-Catherine) RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén.

Contrat de vivres anglo-canadien Ottawa, 14 (C.P.). — On croit que le cabinet a discuté hier le renouvellement des contrats d'approvisionnement entre le Canada et la Grande-Bretagne. Le ministre de l'Agriculture, M. Gardiner, revenu il y a quelques temps d'un voyage d'un mois en Grande-Bretagne, a pris part à la réunion et l'on croit qu'il a fait connaître les termes et les prix auxquels les contrats seront renouvelés. Lors de son arrivée à Ottawa, jeudi dernier, M. Gardiner a déclaré qu'il avait discuté ces contrats avec le gouvernement britannique et que les déclarations seraient faites sous peu par le gouvernement britannique.

Le gouvernement argentin se réunit Buenos-Aires, 14 (A.P.). — On rapporte que le cabinet argentin s'est réuni hier sous la présidence d'Edelmiro Farrell pour discuter une accusation américaine affirmant que les membres du gouvernement argentin avaient soutenu les nazis.

Disette mondiale de riz Londres, 14 (C.P.). — Un milliard de personnes, la moitié de la population du monde, souffriront de la famine par suite d'une disette de riz, a déclaré le secrétaire britannique aux Affaires étrangères Bevin. Il manque 2,000,000 de tonnes de riz.

Livres illustrés sur les Arts en Nouvelle-France par GERARD MORISSET, de la Société royale du Canada Fr. Ranvozy, 50c; Ph. Liébert, 60c; Evolution d'une pièce d'argenterie, 60c; Les Eglises et le trésor de Valence, 60c; La Vie et l'oeuvre du Frère Luc, \$1.25; Le Cap-Santé, ses églises et son trésor, 75c; Paul Lambert dit Saint-Paul, \$1.00. En vente au Service de Librairie du DEVOIR, 430 ste. rue Notre-Dame.

LIVRES de MESSE et CHAPELETS Cadeau idéal pour PREMIERE COMMUNION ou autre occasion. BLANC — Livre blanc (3 1/2" x 4 1/2"), étui blanc, fermeture-éclair et chapelet monture argentée, grains verrier ambre rose. NOIR — Livre noir, étui noir, même chapelet de verrier ambre rose ou BRUN — Livre brun, étui brun, même chapelet de verrier ambre rose ou chapelet brun (au choix). Les trois articles sont contenus dans une boîte, finie satin blanc, et mesurant 3 1/2" x 5 1/2". PRIX COMPLET \$3.00. Nous avons aussi un choix complet de Crucifix, médailles, etc.

Bertrand, Foucher, Bélanger, Inc. 46 rue Notre-Dame ouest, Montréal — Tél.: Plateau 3809 ÉTABLIE EN 1910.

Texte du discours du trône

Voici le texte du discours lu par le lieutenant-gouverneur, hier après-midi, à l'ouverture de la deuxième session de la vingt-deuxième législature:

Honorables Messieurs du Conseil législatif, Messieurs de l'Assemblée législative, A l'aube de la seconde session de la vingt-deuxième législature, le gouvernement désire remercier encore une fois la divine Providence d'avoir daigné permettre la fin du conflit terrible qui a décimé l'humanité et causé des perturbations économiques dont l'univers subit encore les violents contrecoups. Puisse Dieu apporter au monde une paix durable et justifiée sur les enseignements du Christ.

Mon gouvernement désire souligner d'une façon toute particulière un fait unique dans l'histoire de la province, voire même dans l'histoire du Canada. A trois reprises seulement un Canadien fut désigné par le Saint-Siège comme légat à l'ère et chaque fois le choix éclairé de Sa Sainteté le Pape s'est porté sur notre éminent et vénéré concitoyen, Son Eminence le cardinal J.-M. Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec et Primat de l'Eglise canadienne. Nous prions Son Eminence d'accepter nos respectueuses félicitations.

Nous aurons prochainement un nouveau gouverneur général. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue et le meilleur succès. A la veille de leur départ nous tenons à saluer Son Excellence le comte d'Alton et Son Altesse Royale la princesse Alice, en les priant d'offrir à leur neveu, Sa Majesté Notre Gracieux Souverain, l'assurance renouvelée de la loyauté traditionnelle de la province de Québec.

Depuis la dernière session une très importante conférence intergouvernementale canadienne a siégé à Ottawa et continue ses travaux. Conformément au principe même de la coopération, principe fondé sur la saine opération, le gouvernement de la province de Québec collabore avec les gouvernements centraux et les gouvernements des autres provinces dans le but de rechercher et d'appliquer les meilleurs moyens propres à atteindre les fins de la Confédération et de trouver les meilleures formules d'entente mutuelle adaptables à notre époque.

Pour donner à l'administration et à la législation de notre province l'orientation familiale, sociale et nationale que le gouvernement a commencé à appliquer et qu'il entend continuer et perfectionner, il est nécessaire que nous puissions exercer, dans leur plénitude, les droits, prérogatives et libertés qui nous appartiennent et qui nous sont reconnus par l'acte de l'Amérique britannique. Il faut que nous puissions exercer, dans leur plénitude, les droits, prérogatives et libertés qui nous appartiennent et qui nous sont reconnus par l'acte de l'Amérique britannique.

Le gouvernement estime que la décentralisation administrative et législative est de l'essence même du pacte fédératif, de l'essence même de la démocratie, tandis que la centralisation s'apparente au totalitarisme qui répugne profondément à la province de Québec.

Mon gouvernement entend coopérer à la grandeur et à la prospérité de la Confédération canadienne, fondée sur le respect de la constitution, sans lequel il ne saurait y avoir de véritable unité nationale.

Le gouvernement s'emploiera à procurer à notre jeunesse la place qui lui revient de droit dans l'oeuvre de développement de notre province. Un projet de loi vous sera soumis en vue de l'organisation d'un service administratif spécialement chargé du bien-être et de l'avenir de la jeunesse.

Notre drapeau

Voici le texte de la motion Chateaubriand inscrite au feuillet au sujet du drapeau canadien:

"Attendu que, le 21 novembre 1945, la Chambre des communes a passé une résolution instituant un comité parlementaire dans le but de faire étude et rapport sur un motif approprié pour un drapeau canadien;

"Attendu que M. Louis Stephen Saint-Laurent, en sa qualité de ministre de la couronne et de mandataire du Québec, a déclaré, au cours du débat, qu'il serait "bien surpris et bien déçu" si le comité ne recommandait pas l'inclusion de l'Union Jack dans le dessin du drapeau;

"Attendu que ces sentiments n'expriment pas ceux du peuple canadien-français cofondateur du pays et représentant le plus fort groupe ethnique au Canada;

"Attendu que l'Union Jack est un emblème anglais dont la présence sur notre drapeau décelerait des traces de racisme et symboliserait un assujettissement à l'Angleterre tout à fait incompatible avec notre statut d'indépendance et notre dignité de nation souveraine;

"Cette Chambre prie le comité parlementaire fédéral de choisir un drapeau véritablement canadien, c'est-à-dire un drapeau qui exclut tout signe de servage envers une puissance étrangère et que peut arborer fièrement tout Canadien sans distinction d'origine.

"Que